

RESUME ET MOTS-CLES

L'écologie urbaine n'est-elle qu'une métaphore capable de rassembler des idéaux pour penser et organiser le devenir de la ville ? Entre les mouvements associatifs écologiques et les élus Verts, les divergences tiennent le plus souvent à une représentation contradictoire du pouvoir. Ce qui semble prédominer alors, c'est l'invocation d'une éthique dont la fonction sociale tend à s'opposer au jeu politique. Prise entre une réflexion technique et économique sur l'environnement et la stratégie d'un renouveau axiologique, la perspective écologique a bien du mal à se concevoir comme une véritable alternative. Sa reconnaissance abusive de la nécessité limite ses possibilités d'utopie urbaine.

Mots-clés :

POUVOIR - ETHIQUE - ECOLOGIE URBAINE - JEU POLITIQUE - ENVIRONNEMENT - VALEUR - CONCEPTUALISATION - IMAGE DE MARQUE - CENTRE ET PERIPHERIE - ASSOCIATIONS - DROIT - NATURE - PEUR COLLECTIVE - UTOPIE - IDEOLOGIE -

Ont participé à cette recherche :

ABELES Marc, anthropologue CNRS

CHARLES Lionel, consultant (Société FRACTAL)

DUARTE RODRIGUES Adriano, sociologue (Université de Lisbonne)

JEUDY Henri-Pierre, sociologue CNRS.

RUDOLF Florence, Université de Strasbourg.

TABLE DES MATIERES

RESUME ET MOTS-CLES	2
INTRODUCTION	4
I.- IMAGE DE MARQUE, METAMORPHOSE DE LA VILLE	16
1.- Les effets de centralité	21
2.- Figures de la métamorphose urbaine : le cas des transports	24
3.- Destins de ville	33
Appendice : Mouvements sociaux et structure écologique urbaine de Lisbonne	41
II.- METAPHORE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE, EPISTEMOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT ET SUR-CONCEPTUALISATION DE LA VILLE	50
1.- Hypothèses de l'environnement urbain et nouvelles conditions de l'urbain	58
2.- L'écologie urbaine : une métaphore vive ?	80
3.- Sur-conceptualisation de la ville.	100
III.- LES MODES D'ACTION D'UNE ÉCOLOGIE URBAINE : LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS	117
1.- Les champions du contentieux	121
2.- Les modes d'intervention directe	127
3.- Pédagogie de la ville	141
4.- Les rapports au politique.	145
IV.- ENJEUX ÉTHIQUES D'UNE ÉCOLOGIE URBAINE.	153
1.- Le statut de la nature	155
2.- L'état d'alerte	158
3.- La production de la norme	160
4.- Le droit au secours de la morale	164
5.- L'éthique comme utopie	168
6.- La morale de transmission	172
7.- La nature en ville	178
V.- ÉCOLOGIE ET POLITIQUE	186
CONCLUSION	209

INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée par un groupe de chercheurs, sociologues, anthropologues et philosophes. Elle s'est poursuivie avec une volonté de transdisciplinarité qui nous a semblé nécessaire à la fois sur le plan de la méthodologie et sur celui des divers champs concernés. Nous avons voulu éviter l'écueil d'une recherche qui prendrait "l'écologie urbaine" comme un fait acquis et nous n'avons donc pas tenté de réduire ou de résoudre l'équivoque sémantique d'une telle expression, mais au contraire nous l'avons utilisée comme révélatrice de la complexité et de la dynamique des interrogations et des actions sur la ville. Si l'ensemble de notre recherche reste relativement théorique, si notre préoccupation pour une approche globale prédomine, c'est également un choix de notre part. Nous pensons qu'une telle étude, même si ses investigations se fondent sur des terrains précis - les villes de Strasbourg, de Toulouse, de Montpellier et de Lisbonne - devait, au vu de ses objectifs, maintenir la perspective d'une réflexion plus générale sur des enjeux éthiques et politiques de l'écologie urbaine.

Les enquêtes menées dans les villes préalablement citées nous ont permis de "mettre en relation" les discours tenus avec les modalités d'action choisies afin de saisir les différentes représentations actives d'une "écologie urbaine". Il s'agissait d'analyser simultanément le développement et les objectifs de certaines actions et les modalités de représentation de ces mêmes actions (leur histoire, leur

finalité, et leur capacité prospective). En mettant en relation ces différents registres du discours (ceux des élus, ceux des membres des associations, ceux des media...) avec des intentions manifestées et des modalités d'action, nous pensons montrer comment se constituent les enjeux d'une écologie urbaine, à partir de l'équivocité sémantique d'une telle métaphore. La question d'une éthique communautaire dans la ville, impulsée en partie par le retour quelque peu incantatoire du civisme, demeure essentiellement implicite. Nous avons donc évité de la rendre trop objectivable dans nos entretiens, le risque encouru étant de reconnaître seulement des artifices du moralisme ambiant. Il nous fallait analyser comment "l'éthique" et le "politique" travaillent les modalités de la représentation et de l'action, sans les prendre d'emblée comme des catégories déterminantes. Les références à l'éthique relevant le plus souvent de l'invocation, il paraît plus judicieux d'en appréhender les enjeux non dans le système des interdits moraux mais dans la représentation des responsabilités. Quant au politique, il faut tenir compte des contradictions qui s'articulent autour du clivage entre "faire le jeu d'une politique politicienne" ou concevoir l'action politique comme un exercice civique, c'est-à-dire, comme une éthique. Une des questions qui revient dans le discours des personnes interviewées, c'est le jeu politique de la récupération et du détournement des objectifs proposés par les écologistes en matière de gestion urbaine. Par exemple, la nature, comme simulacre représenté par des "espaces verts", est utilisée par les politiques urbaines dans le seul souci de prendre comme l'un des supports de l'image de marque de la ville, la relation "ville/nature". Au titre d'une amélioration de la qualité de la vie dans l'aménagement de la ville, les élus peuvent toujours démontrer que leurs objectifs sont les mêmes que

ceux des écologistes mais les modes d'action et les effets escomptés divergent. Et ce qui prévaut, c'est souvent l'articulation entre des actions locales et des pensées plus globales sur le monde, la société, le citoyen... "On est assez bien branché sur le local, mais en même temps, on a hérité du souffle pour aller de l'avant. On vit la politique à un niveau local mais on essaie de penser à un niveau plus global, à celui des idées sur la société, sur l'Etat... On s'inscrit dans l'ouverture et dans le combat quand il s'agit d'enjeux importants. Par exemple, on est les initiateurs des assises de la citoyenneté, on a réussi à faire quelque chose de plus ouvert. Pour nous, c'est la même démarche. On est étonné de voir que tout le monde y va de "sa" citoyenneté. Il y a tous ces foyers d'intelligence que sont les comités de quartier ! Il y a aujourd'hui un retour de l'autogestion. La question écologique se poursuit jusqu'à l'éthique, nous ne sommes pas des moralisateurs, mais il y a cette question des valeurs" (Elu de la Région de Toulouse). Par exemple, à Montpellier, tout le travail de "l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain" consiste justement à développer la sensibilité et les comportements des individus vis à vis de leur environnement dans la ville afin d'éviter le piège d'un discours "mystificateur". L'écologie urbaine, à travers les actions pédagogiques des mouvements associatifs est toujours conduite par cet idéal d'un "éveil des consciences" du citoyen en son milieu urbain. Les "chevaux de bataille" des écologistes sont toujours les mêmes, et, leur caractère révolutionnaire est souvent invoqué : « je ne distingue pas l'écologie de l'environnement. Les gens réalisent quand il y a une nuisance qui leur tombe sur la tête. Notre vision est exactement celle qui est contraire à ce qui est actuellement, donc il n'y a plus révolutionnaire que l'écologie. » (Président des "Amis de la Terre" à

Toulouse). Comme une sorte d'origine, la question du traitement des déchets reste mobilisatrice, la ville étant re-pensée à partir de la production et de l'usage de ses déchets. Le déchet n'est pas pris pour une valeur négative et on peut se demander aujourd'hui s'il n'est pas plutôt la "nouvelle" origine des conceptions mêmes de la valeur. Les écologistes veulent aussi démontrer qu'ils ne sont pas "impérialistes" en tenant compte du rôle fondamental de la subjectivité. Près de Strasbourg, des "renifleurs" ont été appelés par dizaines pour tester les "mauvaises" odeurs d'une fabrique de papier. L'enjeu était d'évaluer, à partir d'un ensemble important de "subjectivités", le taux de supportabilité des odeurs. Cet exemple est révélateur de la complexité des représentations subjectives et du passage à l'objectivité des revendications, il annonce aussi une démarche essentielle à l'écologie urbaine : l'expression commune de la subjectivité comme principe de communication et de construction des objectifs possibles. C'est là, un des thèmes fondamentaux de la Coordination Nationale des Ecologistes Indépendants. A la différence de l'Allemagne, les écologistes maintiennent une certaine limite entre la sphère publique et la sphère privée. On voit mal comment en France, "le conseil en environnement" dans la vie privée pourrait se développer. En Allemagne, les "éco-conseillers" semblent participer à la construction sociale de l'environnement comme des experts. Selon un extrait du texte d'un fondateur (M.Gege), « les éco-conseillers ont pour tâche difficile de transformer la prise de conscience en changement de comportements. La prise de conscience se fait, mais les changements tardent. Pourtant, chacun peut apporter sa contribution : en économisant l'eau, en montant dans une voiture munie d'un pot catalytique, en triant les déchets, en achetant des produits "propres". Il nous faut des éco-

conseillers non seulement pour informer le public, mais aussi pour mener un dialogue critique avec le monde économique." Un tel type de discours n'est pas sans faire apparaître un "autoritarisme" moral, utilisé pour faire éclater toute distinction entre le "privé" et le "public" dans la perspective d'une gestion globale de l'environnement.. Mais il est intéressant pour nous, d'analyser des topiques de discours où s'effectuent les tentatives de médiation et de mise en application des perspectives écologiques. Par exemple, l'insertion dans la vie quotidienne (surtout en Allemagne) des éco-conseillers doit permettre la détection des incohérences ou des limites d'une politique, elle suppose donc, a priori, son "bien fondé". C'est la consécration institutionnelle d'une critique positive, mais toujours imposée. Et dans des villes comme celle de Lisbonne où, au contraire, la réflexion écologique ne commence qu'à se développer, le principe de cette imposition est sensiblement le même. Certaines expériences de participation au "destin" de la ville sont des signes d'une "mise en scène politique" de la volonté collective : sur la place Rossio, par exemple, la façade d'un bâtiment a été peinte de différentes couleurs afin que les citoyens puissent choisir la couleur qui couvrira les murs des autres bâtiments. L'enquête consiste simplement à relever les préférences manifestées et à montrer, de manière statistique, le choix le plus pertinent. Cette forme de participation des citoyens se donne pour un commencement mais elle se limite à une procédure de légitimation des décisions de politique urbaine. A Lisbonne, les associations qui ont pour but de réfléchir sur la ville et, éventuellement, de faire des propositions, sont, dans une large mesure, financées par la municipalité elle-même. Elles restent tributaires des options déjà prises en matière de développement urbain, elles jouent un rôle de légitimation

pour les politiques. Leur marge de manoeuvre demeure réduite même si, comme nous l'étudierons, elles peuvent exercer des pressions et orienter les décisions sur l'avenir de la ville.

D'une manière générale, l'écologie se présente comme une dynamique de réflexion sur la ville, seulement elle puise son énergie dans la répétition d'un "état alarmant", elle ne construit pas vraiment d'utopie. La conscience universelle est soumise au rythme des menaces qui pèsent sur le devenir de la planète-Terre. C'est là une topique privilégiée de l'invocation du droit et de l'éthique. Les scènes alarmantes d'une humanité en péril, submergée par les déchets, menacée d'être polluée, irradiée et contaminée ne manquent pas de provoquer la peur. Les mesures de sauvegarde deviennent de plus en plus pressantes face à la dégradation inéluctable de la biosphère et les effets désormais visibles, de la pollution engendrée par l'industrie dans les pays de l'Est confortent l'urgence des interventions. On pourrait continuer le tableau comme une véritable ritournelle qui nous répéterait la liste des menaces de catastrophe pour bien nous faire entrer dans la tête que toute indifférence est exclue. Les questions soulevées par l'angoisse des destructions de l'environnement exacerbent les contradictions du développement des sociétés modernes. Comme les programmes des partis politiques semblent vides et interchangeable, les discours écologiques comblent une telle faille en proposant des intentions bien définies, des actions à mener, sur un rythme compulsif qui unit le "désir de vivre mieux" au traitement prospectif de l'environnement. Sur les ruines des idéologies, l'idéalisme "vert" peut renforcer ses alternatives politiques, au-delà d'une tradition angélique de la défense de la flore et de la faune. Il réussit à se donner l'allure d'une véritable critique lancée contre le mauvais ordre des sociétés modernes incapables de résister à leur

propre perte. Alarmer l'opinion publique n'est pas une mince affaire ! Les media présentent les désastres et les menaces de pollution sur un mode spectaculaire, l'effet de fascination ainsi provoqué peut se reproduire sans perturber une impuissance collective, soutenue par la prolifération incessante des dangers. Si les conflits entre les experts sont rendus publics, la relativité des risques apparaît comme un moyen de sécurisation. Le message retenu devient : on ne sait pas très bien et ce n'est peut-être pas si grave... La gestion de l'environnement semble si difficile pour l'avenir que seul l'état d'alerte permanent lui donne l'évidence de ses déterminations. La perception de la nature, comme celle de la ville, se cristallise autour de l'angoisse d'une dégradation infernale puisque chacun peut finir par penser que tout territoire, toute infime portion de l'espace sont des lieux à risque. On a beau parler d'une "écologie de l'esprit", l'idéalisme "vert" paraît se soutenir d'une ambiance "fin de siècle" pour laisser croire aux alternatives qu'il propose. Que deviendrait-il sans la panoplie des menaces qui lui sert de décor ? La volonté de construire un avenir plus serein pour la planète-Terre et ses occupants, la préoccupation pour la transmission aux générations futures d'un environnement moins dégradé sont autant d'aspirations qui résistent mal aux effets cyniques des impératifs économiques et politiques. A en croire Michel Serre, la maîtrise de l'univers serait pourtant bien entre les mains des hommes... Le destin de la nature n'est plus la nature elle-même, la responsabilité des hommes devient majeure et les découvertes scientifiques et techniques, comme chacun sait, peuvent servir autant à la destruction des écosystèmes qu'à leur gestion optimale. Si on peut parler d'une éthique universelle, dans les rapports de l'homme à l'environnement, c'est bien parce que l'éthique peut être rationnelle et

qu'elle n'est plus fondamentalement liée à la métaphysique. Seulement, cette rationalité universelle est à conquérir, elle ne peut s'imposer que sous la forme innocente d'un idéal toujours insatisfait. Une telle perspective éthique ne manquera pas alors de se fonder sur le droit pour se donner un cadre normatif intelligent, défini comme le fruit d'un consensus et l'idée d'un "contrat naturel" suppose encore une certaine métaphysique des rapports de l'homme à la nature. On voit mal comment l'expression normative de la sauvegarde de l'environnement pourrait se scinder de tout idéalisme forcené sans risquer de perdre les chances de sa propre puissance de conviction.

Et quand on parle d'écologie urbaine, on peut se demander s'il n'y a pas, de facto, un glissement du "contrat naturel" au "contrat urbain". C'est pourquoi, au cours de notre recherche, nous avons voulu montrer comment les enjeux éthiques étaient liés à des enjeux politiques par le biais du civisme qu'implique le phénomène contractuel lui-même. *« L'écologie ce n'est pas une religion, mais une morale, c'est une forme de civisme. Quand on vit dans une cité, dans une communauté, on a une morale. Même l'anarchie a une morale. Il n'y a pas de morale sociale si chaque individu ne commence pas par lui-même... La définition de la vie est générale, une espèce ne peut vivre que si d'autres vivent, la grande idée, c'est l'équilibre. La croissance, c'est le déséquilibre. Si vous faites des parkings, vous limitez les espaces verts. Il faut arriver à un équilibre entre les choses. »* (Membre des "Amis de la Terre", Toulouse). L'éthique et le politique semblent se rejoindre : penser simultanément l'équilibre du monde et la qualité de la vie citadine impliquent la permanence d'une action éthique et politique. Mais toute la question est de savoir si l'éthique,

comme pragmatique sociale quotidienne, articulée à une perspective universelle, ne conduit pas à une disparition du politique ?

Notre recherche se présente de la façon suivante :

I.- PRODUCTION DE L'IMAGE DE MARQUE DES VILLES ET MUTATIONS URBAINES.

L'image d'une ville cristallise les représentations et neutralise les contradictions sociopolitiques. L'analyse de sa production et de sa déstructuration permet de faire apparaître les enjeux occultés. Les écologistes, qu'ils soient membres d'association ou élus, adoptent presque toujours une position critique, active, face à l'image de marque de la ville façonnée par le maire (Montpellier, Toulouse sont des exemples pertinents). En même temps, une certaine ambiguïté persiste : les contradictions de l'écologie urbaine apparaissent entre des logiques de conservation et une réflexion sur le futur de la ville et, au niveau politique, les risques d'équivalence entre idéologie de gauche et idéologie de droite sont souvent présents.

Les grands chantiers dans la ville se présentent comme les signes tangibles des mutations urbaines. Ils offrent au regard des citoyens la certitude permanente d'une amélioration possible de la vie en ville. En même temps, ils supposent des choix, des stratégies qui sont remis en cause par les mouvements écologistes. Nous tentons d'analyser comment les écologistes construisent et

développent leur "propre surface d'inscription" sur la ville à travers ces métamorphoses urbaines. La question des transports nous paraît cruciale.

II.- L'ÉCOLOGIE URBAINE COMME MÉTAPHORE, ÉPISTEMOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT ET SUR-CONCEPTUALISATION DE LA VILLE.

Comment la métaphore "écologie urbaine" engendre-t-elle de nouvelles représentations et des effets de conceptualisation de la ville, de la vie citadine ?

Quelles sont les possibilités d'une épistémologie de l'environnement, quel est le sens d'une écologie urbaine ?

Les discours sur la ville : la sur-conceptualisation de la ville, l'effet-miroir entre le discours et la production d'une réalité idéalisée (le rôle incantatoire des mots "citoyenneté", "tissu social", "relations de proximité"..) Dans un langage consensuel qui absorbe les contradictions, se pose le problème de l'expression du discours critique tenu par les écologistes : comment marquer la singularité des raisons et des pratiques critiques ? Cette sur-conceptualisation de la ville, par ses effets d'équivalence de sens, limite les modes de représentativité et de légitimité des écologistes dans la ville, entraînant des phénomènes de récupération de leurs revendications et de leurs idées par d'autres tendances politiques.

III.- LES MODES D'ACTION D'UNE ECOLOGIE URBAINE : LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS.

Comment l'idéalisme critique des écologistes s'exerce-t-il dans la ville ? Les rapports de pouvoir, les types de conflit et les actions choisies. Quel est le rôle de l'invocation fréquente d'un "déficit de démocratie" ? Les armes utilisées : l'exemple du droit et le phénomène de contre-expertise. Les modalités de sensibilisation publique sont multiples : la pédagogie et l'accroissement des connaissances techniques sur le fonctionnement d'une ville ; les recours juridiques et leur médiatisation, les actions ponctuelles, parfois artistiques... Nous tentons d'analyser cette diversité des actions et des idées dans quelques mouvements associatifs.

IV.- FONDEMENTS ET PERSPECTIVES D'UNE ETHIQUE URBAINE.

L'éthique fondée sur la peur, sur la menace. La production des normes : la construction de la nécessité normative passe par une exigence d'universalisation qui provoque parfois des contradictions. Se pose également la question de la téléologie de l'écologie urbaine : l'ordre de la transmission (patrimonialisation et futur de la ville). L'écologie développe-t-elle en ville une axiologie réactive ? Défense du système des valeurs et pragmatisme moral. Quel serait le nouvel enjeu éthique ? Peut-on parler de l'éthique comme utopie urbaine ?

V.- ECOLOGIE ET POLITIQUE.

Les Verts ont bien du mal à se construire un destin politique, ils sont soumis aux exigences et aux réprimandes des mouvements associatifs qui affichent une autonomie voulue à l'égard du pouvoir et qui, le plus souvent, affirment leur négation radicale du pouvoir. De plus, les tendances humanitaires, la question de l'exclusion semblent avoir entraîné les Verts du côté de l'éthique contre le jeu de la politique politicienne.

I . IMAGE DE MARQUE , METAMORPHOSE DE LA VILLE .

La ville se donne en image d'elle-même à travers les mutations qu'elle subit. Cette transformation des villes représente la dynamique même d'une gestion urbaine et les politiques ne cessent d'associer cette représentation de la mutation à l'image de marque de la ville. "Une ville qui bouge, une ville qui change"... Sans une telle incantation, suivie d'effets visibles dans l'aménagement de la ville, l'image de marque serait ternie ou elle ne parviendrait pas à se constituer comme telle. D'une manière générale, le patrimoine urbain est un élément fondamental pour la production d'une telle image. Mais une crise des identités culturelles risque toujours d'entraîner un "repli identitaire" et de donner un sens trop déterminant aux revendications socio-politiques. Dans quelle mesure le patrimoine est-il une arme identitaire ? Les hommes politiques utilisent les patrimoines comme des éléments essentiels de l'image de marque pour leur ville ou leur région tout en cherchant à contrôler cet effet identitaire. Comment concilier en effet, l'idéal démocratique d'une reconnaissance universelle des mêmes valeurs avec la défense des identités culturelles ? La singularité revendiquée ne s'oppose-t-elle pas à l'universalité invoquée ? La transmission patrimoniale n'est pas seulement assurée par des objets et des territoires, les liens de mémoire demeurent plus complexes que leurs représentations matérielles ou que leurs inscriptions spatiales. Le traitement des patrimoines urbains semble par exemple, muséographier le centre des villes, il suit la logique de la conservation monumentale,

même s'il crée des "théâtres de socialité". Toutes les formes de l'échange dans la ville font éclater les références patrimoniales : une ville ne survit que de la reconnaissance de son propre syncrétisme culturel et social. Elle est un lieu de confrontation des cultures. Cette puissance de l'altérité dans la ville rentre en contradiction avec la défense des patrimoines quand cette dernière s'acharne à consacrer une identité culturelle trop rigide. La gestion et la mise en valeur des patrimoines risquent de transformer le témoignage en artifice pur et de faire des hauts lieux, des sites et des centre-villes un véritable réseau de simulacres coupé de toute métamorphose contemporaine des cultures. La gestion des patrimoines servirait alors à transcender l'ordinaire, à produire en permanence de l'exemplarité mais elle ne manque pas d'imprimer un certain sens à l'histoire en procédant à des oublis ou à des occultations. Et cette même forme de gestion risque de transformer la pratique touristique en une activité commémorative. Il s'agit toujours de revivre le passé, que ce soit pour des raisons culturelles ou politiques. Tout objet, tout bâtiment, tout espace peuvent devenir des moyens d'investissement patrimonial et recevoir ainsi une fonction symbolique qu'ils avaient souvent perdue.

Les gestionnaires de l'urbain, les ingénieurs qui font et transforment les cités seraient irrités s'ils entendaient dire que la ville est une métaphore. Les architectes ont l'habitude de la traiter ainsi tout en donnant la preuve qu'ils pensent les problèmes concrets de l'organisation urbaine. Et les politiques, les élus municipaux ne cessent, de leur côté, de démontrer leur capacité à comprendre les modalités de toute crise urbaine et à déterminer les métamorphoses nécessaires. Les uns et les autres préfèrent oublier qu'ils suivent des logiques de représentation pour se convaincre d'être bel et bien dans l'ordre du concret. Leur

conception de la réalité urbaine ne se mesure pas à des idéaux, elle se veut fondée sur les seules exigences d'une gestion technicienne. L'assomption des villes, leur puissance de changement se présentent d'abord comme des images publiques.

Selon des préjugés bien connus, la réalité, tenue pour concrète, précède la représentation. La réalisation technicienne suit des plans, des projets, des modèles mais elle s'offre toujours l'apparence de maîtriser et de limiter le pouvoir de la représentation afin de s'en tenir à l'évidence présumée de la nécessité. Les images de la ville qui viendront ensuite exalter l'accomplissement des grands projets sont justifiées par le besoin contemporain de la communication. Elles peuvent bien être éloignées de cette "réalité concrète", leur rôle est de persuader publiquement de la dynamique d'une ville. Cette coupure épistémologique entre la réalité concrète urbaine et l'image de la ville reste fondatrice de l'ordre urbain. Elle est cependant imaginaire puisqu'elle est déjà une extrapolation des représentations de la ville : si la réalité se donne en image d'elle-même, comment pourrait-elle précéder l'image ? La représentation est toujours déjà là, elle se soumet à un certain ordre qu'on appelait "idéologique". Or, si les idéologies sont mortes, comme on le dit souvent en cette fin de siècle, le principe idéologique demeure. Les représentations suivent un cheminement dont la logique dépend de la gestion technicienne pour conduire à la promotion ostentatoire de l'image de marque d'une ville. Et cette dernière reste présente à un tel ordonnancement des représentations, elle n'est pas seulement le produit-marketing d'un supplément d'âme. La ville, à l'heure de la compétition entre les mégapoles, est donc sommée de créer sa

propre image publique pour démontrer son pouvoir intrinsèque de métamorphose.

Les réalisations urbaines tenues pour concrètes deviennent des preuves de la vraisemblance de l'image des villes. Leur finalité ne vient pas d'elles-mêmes, mais de l'image qu'elles produisent. Et la mise en scène des grands projets urbains s'impose comme le théâtre quotidien d'une ville qui ne cesse d'aller vers de l'avant ! Les citoyens sont là pour apprécier les effets du changement et leurs aspirations sont absorbées par le rythme de cette compulsion métamorphique. Dans le meilleur des cas, on leur demande préalablement leur avis afin de leur laisser croire en l'importance de leur opinion de citoyen, et ensuite, ils assistent à la scénographie du changement comme des touristes curieux de voir ce qu'il adviendra d'une ville étrangère. Il existe aussi des lieux urbains où les habitants participent à part entière aux travaux de réaménagement de leurs espaces collectifs. De tels exemples confirment bien que l'image est absolument déterminante : la manière dont un lieu urbain peut être considéré comme dégradé et très sale consacre l'image insupportable de la saleté. Et si une décision collective est prise pour le rendre propre, elle sera impulsée par la prégnance d'une telle représentation. La ville nous apprend chaque jour qu'il est impossible de scinder ce qu'on tient pour une réalité concrète de sa représentation elle-même.

Mais l'image excède la représentation. L'image se libère des mécanismes mentaux de l'acte de se représenter. Une idéologie est essentiellement un système dominant de représentations, avec sa dynamique interne et ses modes de saturation, elle suppose donc des schèmes mentaux habituels, des modèles stéréotypés, des idéaux consacrés... L'image est plus rapide, plus mouvante, plus éphémère que la représentation. Elle

fonctionne comme un signal incantatoire quand elle est censée communiquer ce qu'est une ville, au même titre qu'un produit. Pourtant l'image a besoin de s'articuler autour de références tenues pour immuables. Ainsi en est-il de l'effet de centralité.

1.- Les effets de centralité.

La ville semble devoir démontrer qu'elle est bien une ville. Ainsi, la représentation de la centralité urbaine se construit avec le développement des zones piétonnes. Cette muséographie de la ville atteste autant son histoire que son pouvoir de conservation symbolique. Les monuments et les façades propres, les trottoirs refaits à neuf, l'éclairage traditionnel... tous ces signes de la maintenance moderne des traditions viennent consacrer l'image référentielle d'une unité spatiale et temporelle de la ville. Les grandes métamorphoses s'accomplissent à la périphérie urbaine comme si les cités du futur se développaient autour de ces lieux patrimoniaux. Et le contraste crée l'image de la ville capable de se changer, de s'adapter à la modernité, de l'anticiper, tout en ne perdant pas son "vrai" visage, celui qui transcende le temps et qui fait alors figure d'origine. Ce phénomène de la centralité se reproduit même dans la périphérie urbaine où des effets de centre sont toujours recherchés. La décentration n'existe pas vraiment malgré l'expansion parfois incohérente de la ville. L'effet de centre est toujours reconstruit par la représentation, ou bien il est recherché objectivement par les gestionnaires de l'urbain. Même au Japon, les villes ne sont pas systématiquement décentrées. R. Barthes parlait du "centre vide" de Tokyo, mais les effets de centre existent puisque

les quartiers, aussi éloignés soient-ils les uns des autres, se signifient par des fonctions culturelles ou par des activités commerciales. Et le plan de la ville de Tokyo se divise en "quartiers" avec leurs noms et leurs repères.

Faut-il croire que l'effet de centre puisse être en même temps un effet identitaire ? Dès lors, l'unité signifiée de la ville se réalise par sa muséalisation. Le destin de la "ville sous vitrine" ne dépend pas seulement de la monumentalité. Les patrimoines propres du centre des villes forment le décor des artifices de la vie citadine. Les acteurs urbains - désignés comme tels pour rendre compte de leur participation concrète à la vie citadine - doivent se déplacer en respectant les règles de la mise en scène, ils deviennent des figurants quotidiens dont le rôle est de témoigner des plaisirs de la reconstitution muséale de la ville. Cette figuration publicitaire - publique et implicitement démonstratrice - consacre le lien entre la dynamique présente de la ville et la transmission de son passé. Le "poumon de la cité" est à la fois signe de sa pérennité et de sa métamorphose. L'image dominante de l'unité se fonde toujours sur l'invocation de l'origine. On retrouve le même principe pour les régions qui doivent montrer leur origine comme le "berceau" de leur singularité.

Dans des espaces périphériques, les effets de centre peuvent être obtenus par la réhabilitation d'un ancien monument qui deviendra le repère suprême, ou par la construction d'un lieu hypermoderne qui servira de modèle architectural pour les temps futurs. Si le symbole de l'origine n'est pas là, il faut le créer ex nihilo et s'il est encore là potentiellement, il suffit de le mettre en valeur. L'unité originare n'est perceptible qu'en produisant publiquement l'image d'elle-même. Seulement, cette image devient un sigle

comme en attestent les pictogrammes qui, sur l'autoroute, annoncent les particularités culturelles d'une ville ou d'une région. D'où ce paradoxe : le signe identitaire est un signe d'équivalence. Tous les pictogrammes finissent par se ressembler et la singularité signifiée devient une universalité contrainte. Les signes de l'origine identitaire se démultiplient sous une forme de plus en plus identique. Ainsi, le pouvoir de l'image est de cristalliser les différences pour les abolir selon le protocole d'une distinction incantatoire.

Pourtant, la ville est une topique souveraine de l'hétérogénéité culturelle. La confrontation des cultures offre l'apparence d'un syncrétisme culturel, mais elle est si active que toute représentation d'une homogénéité peut être l'effet d'une tromperie. Les gestions de l'espace urbain, au nom d'une quête de cette unicité de la ville, tendent à produire une uniformisation culturelle, ne serait-ce qu'au niveau de la répartition spatiale des populations. Force est de reconnaître que l'identité d'une ville est d'emblée plurielle et que sa pluralité se heurte au principe même de l'identité. La vitesse de circulation des signes incite à croire que tout ordre identitaire reste sous le coup d'une perpétuelle déstructuration. Et ces mêmes signes culturels ne visent pas nécessairement une reconnaissance identitaire puisqu'ils sont souvent éphémères, contagieux, ou destructeurs des autres signes qu'ils ne cessent de rencontrer. On sait combien le "droit à la différence" est aussi essentiel que le "droit à l'indifférence" dans un tissu urbain où la sécurité identitaire finit par privilégier les origines nationales sur la seule manifestation des apparences dans le comportement des citoyens. Les japonais, dans leurs villes, n'ont guère besoin de revendiquer leur identité puisqu'elle est souveraine et ils ne manquent pas d'isoler

dans certains ghettos, les coréens ou d'autres populations étrangères pour éviter toute contamination. L'identité est donc requise comme l'image dominante de l'unité dynamique de la ville et l'expression de tout syncrétisme culturel se trouve alors compensée par la référence à l'historicité monumentale. Il est pour le moins étrange qu'on puisse entendre dire que les "quartiers sans âme" sont ceux où les cultures étrangères sont les plus nombreuses et les moins discrètes. Il ne faut pas confondre la réduction et l'uniformisation de certaines banlieues avec la faiblesse des identités culturelles. Pour les défenseurs acharnés du principe identitaire, c'est là un paradoxe ! L'hétérogénéité culturelle, la dynamique et le pluralisme des signes identitaires sont les plus déterminants dans des espaces où l'uniformisation culturelle provoquée par l'architecture est la plus catastrophique.

2.- Figures de la métamorphose urbaine : le cas des transports.

La ville, la région deviennent des territoires de contrôle. L'ordre urbain est figuré par la démonstration constante d'une gestion mise en scène dans l'espace. Et cette figuration de l'ordre se fonde sur la trilogie : ville propre, ville sécurisée, ville verte. L'hygiène, la sécurité et l'écologie confortent la production d'une dynamique de l'ordre et de la défense de l'identité par la mise en ordre. Les forêts, comme les villes, finissent par être balisées et par offrir au public des espaces définis, surveillés et nettoyés. Le modèle de la nature définit celui de l'ordre urbain et comme la nature est innocente, toute figure de contrôle se trouve logiquement naturalisée. Ainsi la

continuité spatiale est-elle assurée par une succession de fragments et de réseaux. Chaque portion d'espace devient un territoire où s'exerce le contrôle gestionnaire. Et le modèle urbain finit par s'appliquer à toutes les régions puisqu'il permet de développer un véritable système de quadrillage de l'espace. La référence à la nature, consacrée par l'idéal écologique, assure la sacro-sainte alliance entre le rural et l'urbain : toute région est un territoire où les flux sont régulés, où la nature est traitée comme la ville par des logiques de conservation, de sauvegarde qui définissent le traitement de l'espace et des lieux. Et c'est au coeur d'une telle figuration de l'ordre urbain que se joue la métamorphose des villes.

Les projets de transformation des villes induisent une dynamique accrue des réflexions écologiques. Disons que l'écologie s'inscrit dans le processus de mutation urbaine comme une "autre" manière de penser l'avenir de la ville. Les décisions prises pour l'avenir ne peuvent plus dépendre des seuls impératifs du moment, elles deviennent des engagements à long terme en matière d'amélioration de la qualité de la vie citadine. Ainsi, l'accroissement constant du trafic rend d'autant plus urgente la nécessité d'enrayer la pollution. A Strasbourg, le gaz carbonique atteignait certains jours 56mg/m³, soit presque le double du seuil maximal fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé. La protection de l'environnement en milieu urbain suppose une promotion des transports collectifs, une gestion des déchets et des eaux, une réhabilitation des centre-villes... et au sujet d'une telle liste, le consensus semble bien s'imposer de lui-même. Les différences d'appréciation se manifestent dans les choix effectués et dans la manière même de les effectuer. Bien des associations locales se créent et leur diversité est révélatrice des possibilités de choix. Tout le potentiel de

réflexion écologique se met alors en place à la fois pour la sauvegarde du passé et pour l'organisation du futur.

« Au centre de l'écologie, il y a le problème des transports, c'est au centre de la politique de l'énergie. Les petits trajets effectués par des voitures froides qui polluent davantage. Pollution de l'air et nuisance par le bruit. C'est là que ça fait le plus de mal et c'est là que c'est le plus facile d'y remédier. La qualité de la ville et la qualité de la vie sont interdépendantes. Les voitures sur les trottoirs, c'est une atteinte à l'esprit, c'est une atteinte aux droits de l'homme. L'espace, c'est comme l'air et l'eau, ce ne devrait pas être un objet de propriété. L'espace ne doit pas s'acheter. Déjà qu'on achète l'eau. Pourquoi pas l'air ? Ce n'est pas normal. » (Président des "amis de la terre" à Toulouse).

Une ville se restructure en majeure partie grâce à un "nouveau" système de transport, ou grâce à l'extension et à la requalification de celui qui existe déjà. A Strasbourg, par exemple, la création du tramway correspond à la définition même d'un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacement, au partage plus équitable de l'espace public... L'enjeu est de repenser la dynamique de la ville à partir de l'organisation du transport, à partir des modalités de circulation. Selon une telle perspective, il est parfois difficile de déterminer si le tramway est préférable à un système de métro automatique. A Strasbourg, la tension était forte entre les partisans de l'un ou l'autre mode de transport. Curieusement, à l'exception de la construction du V.A.L à Lille, le choix est devenu l'expression d'un clivage entre la droite et la gauche. La droite, c'est le métro automatique, la gauche, c'est le tramway. Il ne s'agit pas

d'une règle, mais d'un démarquage des conceptions de la vie en ville. Le tramway semble avoir une accessibilité plus aisée sans défigurer pour autant la ville. Mais le métro souterrain, une fois les excavations nécessaires à sa construction achevées, paraît laisser plus de place en surface. S'il y a davantage de place, la tentation sera plus forte de laisser circuler les véhicules à moteur... Or, les écologistes veulent surtout "chasser les voitures" et le tramway leur paraît être un moyen efficace. A Toulouse, un membre de l'association "les amis de la Terre" dit : « il y avait à choisir entre restaurer le tramway et construire le métro. Le métro l'a emporté. Le tramway, c'était pour nous un moyen de chasser les voitures puisqu'il circule en site propre. Le tramway est pourtant très moderne techniquement, il suffit de voir celui de Nantes. Il faut dire que la décision s'est prise au moment de la première cohabitation et que la ville a trouvé une astuce, à propos du coût, en créant une entité spéciale de gestion du métro gérée par la Caisse des Dépôts. Le surcoût est passé inaperçu... Pour Nantes comme pour Strasbourg, c'était plus aisé... A Toulouse, il y a eu des tramways, mais c'était à une époque où il n'y avait pas de voitures. Au cause de la voiture, les gens se sont installés ailleurs et on ne peut pas développer un grand réseau de tramway. C'est vrai qu'il n'y a pas plus de nuisance pour le métro que pour le tramway. Mais le tramway, c'est la visibilité, la convivialité, et le conducteur est présent. Le métro, c'est un tapis roulant. Il y a maintenant une belle intégration du métro dans la ville, mais la bataille recommence pour la deuxième ligne qui, de toute évidence, coûtera très cher. Certains écologistes disent que ni le métro ni le tramway ne sont pas satisfaisants, ils parlent du téléphérique... » D'autres, plus soucieux de "composer" avec les choix qui ont déjà été faits, tentent

d'adopter d'autres positions. L'exemple suivant ne concerne pas le clivage entre le métro et le tramway, mais il est significatif d'une prise de position "après coup" : « le problème n'est pas posé avec assez d'intelligence. Par exemple, ma ville est à côté d'un péage d'autoroute. La route a deux fois plus de flux que l'autoroute. A partir de là, on est bien obligé d'accepter l'autoroute, elle existe, on va essayer d'en rendre l'usage plus intelligent. Pour les écologistes qui sont intégristes, on ne doit pas toucher à ça. Ces écolos qui ont une vue "pince à vélo", ils ne veulent rien savoir. Pour nous, il faut instaurer des règles. » (Un élu régional, Toulouse).

Comme le métro ne provoque pas plus de nuisance que le tramway, les arguments en faveur d'un mode de transport ou de l'autre montrent bien que le choix dépend avant tout d'une préférence sociale et esthétique, et qu'il reste plutôt arbitraire. Mais, peu importe, ce qui compte, c'est qu'il impulse une certaine représentation scénographique de la vie citadine et que, dans ce sens, il contraint les habitants à repenser leur ville à travers leur mode de fonctionnement quotidien. La question de cette implantation d'un système de transport est d'autant plus cruciale qu'elle interfère immédiatement avec la mise en valeur du patrimoine de la ville. Un système souterrain a peut-être l'avantage de laisser plus intact le patrimoine, par son invisibilité même, mais du coup, il diminue pour les habitants de la ville leur possibilité de voir et de vivre avec leur propre patrimoine. De plus, l'aspect pétrifiant d'une ville trop patrimonialisée - les zones piétonnes devenant des "ghettos" - peut justement être tempéré par la visibilité même du système de transport. Le danger reste toujours de condamner à l'enfermement des zones urbaines où la circulation ne se fait plus qu'à pied.

Les grands travaux dans une ville font réapparaître certains éléments de l'ancienne infrastructure urbaine. La ville semble révéler ainsi la réversibilité de son histoire, sa métamorphose actuelle dévoilant les moments passés de sa transformation, comme si le patrimoine caché était aussi porteur des grandes opérations urbaines ou, tout simplement, des préoccupations quotidiennes de la gestion urbaine. Curieusement, cette continuité de l'histoire des infrastructures est, pour ainsi dire, mise en visibilité par les réalisations présentes, le dessous de la ville étant plus significatif quant à la monstration des métamorphoses urbaines que son dessus, malgré tous les signes patrimoniaux offerts par les monuments. Le dessous révèle davantage les lignes directrices de l'aménagement urbain et leur visibilité consacre au temps présent la logique patrimoniale. La ville offre à ses citoyens l'histoire de ses métamorphoses. Un tel principe a particulièrement été exploité de manière médiatique par la Communauté urbaine de Lille lors de la construction du V.A.L. En effet, la municipalité, grâce à une presse abondante, grâce à la télévision locale, a réussi à entretenir durant des années, la représentation d'un "accouchement" de la ville. Les excavations qui ont gêné la circulation étaient présentées comme des scènes d'engendrement de la ville par elle-même. La ville cherchait dans les "entrailles" de son passé toute la légitimité des stratégies urbaines au temps présent. A Strasbourg, l'exposition "10 ans d'archéologie urbaine" tente, de manière plus discrète, de montrer comment la naissance du tramway s'inscrit dans une "longue" histoire de la ville. La découverte d'un patrimoine "souterrain" vient conforter l'idée que le choix d'un mode de transport public est presque "porté" par l'histoire de la ville.

Ce qui est également frappant, c'est la façon dont les questions écologiques semblent elles-mêmes s'inscrire dans l'histoire des métamorphoses de la ville. A Strasbourg, la construction du tramway a permis de dégager des fosses à déchets médiévales ou modernes, des fosses en pleine-terre, des fosses-tonneaux, des fosses planchetées, des fosses maçonnées et des fosses étanches. La chronologie de ces structures est révélatrice d'une histoire de l'hygiène et, selon les auteurs, de "la prise de conscience progressive des conséquences que pouvait occasionner la pollution de la nappe phréatique". Prétexte à démontrer que les préoccupations écologiques sont déjà très anciennes ? Sans aucun doute. Les infrastructures techniques d'une ville en sont toujours une preuve. Mais, et c'est là un point essentiel, l'archéologie urbaine permet de légitimer l'idéologie écologique en montrant comment l'évolution des infrastructures répond à une logique de gestion urbaine. Par exemple, toujours dans cette exposition sur l'archéologie urbaine de Strasbourg, des archéologues montrent dans une étude sur les "dépotoirs urbains", que la gestion des déchets n'avait rien d'anarchique, mais, qu'autrefois comme de nos jours, elle était parfaitement organisée. Exit l'image des villes sales du Moyen-Age ! Si les villes médiévales étaient soumises aux immondices, il ne faut pas croire, pour autant, que cette gestion des déchets n'était pas réalisée. Là encore, l'écologie urbaine trouve dans l'archéologie de la ville les moyens d'un renversement des représentations les plus usuelles. Et les mêmes archéologues tiennent à signaler que « *plusieurs indices (les règlements urbains, la construction des fosses en dur, la constitution des dépotoirs hors des zones d'habitation, la canalisation des berges) permettent de "considérer qu'un seuil est atteint à la fin du Moyen Age et*

que s'impose la nécessité d'une distinction rigoureuse entre les dépotoirs et les zones d'habitation. »

Du coup, le lien entre "archéologues" et "aménageurs" se présente comme une relation consacrée entre tout projet d'aménagement ou de rénovation en milieu urbain et la patrimonialisation de la ville. Cette relation est alors constitutive du bien fondé du projet lui-même et la dynamique de la ville se trouve, pour ainsi dire, historicisée. L'évolution de la "trame urbaine" passe par la construction du tramway et par la mise en visibilité des patrimoines. Il n'y a pas de rupture dans la métamorphose de la ville, telle est la leçon proposée ! Une telle position permet au pouvoir municipal de prouver qu'il adopte une règle de conduite écologique. La déchirure du "tissu urbain" provoquée par les travaux est présentée comme le signe d'une meilleure cohérence de l'organisation citadine pour les temps futurs. Pourtant, il est indéniable que l'implantation du tramway induise des effets destructeurs sur le patrimoine urbain. A Strasbourg, au commencement des travaux, une association s'est créée pour la défense des marronniers qui devaient être abattus et qui l'ont été malgré des manifestations de certains citadins. Deux raisons étaient alors alléguées : le rôle symbolique de ces arbres dans la ville et la sauvegarde de l'environnement. Ainsi dans la transformation de l'espace urbain, les représentations mêmes des objectifs écologiques peuvent être en contradiction. Il est toujours difficile d'évaluer ce qui devrait être la meilleure solution pour l'intérêt public.

Les modalités de transport en ville dépendent des habitudes prises et des contraintes quotidiennes. Quand on s'insurge contre l'usage abusif de la voiture, on n'ignore pas, pour autant, que l'expansion d'un tel usage correspond à des

raisons économiques. L'industrie automobile est, comme chacun sait, l'un des moteurs de l'économie et on voit mal comment on pourrait inciter publiquement les français à acheter moins de voitures. C'est plutôt le contraire qui est fait afin de renouveler ou de rajeunir le parc automobile. Dans une étude que nous avons réalisée auprès des jeunes conducteurs, nous avons pu constater qu'une distinction très nette existait entre ceux qui habitaient au centre de la ville, ou tout simplement "en ville", et ceux qui habitaient à la périphérie, dans les banlieues. L'usage de la voiture devient presque un impératif absolu si on habite à la périphérie. Et, c'est essentiellement pour les jeunes des banlieues que la voiture reste encore un objet sacré. Car les modalités de déplacement deviennent encore plus difficiles de banlieue à banlieue, surtout après une certaine heure. La voiture représente une cellule d'espace privé qui se déplace dans un espace public. Dans ce sens, elle bénéficie d'une attraction toute particulière puisqu'on a l'impression d'être "chez soi" tout en circulant dans un espace public. Les transports en commun, surtout dans les banlieues, ont une très mauvaise image publique pour les déplacements nocturnes tandis que la voiture passe pour un lieu mobile de protection. Face à de telles représentations qui paraissent toujours confirmées par des événements quotidiens - les agressions - les questions de pollution demeurent secondaires, elles sont traitées de manière technologique (le pot catalytique, par exemple) mais elles ne peuvent l'être de manière culturelle, par un changement des coutumes. Une municipalité pourra toujours inciter à l'usage plus fréquent de la bicyclette, elle ne réussira pas à changer les représentations des bienfaits de la voiture. Il faut voir comment certains usagers utilisent leurs véhicules comme des bureaux, des salles de bain ou des chambres... Il suffit de se raser ou de se maquiller en

prenant son cours d'anglais et en se versant un petit café tiré d'une bouteille "Thermos". C'est pourquoi les mesures adoptées en matière d'usage citadin de la bicyclette paraissent souvent timorées. Quand le sénateur-maire de Metz, Jean-Marie Rausch, dit : « *je souhaite briser le cercle vicieux qui bloque le développement du vélo : d'un côté, les usagers veulent que se développent des pistes cyclables, de l'autre, les Français ne me paraissent pas mentalement et culturellement prêts à les utiliser autant que les Allemands ou les Hollandais* », il résume bien ce qui se passe. Le changement de comportement socioculturel ne peut se faire qu'à long terme. Mais il dépend également d'une certaine détermination, quitte à se heurter à des intérêts divergents et souvent contradictoires. La bicyclette a beau être un mode de transport plus "écologique" que la voiture, elle est loin d'avoir le même aura. Son usage suppose une certaine discipline en ville et appelle un surcroît de "sens civique". La question fondamentale est la forme même des interrelations qu'il entraîne et qui, le plus souvent, se soldent par des tensions entre piétons, cyclistes et automobilistes. Si le changement des comportements socioculturels s'articule à une restructuration de l'espace urbain, il n'est pas sûr que le réaménagement de l'espace puisse à lui seul modifier les habitudes prises depuis longtemps.

3.- Destins de ville

Les transformations d'une ville s'inscrivent dans son histoire et tracent sa destinée. Ainsi, le contexte actuel, à Lisbonne, est particulièrement intéressant puisque la ville est en train de subir de sérieuses métamorphoses (prolongement des lignes du métropolitain, restructuration de

certaines places...). Le projet de l'exposition universelle (pour 1998) implique une transformation fondamentale du paysage urbain, essentiellement sur le bord du Tage. Les raffineries de pétrole vont être déplacées à plus de 100 kms de la ville tandis qu'un deuxième pont (le plus long de l'Europe) sera construit au-dessus du Tage. Cette restructuration du tissu urbain se fait, bien entendu, au nom d'une lutte contre la pollution, mais elle s'inscrit dans une perspective qui engage les financements de la commission européenne. Autrement dit, les relations entre les dimensions territoriales, nationales et européennes ont une incidence particulière sur les mesures adoptées pour la construction d'un tel projet. Cette multiplication des grands chantiers est-elle révélatrice d'une prise de conscience collective du destin de la ville ? A Lisbonne, l'histoire de la ville est singulièrement marquée par des "coups du destin" (du célèbre tremblement de terre qui a entraîné toute la restructuration du quartier autour de la place du Commerce, à l'incendie qui a ravagé une bonne partie du Barrio Alto). Les représentations sociales du patrimoine urbain sont très déterminantes et la reconstitution "à l'identique" du quartier incendié montre que cette volonté de maintenir l'image patrimoniale de la ville triomphe. Il est donc intéressant d'analyser comment la conscience collective de la ville comme patrimoine est à l'origine des perspectives écologiques naissantes. En même temps, Lisbonne n'en est pas encore au stade de la ville mise en vitrine, de la ville muséographiée et pétrifiée.

« Nous avons commencé à parler d'écologie urbaine dans le nouveau schéma directeur d'urbanisme de Lisbonne. Depuis 1990, nous avons fait un plan stratégique avec une charte de l'environnement. C'est l'équivalent du Plan d'occupation des sols en France. Il y a une série de composants dans cette

charte, et particulièrement, le problème des zones humides, celui des patrimoines, des petits ensembles construits, et nous avons retenu aussi "le point de vue". Lisbonne est une ville de collines avec des vues panoramiques sur le Tage. Certains points de vue ne peuvent être obstrués par de nouvelles constructions. Nous avons tenu compte des quartiers où il y a une communauté. Cet ensemble de composants forme une charte. Malheureusement au Portugal, les mouvements associatifs très actifs pour la défense de l'environnement sont très centrés sur la nature. Par exemple, à Lisbonne, ces mouvements s'occupent surtout du problème de la construction du nouveau pont, car il y a la question des oiseaux. Ils ont fait un bon travail auprès de la commission européenne. Nous les avons invité à participer au plan stratégique de la ville, mais ils sont très passifs en ce qui concerne la ville. Il y a un groupe puissant au Portugal, le Quercus. Au niveau des villes, il n'y a pas de travail spécifique. Nous avons un mouvement centré sur la zone riveraine du Tage. S'agit-il d'un mouvement structurel d'opinion ou d'un mouvement conjoncturel ? C'est une vieille question. Depuis une décennie, les ports deviennent en grande partie des "friches". Quand l'administration du port a tenté de raser des bâtiments et de faire de grandes surfaces de béton, il y a eu un mouvement qui s'est créé contre ce processus, et celui-ci a atteint son objectif. Le bétonnage a été stoppé. Je dois dire qu'il serait préférable pour nous, à la municipalité de Lisbonne, d'être confronté à des mouvements structurés. L'action que nous menons depuis 1990, la ville y est sensible, mais c'est difficile au niveau des organisations institutionnelles qui se battent entre elles, selon leur lobbies. Nous préférierions qu'il y ait une opinion publique plus déterminée. A propos de la zone riveraine du Tage, c'était très bien. Nous essayons de fixer des règles,

mais les administrations, comme celle du port ont une autonomie juridique. C'est le même problème pour le métro qui a son autonomie et qui a fait des choix contre notre plan. Par exemple, nous avons choisi, comme prolongement de la ligne de métro jusqu'à Cais Sodré, un axe où prédomine déjà l'activité tertiaire. Or, cette administration a choisi un axe où prédomine l'habitation privée et ce choix va engendrer un développement de l'activité tertiaire et vider ce quartier de ses habitants. Le métro, c'est une entreprise publique, sous la tutelle du ministre des Travaux Publics. Nous avons eu pour nous l'appui du ministère de la Planification, mais pas celui du ministre des Travaux Publics. Pour le pont sur le Tage, c'est le même problème. Nous avons choisi de le placer de manière plus "centrale" et de le rendre à la fois routier et ferroviaire, la décision a été prise par le Ministère des Travaux Publics de le construire plus loin et de le rendre seulement routier. Pour la ville, c'est presque un non-sens. »(Un membre de la direction du projet de planification stratégique de la Mairie de Lisbonne).

Le devenir de la ville à Lisbonne reste entre les mains de l'administration et la question majeure est le manque de coordination entre les différentes institutions qui est lui-même produit par le lobbyisme. Ce qui nous amène à considérer comment le centralisme peut, dans un premier temps, paraître nécessaire pour introduire, dans un second temps la possibilité d'une émergence des mouvements associatifs ou, tout simplement d'une opinion publique plus déterminante. C'est là une situation qui peut sembler paradoxale. L'autonomie des institutions gênent à la fois la réalisation du plan stratégique pour l'aménagement de la ville et induit une certaine inertie des habitants qui assistent à la guerre des institutions.

« Les grands travaux actuels dans la ville de Lisbonne sont le fruit d'une réflexion des années précédentes. En 1989, il y a eu un débat très fort sur l'avenir de la ville. C'était une réflexion stratégique : "Lisbonne capitale atlantique de l'Europe". Mais cette réflexion s'est poursuivie dans la réalisation du plan stratégique. Mais au niveau de la gestion de ces quatre années, je ne sais pas... C'est grâce à cette réflexion que nous avons obtenu la décision de faire l'exposition universelle de 98 dans la zone orientale qui est dégradée. Au début, l'intention était de la faire dans la zone de Belem, plutôt riche, avec déjà des lieux culturels. En optant pour la zone orientale, tout l'enjeu était une requalification de cette partie de la ville. Au niveau de l'infrastructure nous avons obtenu et réalisé des choses, c'est certain, alors en 1993, nous avons gagné les élections plutôt facilement. Nous avons alors voulu passer de l'infrastructuration de la ville à la qualification de la ville, mais ce n'est pas encore une réussite. Nous avons moins d'argent, c'est vrai, mais cette qualification coûte aussi moins cher. Avec l'argent d'un pont, on peut qualifier beaucoup de places et de rues. C'est moins cher mais c'est beaucoup plus difficile ! Par exemple, il faut discipliner les stationnements de surface, la situation devient infernale ! Une proposition du plan stratégique de Lisbonne, c'est la constitution d'une haute autorité métropolitaine de transport. Il est clair que la faute tient à l'infrastructure de transport, mais le plus terrible est qu'il y a cinq opérateurs de transport dans la ville. Il n'y a pas de coordination entre eux. »(Membre du projet de planification stratégique de la ville de Lisbonne).

Toute ville a son histoire, et par là-même, suit au cours du temps une figure de destin. A Lisbonne, la relation entre la mise en chantier actuelle et les catastrophes qui ont pu toucher la ville n'est, semble-t-il, pas prégnante. Selon J. De Miranda, professeur à la Nouvelle Université de Lisbonne, « *l'effet le plus fort du tremblement de terre, au XVIIIème siècle, c'est le processus de déplacement de la population et la main mise de l'Etat sur le sort de la ville. Quant à l'incendie du Chiado, on a parfois dit qu'il avait été provoqué par des spéculateurs. L'idée de catastrophe ne touche pas vraiment parce qu'il y a sans doute une indifférence pour la ville elle-même. Le danger est associé à la mer, toute la poésie vient de la mer. L'idée de catastrophe est toujours liée à des affaires politiques comme cet incendie du Chiado.* » La catastrophe semble s'inscrire dans un processus de métamorphose, elle sert de métaphore d'origine pour l'histoire de la ville.

Les grands travaux dans une ville apparaissent comme la réalisation en acte d'une restructuration de la ville. Se pose alors la question de l'articulation entre l'infrastructure et la superstructure, entre la réorganisation de l'espace urbain et le développement d'une qualité de la vie citadine. Les réflexions écologiques sont toujours invoquées comme la démonstration d'une nouvelle réflexion sur la ville et comme la possibilité d'une autre orientation par la recherche d'une qualité de vie. « *L'exposition universelle prévue pour 1998 a été une décision inespérée pour la ville de Lisbonne. Il y aura surtout la restructuration de la partie orientale de la ville, sur le bord du Tage. Le problème vient du fait que le financement pour un tel aménagement va produire un certain déséquilibre par rapport à l'ensemble de la ville. Il faut*

également repenser tout l'imaginaire urbain de Lisbonne, tout le monde est intéressé, mais la discussion a été plus orientée sur les questions techniques. On ne peut pas réduire l'aménagement au seul problème technique. La ville est mise en crise. La visée planificatrice de l'Etat sur la ville se heurte à des contre-propositions, mais la "capitalité" exacerbe les conflits entre le pouvoir municipal et celui de l'Etat. Par ailleurs, d'autres municipalités sont mécontentes, la ville de Porto proteste parce que Lisbonne est privilégiée. Le chiado a été entièrement contrôlée par la municipalité qui s'est montrée incapable de reconstruire le quartier brûlé, il y a déjà sept années. C'est incroyable que ça dure aussi longtemps. Au contraire, la zone urbaine orientale se fait déjà à grande vitesse. » (Professeur J. de Miranda). Le cas de Lisbonne, par rapport aux villes de Strasbourg et de Toulouse, révèle bien la complexité des rythmes de métamorphose urbaine. A Lisbonne, ce sont pour ainsi dire, les différentes étapes qui sont "brûlées", il faut faire si vite que la ville ressemble plus à un lieu de catastrophe qu'à un grand chantier. « Ce qui m'a frappé pendant la période "Lisbonne, capitale mondiale de la culture", c'est qu'on a tout cassé, les monuments symboliques sont restés cachés, Lisbonne est resté un grand chantier. C'est incroyable ! C'est une société qui n'a pas le sens de la complexité et de la rationalité. Il n'y a pas de vue d'ensemble des éléments de la ville. Le féodalisme persiste, l'existence des territoires assujettis, féodalisés. Ce sont des entités administratives différentes qui organisent ou planifient et la mairie n'a pas le pouvoir de gérer la ville de manière unitaire. » (Membre de la Direction générale de l'aménagement du territoire).

Cependant, liée à la métamorphose urbaine, la représentation du destin de la ville laisse une place fondamentale à

l'écologie qui se présente toujours comme une alternative à l'arbitraire des pouvoirs politiques. *« L'écologie vient de la crise politique. Elle est très technique. A Lisbonne, elle a été une importation, tous les partis sont désormais obligés de mettre dans le programme des perspectives écologiques. La "guerre de l'espace" entraîne une mobilisation des passions. C'est la crise des institutions de la médiation, de tout l'espace de la médiation. »* (J. de Miranda). Représentant la "conscience souffrante" de la communauté mondiale, l'écologie est au croisement du politique, de l'éthique et du technique pour l'avenir des villes. Et les écologistes aiment bien montrer qu'ils sont révolutionnaires parce qu'ils captent les énergies mêmes d'un anarchisme perdu. *« L'anarchie portugaise tourne à l'écologie parce qu'elle a disparu comme mouvement institutionnel mais non comme état d'esprit. Ce n'est pas un mouvement facile d'intégrer dans un système qui fonctionne avec les élections. Il y a un manque de réflexion politique, parce que la question de la médiation est exclue, c'est une mystique populaire qui entraîne une confusion de l'humanité avec le politique. La ville contre la nature : c'est un mouvement patrimonialiste avec une vision sacrificielle du monde et de la politique. L'écologie n'est-ce pas la mort du politique ? »* (J de Miranda).

Les représentations du destin d'une ville, bien qu'elles soient toujours présentes à l'esprit des citoyens, demeurent en bonne partie inconscientes. Elles servent pourtant de support public et collectif à toute production de l'image de la ville elle-même. Et l'écologie, en s'opposant le plus souvent au pouvoir politique qui façonne et promeut cette image, s'impose comme une force critique. Elle traduit une certaine volonté collective de résistance au pouvoir politique qui déterminerait le sort de la ville, en proposant

d'autres finalités dont la légitimité est à la fois technique et sociale.

APPENDICE :

Les mouvements sociaux et la structure écologique urbain de Lisbonne (Adriano DUARTE RODRIGUES)

Située à la pointe occidentale du vieux continent et tournée vers l'Atlantique, Lisbonne est une des portes les plus importantes d'accès aux Amériques et à l'Afrique. Elle a donc joué, au cours des cinq derniers siècles un rôle déterminant dans la découverte européenne du Nouveau Monde et dans les échanges intercontinentaux aussi bien religieux et politiques que culturels et commerciaux. A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, Lisbonne a perdu cette situation privilégiée en faveur de pays comme le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, où le démarrage de l'industrialisation s'est plus tôt affirmé et intensifié. A partir de cette époque, le Portugal n'ayant pas suivi le chemin de la modernisation de son tissu productif, Lisbonne est restée une ville fermée sur elle-même, nostalgique de sa prospérité d'autres temps, indifférente aux tournants qui un peu partout se faisaient sentir en Europe. Elle présentant, encore dans les années 70, les marques d'un considérable retard structurel, qui était visible notamment dans la relative précarité des

infrastructures collectives. Le charme de Lisbonne ainsi que les qualités d'accueil qu'elle offrait aux touristes étaient donc particulièrement chargés d'ambiguïté puisqu'ils étaient associés à une impression d'anachronisme, à une espèce de voyage dans le temps, d'un retour aux valeurs traditionnelles que les sociétés industrielles avaient depuis longtemps perdues.

Au début des années 80, Lisbonne était une ville en voie de dépeuplement¹, suite aux exodes d'une population qui ne pouvait trouver dans la ville des logements disponibles à des prix satisfaisants. Avec un parc immobilier largement insuffisant, un grave déséquilibre entre le nombre de personnes obligées d'y venir chaque jour pour travailler et le volume de la population résidente², un retard considérable du réseau routier et des transports, une pollution tant sonore qu'atmosphérique de plus en plus insoutenable³, la situation de Lisbonne, au cours des années 80, était devenue explosive.

¹ De près de 800000 habitants en 1981, la ville de Lisbonne ne comptait plus que 660000 habitants en 1991. Par compte la population de l'aire métropolitaine, regroupant les 18 municipalités environnantes, n'a cessé de s'accroître au cours de cette même période, augmentant sa population de plus de 10%. La ville de Lisbonne concentre plus de 54% des emplois et des services de la région. Le déséquilibre démographique de la région métropolitaine de Lisbonne est bien visible dans le processus de vieillissement de la population de la ville, de dégradation de l'état de ses immeubles, d'intensification des mouvements migratoires quotidiens et le développement des cités dortoirs dans la périphérie. La désertification démographique n'atteint pourtant pas toutes les zones urbaines de la même manière. C'est le centre ville, la région de la partie basse de Lisbonne (de la Baixa Pombalina) qui a été le plus touchée par ce phénomène, perdant à elle seule, entre 1981 et 1991, quelques 117000 résidents, passant de 424000 à 307700 habitants.

² D'après les informations disponibles, entrent chaque matin dans la ville 240000 voitures pour un parc de stationnement d'à peine 50000 places. Le nombre des voitures entrant chaque jour par les 5 entrées vient s'ajouter aux 400000 véhicules enregistrés dans la ville. L'insuffisance quantitative et qualitative des transports publics explique que à l'intérieur de la ville de Lisbonne, près de 52% des déplacements utilisent le transport individuel pour 1,3 millions de déplacements. On dénombre chaque jour 2,8 millions de déplacements dans la région métropolitaine de Lisbonne, dont 67% de transports publics et 33% de transports individuels.

³ D'après un rapport du Ministère de l'Environnement sur la qualité de l'air en 1993, pour 24 heures, le maximum des moyennes de monoxyde de carbone variaient entre 2100 et 18100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, les valeurs du dioxyde d'azote allaient de 86 à 78,9 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, la valeur moyenne de l'ozone était de 52 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, les valeurs du dioxyde de soufre variaient entre 73 et 126 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et celle des particules inhalables était de 210 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

D'où la priorité accordée par l'actuelle équipe municipale, présidée par le socialiste Jorge Sampaio, à la définition d'un *Plan Stratégique de Lisbonne* (PSL), document approuvé en juin 1992, après consultation de spécialistes de diverses disciplines. Le PSL est «un programme de référence» devant servir d'«instrument de politique et de culture urbaine municipaux». Il a orienté la formulation du *Plan Directeur Municipal* (PDM), instrument normatif approuvé en juillet 1994, après une large consultation et des débats publics. Le PDM définit les normes devant être respectées lors des décisions à prendre par les pouvoirs publics dans les domaines de l'aménagement des espaces et fixe les grandes orientations en matière de gestion et d'intervention des différents acteurs sociaux.

1 La "Structure Ecologique Urbaine" de la Ville de Lisbonne

Le PDM de la Ville de Lisbonne définit, dans son article 19, une *Structure Ecologique Urbaine* (SEU):

«La structure écologique urbaine est constituée par un ensemble d'espaces verts, autant que possible continus et liés entre eux, intégrés dans l'espace urbain, visant assurer les fonctions des systèmes biologiques, le contrôle des écoulements hydriques et atmosphériques, le confort bioclimatique, la qualité de l'espace urbain à travers l'intégration d'espaces appropriés à la récréation et au loisir de la population.»

La SEU distingue ensuite trois systèmes :

a) un *système humide*, constitué par les cours d'eau à ciel ouvert et les zones environnantes, les bassins où les eaux pluviales viennent se déposer, les lacs et les lagunes;

b) un *système sec*, qui intègre les pentes à plus de 30% d'inclinaison, les sablières et les carrières, les zones à la lisière du paysage rural, les zones de prairies à occupation limitée et les massifs de végétation;

c) un *système de couloirs*, qui intègre les bandes de protection aux voies de circulation et les rues arborisées, les fermes et les potagers des sites historiques et des zones consolidées.

La SEU propose encore, pour chacun de ces systèmes, des usages préférentiels ainsi que les indices d'occupation. Il y est dit notamment que le *système humide* devrait être réservé aux espaces verts à grande utilisation, à des potagers et aux parcs urbains, que le *système sec* devrait être aménagé en espaces verts à moyenne et basse utilisation et devrait intégrer les voies de circulation et les bâtiments, que dans les *couloirs* l'on devrait permettre «tous les usages compatibles avec les infrastructures qui leur sont affectées et avec les espaces publics urbains, les bandes arborisées devant lier entre eux le système humide et le système sec, afin de permettre le maintien de la continuité biologique.»

La SEU définit aussi les taux d'occupation souhaitables pour chacun de ces trois systèmes. Ainsi, dans le *système humide* on ne devrait pas dépasser 0,1 d'occupation d'espaces construits, dans le *système sec*, le taux d'occupation des équipements et infrastructures devrait rester en dessous de 0,2, tandis que les bâtiments destinés aux équipements collectifs, au logement et au tertiaire devraient s'y situer en dessous de 0,4.

La SEU est donc un instrument technique qui définit les grandes orientations et les principes qui doivent être respectés par les pouvoirs publics lors des prises de décision concernant les plans urbanistiques pour chacune des zones de la ville ainsi que les autorisations

à accorder soit aux promoteurs immobiliers soit aux particuliers. Qu'en est-il de la participation de la population aux décisions concernant l'aménagement et la gestion de l'espace urbain? Quel est le niveau de conscience des problèmes qui affectent aujourd'hui la ville de Lisbonne ?

2 La faiblesse des mouvements d'écologie urbaine à Lisbonne

Les mouvements sociaux au Portugal ont été profondément neutralisés, entre 1928 et 1974, période où le pays a vécu sous le régime dictatorial de *l'Estado Novo*. A partir de 1974, au moment où la démocratisation politique allait finalement permettre la constitution d'une véritable opinion publique et la réorganisation de forces sociales intervenantes, le rapide essor des media en général, et des media électroniques en particulier, entraîneraient les inévitables effets de massification.

Parmi les principales conséquences de la massification de l'opinion publique on peut facilement reconnaître l'apparition de fortes tendances individualistes et le phénomène de l'indifférence à l'égard des problèmes de la vie collective. Il y a eû bien sur des exceptions à cette tendance démobilisatrice tout au long des vingt dernières années. Pour nous en tenir à un des phénomènes plus récents, rappelons l'irruption de manifestations de masse particulièrement violentes comme celles qui se sont déroulées à Lisbonne, à partir de juin 1994, à la suite de la décision gouvernementale d'augmenter les prix du péage du Pont 25 Avril. On n'a peut-être pas encore assez réfléchi à la portée politique de ces manifestations.

Le Pont 25 Avril est le plus long pont d'Europe, construit dans les années 60, reliant les deux rives du Tage et traversé chaque matin par quelques 50.000 voitures amenant une population de travailleurs habitant de l'autre côté du Tage. On comprend facilement l'émoi que l'augmentation en 50% des tarifs du péage a provoqué ⁴.

La manière spontanée de ces manifestations ainsi que la nature des actions entreprises par les manifestants semblent annoncer un tournant dans les mouvements sociaux de cette fin de siècle et l'émergence de nouvelles formes de participation politique. Le premier jour de l'entrée en vigueur des nouveaux prix, les automobilistes ont traversé le pont en klaxonnant bruyamment et présentant soit une quantité de petites pièces de monnaie soit des billets de valeur élevée. Les opérations de paiement, étant devenues longues, provoquaient, outre une situation psychologique intenable pour les fonctionnaires chargés de la collecte, de longues files, pouvant aller, aux heures de pointe, jusqu'à plus de 25 km.

L'effet de la médiatisation, provoquée par les reportages en direct et en temps réel aussi bien des radios, que les automobilistes suivaient à bord de leurs voitures pendant la traversée du pont, que des stations de télévision, qui assuraient la transmission en permanence des événements, a été une des causes de la spectacolarité et de l'amplification des manifestations.

⁴ Le prix de la construction du Pont 25 Avril étant depuis longtemps remboursé, le gouvernement a prétendu justifier cette augmentation des tarifs du péage par le besoin d'argent destiné à supporter les coûts de son élargissement et de l'installation du train sur son plateau inférieur. Mais les manifestants ont soupçonné que cette augmentation était plutôt destinée à supporter les coûts de la construction d'un deuxième pont dont l'emplacement au nord de la ville avait été décidé par le gouvernement contre les avis des mouvements écologistes et des élus des communes où habite la plupart des usagers du Pont 25 Avril. Cet emplacement n'allant pas satisfaire les besoins des actuels usagers du Pont 25 Avril, mais le détournement des poids lourds de la circulation urbaine, les manifestants ont estimé ne pas devoir payer la construction du nouveau pont.

Il ne s'agissait pourtant plus d'un mouvement fondé sur la libre discussion et la participation des citoyens à la vie collective, mais d'un sursaut aussi éphémère que spectaculaire autour de questions concernant la gestion de conflits portant sur un intérêt sectoriel. La nature de ce nouveau type de conflits collectifs, pour la plupart spontanés et sauvages, explique peut-être les difficultés que les partis politiques et les mouvements d'opinion ont rencontré sur le terrain lorsqu'ils ont prétendu exercer leurs fonctions d'encadrement et de représentation des intérêts collectifs ainsi que des conflits et des revendications de la population. Ceci explique tout au moins en partie la faiblesse actuelle des mouvements de défense de l'écologie urbaine au Portugal et en particulier à Lisbonne.

Parmi les interventions urbaines à Lisbonne qui se sont déroulées ces dernières années ou qui sont actuellement en cours, nous pouvons retenir surtout les suivantes:

- la réhabilitation des vieux quartiers historiques, aussi bien des quartiers d'origine médiévale de la colline du chateau S o Jorge que de ceux qui remontent à l'époque de la reconstruction ordonnée par le Marquis de Pombal, à la suite de la destruction de la partie basse de la ville provoquée par le célèbre tremblement de terre et du ras-de-marée de 1755;

- le relogement des populations traditionnelles habitant dans les logements délabrés de la vieille ville ou dans les logements de construction clandestine des quartiers périphériques;

- les plans d'aménagement d'une des zones les plus dégradées de la ville, la zone orientale, où devra être installée l'Expo 98;

- l'aménagement de la partie de la zone portuaire libérée de ses fonctions (le POSOR);

- la reconstruction du *Chiado*, un des quartiers situé au centre ville, détruit lors de l'impressionnant incendie qui a eû lieu en août 1988;
- la construction de silos souterrains pour le parking automobile près des entrées de la ville;
- l'augmentation des lignes de métro et l'embellissements des stations.

Ces différents projets représentent à l'heure actuelle un tournant dans la politique d'aménagement de la ville pouvant faire l'objet d'une prise de conscience collective et de la formation de mouvements d'écologie urbaine. Malgré les efforts des pouvoirs publics, qui ont promu des débats et organisé des expositions des projets permettant à la population de les apprécier, de donner leur avis et de formuler des alternatives, la participation de la population a été relativement faible. L'absence de mouvements d'écologie urbaine organisés empêche encore à l'heure actuelle la formation d'une authentique opinion publique capable d'orienter et d'influencer de manière décisive les décisions des pouvoirs publics.

Il est vrai que les plans d'aménagement de la zone portuaire (POSOR), élaborés sans une réelle consultation populaire, dans le secret des bureaux du Ministère de la Mer, ont finalement dû être abandonnés suite à la contestation dont ils ont fait l'objet. A cette occasion, on a surtout entendu dénoncer et mettre en cause le volume excessif des bâtiments prévus pour cette zone. Considérée une région noble de la ville et ayant une vocation exceptionnelle pour l'emplacement d'équipements de récréation et de loisir, les plans du Ministère de la Mer présentaient des conséquences contestables, puisqu'ils détourneraient la zone portuaire de ces fonctions, coupant la visibilité du Tage, rendant difficile l'accès au fleuve et entraînant l'aggravation de la spéculation immobilière.

Cette contestation a été surtout l'oeuvre de textes d'opinion diffusés par la presse, la radio et la télévision ainsi que des prises de position des élus municipaux qui ont profité de cette occasion pour revendiquer des compétences dans la gestion de la zone portuaire, légalement de la responsabilité gouvernementale et donc soustraite à leur juridiction.

Après une longue période d'immobilisme, Lisbonne connaît depuis la fin des années 80 un tournant. Le nombre et l'envergure des chantiers témoignent de la volonté des élus municipaux de s'attaquer en même temps à tous les problèmes structurels hérités du passé. Cette détermination et les réalisations en cours permettent d'envisager le renouveau du tissu urbain dans les prochaines décennies. Les fonds des programmes communautaires ont permis, dans un premier temps, la modernisation des infrastructures. Mais la municipalité, en liaison avec le gouvernement et les autres acteurs sociaux, envisage actuellement une deuxième étape d'intervention destinée à l'amélioration du cadre de vie de la population., intervention en partie compromise par l'insuffisance des recours disponibles.

La participation de la population ainsi que la formation d'une véritable culture urbaine dépendent de l'organisation de mouvements d'écologie urbaine, à l'heure actuelle pratiquement inexistantes. Les récentes manifestations spontanées de contestation à l'augmentation du péage du Pont 25 Avril ainsi que la réussite du mouvement de contestation du projet d'aménagement de la zone portuaire (le POSOR) préfigurent néanmoins une prise de conscience collective récente des questions urbaines, pouvant déboucher à moyen terme sur la constitution de mouvements organisés qui les prennent en charge de manière plus efficace et durable.

II. EPISTEMOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT,
METAPHORE DE L'ECOLOGIE URBAINE ET
SUR-CONCEPTUALISATION DE LA VILLE.

Avant d'entamer une discussion sur les enjeux de l'écologie urbaine, une clarification épistémologique semble s'imposer quant au sens et au statut des termes écologie, écologie urbaine, environnement, environnement urbain. Il n'est pas possible, dans une présentation nécessairement rapide et restreinte, de rentrer dans le détail de développements qui nécessiteraient une approche plus fine. On se contentera d'indications générales, suffisamment précises espérons-le pour cadrer le propos en question dans la présente étude.

La question : « qu'est-ce que l'environnement ? » est relativement délicate. Elle doit certainement être rappelée dans toute réflexion sur l'écologie, fut-elle urbaine, dans la mesure où les termes environnement et écologie semblent se chevaucher, se recouper, bien que renvoyant à des réalités sensiblement différentes. Contrairement à ce que l'on croit parfois, la notion d'environnement est plus ancienne que celle d'écologie. L'usage moderne du terme environnement apparaît en Grande Bretagne et en Allemagne dans les premières décennies du XIX^{ème} siècle, alors que le terme d'écologie n'apparaît que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (Haeckel, créateur du terme en 1866, définit celle-ci comme la science de "l'ensemble des relations de l'organisme avec son environnement"). D'emblée le terme et la notion d'environnement renvoient à quelque chose de très général, à une localisation (ce qui entoure) de caractère physique,

géographique, mais aussi métaphorique et social, alors que le terme d'écologie s'inscrit dans une perspective scientifique précise : l'écologie désigne l'étude scientifique des relations de l'organisme au milieu et se présente, dès sa création, comme un nouveau champ de la biologie, celui de l'étude du vivant dans le cadre de son développement et de ses relations avec le monde qui l'entoure. On verra que très tôt, l'écologie a imaginé étendre ou inclure dans ses investigations l'homme, non pas cependant dans le cadre d'un programme scientifique précis, mais plutôt dans une sorte de prolongement paradigmatique, dont la mise en oeuvre n'est jamais devenue effective en termes de travaux coordonnés. Aujourd'hui, l'écologie est d'abord un large domaine de la biologie. L'origine, le développement, l'histoire de cette discipline sont depuis quelques années dans notre pays, mieux identifiés qu'auparavant, où n'existait dans ce domaine aucun travail général. De nombreux points en restent cependant encore dans l'ombre et la culture écologique, massivement anglo-saxonne, est relativement peu partagée par un public français attaché à ses traditions scientifiques propres, et dont la résistance à la pénétration des idées darwiniennes doit être soulignée (Buican).

La notion d'environnement s'est beaucoup enrichie et élargie depuis son émergence au début du XIX^{ème} siècle. Environnement est devenu un opérateur méthodologique utilisé dans de multiples domaines scientifiques et sociaux, de la théorie des systèmes aux sciences cognitives. A côté de cela, on peut considérer que l'environnement désigne un domaine particulier, le champ de réflexion et d'action à travers lequel s'appréhende la relation de l'homme au monde qui l'entoure, à entendre ici dans un sens beaucoup plus général que celui suggéré par la notion trop strictement déterministe et étroite de milieu. L'environnement constitue un regard

spécifique, très large sur le monde, il est l'expression multiple, infiniment différenciée, du rapport à double sens de l'homme au monde, aussi bien appréhension du monde par l'homme qu'intervention de l'homme sur le monde. L'environnement est ce point de vue sur le monde qui met l'homme, son activité, y compris la recherche de connaissance, et l'impact de cette activité au centre de son intérêt, dans la perspective d'interaction, d'aller retour incessant entre l'homme et le monde. C'est le sens que nous retiendrons ici.

L'environnement est donc toute autre chose et beaucoup plus qu'un champ scientifique, même si sa dimension scientifique (et technique) a connu ces dernières décennies un développement considérable. L'environnement ne peut non plus être considéré exclusivement comme champ d'intervention socio-économique : il est objet d'explorations multiples, animé de représentations diverses liées aux traditions culturelles et sociales et à ce titre, recouvre l'éventail des dimensions culturelles de l'humain, sensibilité et perception, systèmes symboliques, esthétique, mémoires et transmission, projection dans le futur, etc... S'il constitue à l'évidence un domaine extrêmement vaste - il n'existe rien qui ne puisse, à un moment ou à un autre, d'un point de vue ou d'un autre, être considéré comme ne relevant pas de l'environnement -, l'environnement est aussi mal cerné épistémologiquement. On fait fréquemment référence à la prolifération des signifiés qu'il recouvre, à sa polysémie pour en minimiser la signification ou la portée. Le succès même du terme dans ses différents domaines d'utilisation en dit cependant assez l'intérêt, qui tient au caractère opératoire de la notion d'environnement. Rapportée à l'homme, elle situe celui-ci dans une perspective d'interaction permanente, infiniment complexe avec le monde. Le sens du

terme est précisément de référencer cette multiplicité à ce point de vue précis : une perspective d'anthropisation générique, extensive du monde. L'environnement est le champ multiple des interrogations quant à l'intervention humaine et à ses limites et donc à l'ensemble des visées, théoriques et pratiques, qui y sont liées : l'environnement est une pragmatique humaine du monde. Il associe un très large éventail d'aspects, philosophiques, moraux, politiques, juridiques, esthétiques, économiques, sociaux et scientifiques.

La genèse même de l'approche environnementale peut être rattachée à des traditions culturelles et scientifiques précises. Dans l'univers culturel anglo-saxon, elle prend corps au sein d'un large développement associant une vision originale des sociétés humaines susceptibles d'auto-ajustements à travers le jeu du marché, à l'origine de l'émergence de l'économie politique, à une vision du monde physique et biologique encyclopédique, marquée par la théorie de l'évolution et, à sa suite, par le développement de l'écologie. Au centre de cette représentation une épistémologie de l'auto-poïese, d'un ordre immanent, l'absence de transcendance et la force de l'empirisme. Elle s'ancre également, dans une perspective épistémologique sans doute différente, dans une compréhension du monde mise en oeuvre par la science allemande, à travers le développement de la météorologie et de la climatologie, de la biogéographie et de la géographie, de l'océanographie. Elle s'ancre enfin plus spécifiquement dans l'expérience américaine de rencontre de très grande échelle entre l'homme moderne et l'univers "naturel", rapidement bouleversé par l'impact d'une activité humaine disposant déjà de moyens techniques considérables.

Sommairement, on peut dire que l'environnement possède une triple polarité, physico-chimique, biologique et sociale. Cette triple polarité soulève des questions d'adéquation et de pertinence, la possibilité de conflits d'impérialismes ou de déterminismes scientifiques. L'approche environnementale génère-t-elle des télescopage épistémologique dont les effets mineraient la validité du questionnement envisagé? Plus généralement la question ici est celle de coordination de spécialités, d'harmonisation de hiérarchies au sein d'une approche qui a nécessairement un caractère global et collectif. L'ampleur des questions soulevées par la convergence possible des approches scientifiques et non scientifiques à l'oeuvre dans le domaine de l'environnement dépasse toute possibilité de traitement exhaustif et approfondi dans le cadre du présent travail, elle est abordée comme axe central d'une réflexion épistémologique à développer. La convergence des perspectives scientifiques est clairement envisagée dans des programmes comme géosphère-biosphère (IGBP), et offre un horizon scientifique plein de promesses et de difficultés. Quant au volet humain de ces perspectives, rien ne s'oppose a priori à ce qu'il ne connaisse un important développement, bien au delà des mises en oeuvre actuelles, dans des approches plus anticipatrices et prospectives. Il comporte à l'évidence une dimension qui relève des sciences sociales, qu'il dépasse cependant, dans la mesure où il ne peut être considéré ou réduit à un simple champ d'étude, mais est aussi un domaine technique et pratique, quotidien, objet de choix individuels et collectifs permanents. La réalité de la pratique environnementale, conçue dans le sens large énoncé précédemment, outrepassa largement toute possibilité d'approche scientifique. Par principe, elle est incompatible avec toute réduction, ce qui

n'empêche pas pour autant des réductions variées d'y concourir et d'y prendre part.

Requérant des compétences multiples, l'environnement tend à se développer à la fois à travers et au delà des spécificités qui le construisent. Porté par le social, il induit une pratique paradoxale par rapport aux orthodoxies techniques ou universitaires, pratique nécessairement mixte d'ajustements à tous niveaux, de constructions théoriques inachevables, de mises en oeuvre de terrain de pérennité limitée. Domaine de l'homme, de relations spécifiquement humaines, l'environnement possède une dimension communicationnelle évidente, une dimension générique d'échange de toutes natures qui concourt à ajuster ce qui en constitue les domaines et les références spécialisés. Cet ajustement ne va cependant pas de soi, mais reste, dans des cadres scientifiques et techniques en évolution constante, l'objet de constructions, de réaménagements permanents, qui n'ignorent pas les blocages ou les impasses.

Tributaire d'une pluralité d'approches spécialisées, l'environnement est aussi champ d'actions et de décisions. Il s'articule évidemment au juridique comme au politique qui contribuent à en institutionnaliser la cohérence et à en assurer la pérennité. Son ancrage très large dans la complexité de la réalité physique, biologique et sociale l'expose au désordre de pratiques de toutes natures, aux manipulations ou aux manœuvres frauduleuses. Le caractère juridique des mises en oeuvre dans le domaine de l'environnement est variable et reflète les structures des sociétés et l'échelle des problèmes. Sans atteindre les développements que connaît de ce point de vue la société américaine, l'environnement est le lieu de la multiplication des litiges et des conflits juridiques. D'autres aspects

environnementaux, échappant à tout cadre juridique, restent affaire d'indignation morale et d'initiatives militantes.

Dans le champ considérable de l'environnement, l'environnement urbain maximise la dimension humaine. Il résulte en effet massivement de l'action et de l'intervention humaine sur le milieu. Celles-ci se traduisent par une artificialisation considérable du monde naturel, liée aux modifications induites par l'habitat, dont de nombreuses caractéristiques sont localement mais durablement modifiées (température, composition chimique de l'atmosphère, éclairage, albedo, sol, biotope, etc). Cette artificialisation est le fruit d'un tropisme, d'une dynamique de l'espèce humaine très anciens qui ont permis à des groupes humains toujours plus vastes de se rassembler et de s'associer dans des conditions toujours plus particulières, plus éloignées du monde "naturel", pour développer collectivement un univers spécifique. Elle a connu une accélération brutale avec l'industrialisation qui a bouleversé l'organisation urbaine et induit la situation contemporaine et l'éclatement des repères traditionnels de l'urbanité. Aujourd'hui, ce phénomène tend à s'amplifier massivement avec l'évolution démographique et l'extension mondiale de l'urbanisation.

Cette extension considérable de l'urbanisation et ses différentes caractéristiques dans les pays développés comme dans les autres pays soulèvent de façon cruciale la question d'une maîtrise possible du développement urbain, des conditions à satisfaire pour offrir aussi largement que nécessaire des conditions de vie acceptables à une masse croissante d'hommes et de femmes sur cette terre rassemblée dans des villes. Les nouvelles conditions de l'urbanisation imposent une réflexion approfondie sur l'urbain et ses

multiples caractéristiques, à la lumière des enseignements qu'il semble possible de tirer de ses succès récents comme de ses échecs...

Au coeur de l'urbanisation on trouve les multiples caractéristiques d'un processus complexe de socialisation. En ce sens, la question de l'environnement urbain semble plus que tout autre domaine de l'environnement tributaire des sciences sociales, à partir d'une palette très large d'approches associées, de l'économie à l'anthropologie. La compréhension de mieux en mieux cernée, à travers des investigations multiples à des échelles diverses, des dimensions physico-chimiques ou biologiques de l'environnement urbain, concourt à en faire ressortir avec d'autant plus d'évidence la dimension humaine, sociale, politique. La compréhension qui en résulte est évidemment toujours menacée d'apparaître comme décevante, systématiquement insuffisante dans la mesure où elle concentre toutes les difficultés propres à l'étude collective de l'homme, de la multitude de ses interactions et à la transposition en programmes, en orientations, en formation de ces analyses et de ces connaissances.

1.- Hypothèses de l'environnement urbain et nouvelles conditions de l'urbain

Le postulat de base, la condition de base d'une approche qui se veut rationnelle de l'environnement en général ou de

l'environnement urbain semble être le postulat de liberté, postulat également au fondement des sciences sociales, loin de déterminismes environnementaux liant étroitement les comportements : l'environnement est avant tout champ d'interactions. Ce postulat semble évidemment discutable et soumis à question. Aujourd'hui cette discussion a d'autant plus d'importance que tend à s'imposer la contrainte systémique, de telle sorte que l'individu ne peut facilement prétendre pouvoir échapper aux effets de système, à leurs logiques, voire à leur tyrannie (Habermas).

Ce postulat de liberté est également le postulat central de l'urbanité ("L'air de la ville rend libre") comme de la modernité, il est le sens même de l'urbanité (Weber, Benevolo). L'oubli de ce postulat, la création d'habitats, qualifiés précisément de concentrationnaires, ont joué et continuent de jouer un rôle non négligeable dans la crise urbaine, avec le développement d'un urbanisme dont la perte de complexité s'est traduit, pour ceux qui y résidaient, par une perte massive d'intérêt. Comment réaliser, comment maintenir cette condition et éviter l'aporie du sois libre, de l'impératif de liberté, comment respecter les conditions de l'exercice de cette liberté? Dans quelle mesure est-il possible de concevoir une mise en oeuvre complexe qui respecte cette condition et échappe à tout effet prescriptif? La question de la liberté constitue à l'évidence l'un des enjeux éthiques essentiels de la réalité urbaine, une des préoccupations majeures susceptibles de guider la réflexion quant à la ville.

Dans la perspective extensive de l'environnement présentée précédemment, la question de l'environnement urbain apparaît facilement comme la question de la ville même. L'approche environnementale s'offre certainement comme

possibilité incontournable pour appréhender la ville, non seulement d'un strict point de vue technique avec l'objectif de faire face à l'ensemble des nuisances, des pollutions, des gênes caractéristiques du milieu urbain, mais plus largement comme instrument particulièrement adapté pour répondre à quelques uns des défis majeurs de la réalité urbaine et contribuer à mettre en place des démarches urbaines plus satisfaisantes. Pour cela, après une problématisation rapide de l'actuelle crise de la ville, nous chercherons à examiner les perspectives qu'offre l'écologie urbaine pour tenter ensuite de cerner la signification et la portée d'une approche en terme d'environnement urbain, ce que l'environnement urbain semble autoriser à ce point de vue et les conditions (culturelles et sociales) qui y sont liées. L'approche environnementale semble bien indiquée pour répondre à l'exigence de liberté énoncée initialement, dans la mesure où elle peut problématiser et ainsi associer effectivement à des objectifs divers les moyens scientifiques, techniques et sociaux de leur mise en oeuvre. Elle ne recouvre pas seulement l'élaboration de réponses scientifiques ou techniques mais aussi le développement et l'examen des démarches, des interactions au termes desquelles, par étapes, des objectifs, eux mêmes requalifiés en cours de démarche, peuvent être progressivement atteints.

La question majeure induite par le développement urbain est celle de l'identité urbaine et de son unité. Les images qui s'imposent de la ville sont sans équivoque : crise de la ville, ville multiple, ville éclatée, ville fragmentée, ville introuvable, ville démesurée, ingérable, ville polluée, ville muséifiée. Se multiplient les perceptions contradictoires de la ville contemporaine, lieu de toutes les rencontres, mais aussi de confusions, de violences, d'indifférences, d'audaces comme de conformismes, de manipulation des images, des

fictions, des artifices identitaires et communicationnels, rassemblement architectural, économique, technique et social hétéroclite et indéterminé. Historiquement, socialement, la ville est lieu de défi pour l'humanité, défi de la migration, de la confrontation avec la volonté d'échapper aux déterminismes, aux contraintes des traditions culturelles et sociales. En ce sens, la ville est lieu de déplacement réel et métaphorique (au sens freudien), de désordre, de chaos.

En même temps qu'elle se développe à une échelle inconnue, la ville apparaît comme plus instable que jamais : elle implose et explose simultanément. Elle implose sous la pression croissante des réseaux et des circulations, de l'innovation technologique qui imposent une délocalisation, des restructurations, des réaménagements, des reconditionnements de l'espace et du temps permanents. Elle explose dans ses périphéries inarticulées, incontrôlées, dangereuses, dans l'ensemble de ses rebus et de ses refus sociaux. L'identité urbaine, l'autonomie des villes et donc, plus profondément, toute une culture urbaine sont massivement remises en cause par la modernité industrielle. L'irruption récente des technologies et des réseaux d'information et leurs conditions d'émergence sont un nouvel avatar de l'instrumentation dont les effets pèsent sur des villes dont les frontières sont de moins en moins définissables, multipliant les problèmes d'échelle, d'interaction, d'organisation du territoire. Rappelons cependant que la prolifération d'images négatives de la ville n'est pas une nouveauté. Celles-ci semblent de tout temps avoir été associées à la réalité urbaine, sur le plan médical (la ville lieu de peste...), sur le plan moral (la ville lieu de décadence...), etc...

Diverses tentatives comme celle d'A. Berque à travers la notion de médiance s'efforcent de répondre à cette perte de sens et d'établir les conditions de restauration de celui-ci. Cette voie est d'abord à entendre comme nécessité d'une mise en langage, d'une mise en discours de la ville, de constitution de la ville en sujet de discours, voie traditionnelle d'exploration de la réalité urbaine. Pour l'Occident européen, la culture urbaine fait des villes des sujets. C'est en cela que les problématiques contemporaines de la ville s'effondrent, ou plutôt ne réussissent plus à se constituer. Les villes classiques, villes sujets, sont aussi des villes projets, des villes promises, où éclate la volonté collective, l'activité, la création, la transformation, l'échange (Braudel). L'urbanité classique, dont la réalité sociale est extraordinairement précaire et brutale (Farge) témoigne, malgré les conditions démographiques particulièrement éprouvantes¹, d'une volonté farouche, expression du lien très puissant et de la force des systèmes symboliques qui en relie les habitants.

C'est ce discours urbain, démultiplié par les moyens audio-visuels, les technologies du virtuel et la multiplication des fonctions qui aujourd'hui semble avoir tant de difficulté à s'installer : la ville est devenue indicible et indescriptible et la question de la ville est aussi celle de son indicibilité dans la prolifération même des discours à son propos. Cette indicibilité tient aux conditions de la production matérielle (Benevolo) qui impose au regroupement humain de nouveaux déterminismes qui cassent la sociabilité vectrice du discours urbain, ses multiples échanges et explorations. En particulier, à travers la

¹ J. P. Poussou, A. Lottin, Ad Van der Woude, H. Soli, B. Vogler. *Etudes sur les villes en Europe occidentale (milieu du XVII^e siècle jusqu'à la révolution française)*. Paris : Société d'édition d'enseignement supérieur, 1983.

mécanisation et le développement des transports, elle temporalise radicalement la ville et la vide de spatialisation. La ville n'est plus que déplacements proliférants, en tous sens, à toutes les échelles, elle est non-lieu (Duvignaud, Augé) portant le poids de ses ruptures internes, de ses reconditionnements qui déstabilisent et menacent en permanence les sociabilités, interstitialisent les subjectivités.

Une nouvelle culture urbaine est venue se substituer à la sociabilité urbaine classique, culture fabriquée par les travaux des sociologues, des historiens, des planificateurs, des aménageurs, des promoteurs, culture technique d'où l'expérience individuelle, directe est soigneusement évacuée ou bannie ou ne fait retour qu'à titre purement décoratif, culture le plus souvent muette, abstraite et froide, ignorant¹ le besoin fondamental d'échange propre à la ville. A ce déficit urbain, la notion et la pratique de l'environnement urbain semblent apporter une réponse effective, dans la mesure où l'environnement urbain est à la fois une réalité et un projet, un projet d'échange, de socialisation, de mise en oeuvre collective, projet de communication. L'environnement urbain repose sur la réalité collective de la ville, dans ses multiples dimensions et représentations. La culture de l'environnement est une culture de l'échange, de la relation. Nous examinerons cet aspect par la suite.

Ecologie, écologie humaine, écologie urbaine.

Il ne nous est pas possible de revenir ici sur la généalogie de l'écologie dans son ensemble ni d'entamer

1 idem

l'analyse ou la discussion des travaux français qui s'y rapportent. Ceux-ci sont maintenant relativement nombreux, et l'on pourra s'y reporter². On peut considérer que la discipline scientifique qui porte ce nom apparaît dans la suite de la théorie darwinienne, dans laquelle elle trouve véritablement son fondement, mais ne commence effectivement à se développer que dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle. Elle n'en possède pas moins de nombreux précurseurs, Humboldt (1769-1859), qui établit la première relation entre climat et végétation voire Linné (1707-1778) qui, dès le XVIII^{ème} siècle avance l'idée d'une "économie de la nature".

L'idée d'une écologie humaine apparaît relativement tôt. Selon I. G. Simmons³, le terme d'écologie humaine a été créé par H. H. Barrows (1877-1960) "qui a mis l'accent sur l'importance de la relation entre facteurs physiques et humains et souhaitait en particulier étudier les éléments physiques uniquement quand on pouvait les rapporter à l'activité humaine". Aux Etats-Unis, selon MacIntosh, "durant les années 1920 et 1930, l'écologie humaine, du moins nominalement, avait été adoptée comme synonyme de sciences sociales". Les premiers théoriciens de l'écologie, Clements, Adams envisageaient sans difficulté l'extension de l'approche écologique à l'homme. Clements écrit en 1904 que la sociologie "est l'écologie d'une espèce animale particulière et se trouve ainsi en étroite association avec l'écologie des plantes". Par la suite, de manière récurrente, cette possibilité d'une extension de l'écologie à l'homme a été

² En français on peut consulter : Acot, Histoire de l'écologie, Paris : P.U.F., 1988; J. M. Drouin, Réinventer la nature, Paris : Desclée de Brouwer, 1991. J. P. Deléage, Histoire de l'écologie, Paris : La Découverte 1991.; ainsi que la traduction de l'ouvrage de D. Worster, Nature's economy ("Les pionniers de l'écologie", Paris : Sang de la terre, 1992). En anglais, on peut se reporter à MacIntosh, "The background of ecology", Cambridge University Press, 1985 ou à "Modeling nature. Episodes in the history of population ecology". Chicago : University of Chicago Press, 1985).

³ I. G. Simmons. Changing the face of the earth. Culture, environment, history. Oxford : Basil Blackwell, 1989.

maintenue par de nombreux écologistes. Le bilan que dresse MacIntosh de ces tentatives est cependant très maigre : "En dépit de l'affirmation familière des écologistes que la contribution de l'écologie aux affaires humaines devrait être très importante, avant les années 1960 l'écologie était peu reconnue en dehors de sa sphère professionnelle. Les divers usages du terme dans les sciences sociales relevaient largement de l'art de l'étalagiste, avec peu de références aux écologistes et à leurs idées (...) Les divers efforts pour rapprocher écologistes et gens des sciences sociales échouèrent à les intégrer ou à produire des mouvements significatifs vers des approches interdisciplinaires".

C'est évidemment de ce point de vue qu'il convient de situer les travaux de l'école de Chicago et la référence écologique dans ces travaux. Ce qui caractérise l'écologie urbaine de l'Ecole de Chicago est précisément la faiblesse des références techniques à l'écologie. Rappelons que l'écologie de cette époque est encore assez peu développée et ne dispose pas de l'armature conceptuelle de l'écologie contemporaine : c'est essentiellement une écologie végétale, ignorant la notion d'écosystème - qui ne sera proposée par Tansley qu'en 1935 - et encore davantage l'arrière plan thermodynamique qui lui donne consistance (établi par Lindeman en 1942) sans mentionner les développements postérieurs. Park affirme : "Ce qui nous intéresse, c'est la communauté plus que l'homme, les rapports entre les hommes plus que leur rapport au sol sur lequel elles vivent". La référence est ici claire aux communautés végétales étudiées par les écologistes américains depuis le début du siècle et dont témoigne le texte de Clements cité plus haut. Plus précisément, la référence écologique apporte un modèle conceptuel de répartition spatiale et de relation entre des groupes humains en compétition dans l'espace urbain. Elle

offre un référent pour examiner les interactions entre groupes ou individus qui prennent sens à travers ce cadre et analyser les situations urbaines. La référence écologique apporte donc essentiellement un cadre méthodologique à une approche par ailleurs de caractère économique, social et culturel, qui se situe dans la perspective classique des sciences sociales, au sens où elle ne cherche nullement à s'affranchir de la frontière durkheimienne entre le biologique et le social. Pour l'Ecole de Chicago, la référence écologique n'a pas d'autre fonction que d'apporter un cadre méthodologique très général à une étude qui se situe fondamentalement dans le champ des sciences sociales, dont il ne faut pas par ailleurs minimiser l'intérêt historique et la fécondité. La dénomination d'écologie semble déplacée et ne peut être comprise que comme historiquement datée pour désigner une approche qui selon Hannerz⁴ "a donné naissance à deux orientations de la recherche urbaine (...). L'une d'elles, plus étroitement sociologique, s'inscrit dans une lignée qui conduit sans rupture à une bonne partie de la sociologie urbaine d'aujourd'hui. L'autre orientation est plus nettement anthropologique".

Même si les choses ont beaucoup évolué depuis les années 20 ou 30 où fleurissaient les travaux de Park ou de Burgess, l'écologie urbaine, en dehors de la perspective que nous venons de décrire dont le caractère écologique est très limité, au delà de son nom, ne possède aucun statut scientifique précis aujourd'hui et ne saurait en aucun cas s'entendre comme une sorte d'étude scientifique constituée du milieu urbain, analogue à celle d'une forêt ou d'un quelconque écosystème, encore moins comme savoir faire dûment établi pour améliorer le fonctionnement urbain. Si l'on

⁴ U. Hannerz. *Explorer la ville*. Paris : Editions de minuit, 1983.

trouve chez Odum ou d'autres théoriciens de l'écologie l'amorce d'études de ce type à partir d'un modèle d'écosystème urbain, force est de constater que face à une problématique urbaine de caractère essentiellement social telle que présentée, ces études ont de fait une portée limitée. Ceci ne veut pas dire que ce type d'approche n'apporte aucun renseignement sur le fonctionnement urbain, ne puisse favoriser un regard plus précis et mieux informé sur la ville et ses flux et ne puisse être développée dans de nombreuses directions différentes. On peut évidemment imaginer et réaliser toutes sortes de bilans urbains, physico-chimiques ou biologiques et approfondir la recherche quant à des dynamiques propres au milieu urbain. Structurellement cependant, ces bilans ou ces études ne peuvent pas ne pas se rattacher, pour des raisons évidentes d'échelle comme de problématique, aux macro-cycles ou domaines classiques de l'écologie et ne peuvent donc constituer un champ totalement indépendant, ce que souligne indirectement Odum : "L'écologie urbaine est trop souvent conçue dans la science sociale comme traitant des interrelations entre les gens et l'environnement à l'intérieur de la partie construite de la ville. Ce concept est beaucoup trop étroit (...). La ville ne peut être considérée comme un écosystème au plein sens du terme que si l'ensemble de l'environnement à l'origine des flux entrant et sortant est pris en considération"⁵. Par ailleurs, et quelle que soit la pertinence et l'intérêt de calculs visant à optimiser le fonctionnement urbain, y compris à travers des modèles sophistiqués, l'activité urbaine relève d'une telle complexité humaine que l'établissement de ce savoir ne peut en aucun cas préjuger des comportements individuels et collectifs, des réponses de populations qui procèdent

⁵ E. P. Odum. *Basic ecology*. Philadelphia: CBS College Publishing, 1983.

d'ajustements de long terme. On n'imagine pas imposer des décisions sans tenir compte (directement par consultation ou indirectement par enquêtes, etc) des intéressés, dont les réponses dépendent d'une large variété de facteurs, manifestant ainsi le rôle essentiel qu'il convient d'attacher aux aspects sociaux de l'urbain, qui ne saurait être appréhendé du seul point de vue fonctionnel, à partir de modèles mécaniques, de type industriel. La prise en considération des attentes des consommateurs ne se pratique-t-elle pas systématiquement en matière de commercialisation des produits de consommation? Plus fondamentalement, l'environnement n'est pas le domaine du certain, la certitude y est en quelques sorte toujours insuffisante. La question des décisions, des mises en oeuvre en matière d'environnement est caractérisée par la difficulté liée aux incertitudes qui marquent l'établissement des connaissances et donc de la nécessité de faire partager le besoin et le développement de recherche comme la mise en oeuvre de réponses collectives par les nombreux groupes sociaux concernés, au terme d'une démarche complexe faite de multiples interactions.

Dans l'état actuel des choses et compte tenu de la difficulté des problèmes en particulier épistémologiques qu'elle recouvre dont nous venons d'esquisser quelques aspects comme de la complexité sociale de l'urbain, on voit les obstacles qui s'opposent à la constitution de l'écologie urbaine en tant que champ scientifique autonome. Celle-ci ne peut non plus s'entendre comme champ général de réflexion et de pratiques dans le domaine de l'aménagement urbain, ou de l'urbain en général : elle ne peut être considérée comme coextensive à l'urbain, compte tenu de la spécificité et de la complexité humaine et sociale de l'urbain, comme de l'ancrage scientifique de l'écologie dans un type de problématique propre. L'écologie évacue toute référence à des

acteurs concrets, à des comportements en tant que tel, domaine de l'éthologie. Elle ne conçoit les comportements précisément que dans la perspective de leur mise en oeuvre fonctionnelle dans un cadre systémique. Dans le domaine de l'homme, cette approche fonctionnaliste ne peut être exclue, elle s'est considérablement développée avec l'extension de la démarche systémique. Cette extension pose cependant un problème crucial de réduction de l'anthropique à des mécanismes sociaux répertoriés, codés et quantifiés excluant la spécificité humaine, la faille humaine, la possibilité, la capacité d'interrogation, de développement, de transformation propre à l'homme, impossible à anticiper, fruit de son autonomie psychologique et sociale, jeu des représentations dont les approches ethnologiques, anthropologiques ou psychosociologiques traduisent la complexité et que l'on voit mal là aussi se développer en dehors de leur domaine de référence : une anthropologie urbaine pourrait-elle s'autonomiser de l'anthropologie ?

Ces possibilités mises hors champ, il n'en reste pas moins qu'écologie urbaine constitue un signifiant non négligeable, que l'on retrouve, avec des usages disparates, dans de multiples publications de la littérature urbaine, dans les discours des responsables et des décideurs dans ces domaines, dans les discours et les prises de position des associations, voire dans le grand public. Quelle en est exactement la portée? Plusieurs perspectives peuvent être envisagées, de caractères divers, mais qui butent toutes sur le même obstacle, les choix et les mises en oeuvre collectifs qui constituent l'horizon incontournable des approches volontaristes de la réalité urbaine. Seule la plus large, la plus extrême retiendra notre attention ici comme moyen de poser très généralement la question.

La notion d'écologie accolée à urbain ne renvoie-t-elle pas implicitement à des ajustements (les trop fameux équilibres naturels, dont le caractère dynamique est le plus souvent ignoré) qui n'apparaissent pas dans la notion beaucoup plus générale, sous cet angle, d'environnement, et n'est ce pas là ce qui assure le succès d'un terme soumis manifestement à bien des glissement de sens? Le terme d'écologie ne vient-il pas mettre en avant la dimension bio-physico-chimique (réinjecter du physico-chimique, du vivant dans l'urbain) en minorant du même coup l'aspect social? Ne vient-il pas pour relayer de ce point de vue un impératif urbain et recrédibiliser ainsi la ville et l'initiative urbaine aujourd'hui objet de tant d'incertitudes et de questions? Ne cherche-t-il pas à s'affirmer comme perspective permettant de cadrer, de maîtriser le développement urbain à partir d'une "optimisation naturelle"?

Qu'est ce qui sous-tend cette représentation et lui donne apparence de crédibilité, qui valide son caractère implicitement prescriptif et normatif? Car c'est bien d'un impératif, d'une injonction écologique dont il est indirectement question dans de multiples initiatives ou prises de position. Le terme "charte d'écologie urbaine" le suggère assez clairement : il s'agit d'un document qui lie collectivement une population en lui assignant un ensemble d'objectifs environnementaux à atteindre, manifestation d'une sorte d'impératif urbain.

Fantasmatiquement, à la disparition problématique du mode de définition traditionnel de la ville, limite établie, enceinte, coupure qui la distingue de l'univers environnant, campagne, nature, l'écologie urbaine semble apporter une réponse, offrir une nouvelle perspective. Réappropriation de

la nature au sein de la ville, tout se passe comme si elle proposait une nouvelle limite susceptible de remplacer la limite disparue, comme si elle introduisait référence, norme et cadre face à l'effacement des repères traditionnels de l'urbanité, et ainsi s'offrait à requalifier l'urbain, réintroduisant dans l'urbain une conjonction du sensible et de l'intelligible, du sensible sur une base ou avec une connotation scientifique, du sensible capable de faire pièce à un discours technique, spécialisé, qui s'est imposé comme discours dominant de l'urbain. Elle signifierait ainsi une réappropriation possible de l'urbain. Extérieure à la ville, supposée l'englober dans un cadre plus large et qui la domine, l'écologie urbaine semblerait introduire une sorte de règle naturelle implicitement sensée s'imposer à l'activité humaine. Elle dresserait ainsi une frontière nouvelle entre la nature et la ville, en établissant la nouvelle démarcation, non plus autour, mais en quelque sorte à l'intérieur ou de l'intérieur de la ville et de sa représentation. En tant même que projet, elle semblerait capable de fonder à nouveau l'urbanité en réintroduisant symboliquement la distinction d'avec la nature à partir de laquelle se constitue l'urbain, selon des modalités parfaitement convenables puisque de caractère ou s'appuyant sur des éléments scientifiques, à une échelle considérablement plus vaste que celle de l'urbain.

Cependant, cette frontière ou la possibilité de constitution de cette frontière, qui ne repose que sur l'affirmation, la manifestation du bio-physico-chimique dans la ville, n'est pas suffisante dans la mesure où elle n'intègre pas la réalité socio-économique de la ville. Elle n'a de sens que si elle réussit à se situer à l'intérieur d'une certaine immanence sociale urbaine liée aux dynamiques propres des populations urbaines et aux caractéristiques, en

particulier économiques, qui définissent le cadre dans lequel se maintient la réalité urbaine, sans y jouer un rôle hégémonique. C'est bien là où est la faiblesse du projet d'écologie urbaine, de ne pouvoir se situer que ponctuellement, comme adversaire ou partenaire, mais pas à un niveau général d'implication dans la réalité socio-économique urbaine. Ce qui ne veut pas dire que son rôle soit négligeable et ne puisse conduire à requalifier la socio-économie urbaine. L'écologie en tant que force politique a sans doute engagé collectivement les sociétés dans des directions capitales pour l'orientation de leur organisation et de leur développement. Il importe néanmoins de tenter d'en mesurer la portée et les limites. La transposition brute de calculs écologiques aux sociétés humaines bute sur la question de la réponse des sociétés et des termes multiples de cette réponse, toujours collective, d'autant plus aléatoire que l'élaboration quantitative aboutit à des projections, des extrapolations qui n'ont évidemment pas caractère de certitude. Quant à l'appréhension qualitative, elle est éminemment relative.

On retrouve d'ailleurs assez explicitement ces éléments si l'on considère l'action des groupes dits écologistes dans une ville comme Paris dont le livre "L'écologie à Paris"⁶ offre un panorama rétrospectif. La constitution même des groupes militants mobilisés sur les questions urbaines correspond à la convergence d'acteurs différents, chez lesquels la référence écologique est très variable. Défenseurs de l'habitat s'opposant aux propriétaires, aux agents immobiliers, aux marchands de biens, aux promoteurs ou aux responsables municipaux, aux pouvoirs et aux

⁶ P.-A. Brossault, F. Breteau, J.-L. Dumesnil, L. Schneiter, I. Lopez. *L'écologie à Paris*. Paris : Abacus Editions, 1995.

comportements abusifs des technocrates, défenseurs d'une certaine qualité urbaine, d'une mémoire de la ville, de modes de vie, voire de groupes sociaux divers, ils semblent mus par des valeurs de caractère le plus souvent social au départ, l'éclairage écologique ne venant que par la suite renforcer et crédibiliser des opinions dont l'origine et le fondement sont néanmoins ailleurs. La revendication écologique est une revendication complexe, fruit d'un niveau de culture élevé, associant des préoccupations multiples, embrassant des aspects jusque là rarement associés, produisant un style, un positionnement social nouveau. Le chevauchement, le télescopage des interrogations qu'elle installe autorisent des glissements qui rendent difficile l'identification et l'attribution d'une origine précise. Visant un certain élargissement de la sociabilité, un ensemble de réappropriations, son caractère éminemment social doit être souligné, contredisant la prééminence qui lui est souvent attribuée de la nature sur le social, et qui doit plutôt être lue de l'extérieur comme difficulté voire refus à en accepter la spécificité, et de l'intérieur comme moyen de maintenir une certaine distance (sociale).

Ce type de mise en oeuvre alerte évidemment le sociologue sur le sens de ces démarches. C'est à un niveau critique que se situe préféablement l'intervention des sciences sociales dans le domaine de l'environnement (urbain) : non pas dans l'exercice précis d'une activité opératoire dans le cadre d'interventions ciblées, mais comme lieu d'une réflexion sur les conditions d'exercice d'un ensemble de pratiques et d'initiatives et sur leurs implications multiples. Ce ne sont donc pas tant des objectifs circonscrits que visera le travail du sociologue qu'une réalité plus générale, relevant d'une approche en quelques sorte plus flottante, d'attention à la participation

collective aux différents niveaux et aspects de la vie urbaine, au jeu infiniment différencié des représentations.

En quoi, l'écologie urbaine apporte-t-elle des éléments de réponse au défi urbain? Quels moyens, quels outils, quels concepts nouveaux, quelles représentations apporte-t-elle qui permettent de mieux faire face au défi urbain? L'écologie urbaine apparaît au mieux comme projet ou programme ramassé, restreint, axiologique de l'environnement urbain, projet d'analyse limitée au bio-physico-chimique, ce qui est évidemment considérable, et par extension "politique" d'intervention à ce niveau sur l'urbain, dont nous avons indiqué les limites. Ce qui semble distinguer l'écologie urbaine de l'environnement urbain serait donc un ensemble de restrictions spécifiques et l'examen d'un nombre limité d'interactions ou de variables ciblées dans une perspective d'optimisation. Autant l'idée d'environnement est générale et neutre et n'exclut a priori aucun type d'extension, autant il n'en va pas de même de l'écologie urbaine (on a ici des effets analogues à ceux du terme écologie politique)

Requalification de l'environnement urbain

Au début des années soixante, les travaux de Kevin Lynch ont introduit dans la réflexion urbaine les dimensions de perception de la ville, perception de l'environnement, image de la ville, entamant l'étude des représentations de la ville propres aux citadins, ouvrant un nouveau champ aux études urbaines. A la même époque, les travaux de Hall sur l'espace éclairaient de façon nouvelle la question de la perception de l'espace, et plus généralement des représentations, en mettant en évidence le caractère inconscient de ces représentations qui ne se manifestent qu'à travers des

conflits apparaissant quand des approches culturelles distinctes sont mises en oeuvre dans une même situation. Ces travaux nouveaux et leurs prolongements ultérieurs, la constitution d'une psychologie sociale de l'environnement, certains développements des sciences cognitives ont largement contribué à élargir et à enrichir les perspectives des sciences sociales dans l'appréhension de l'environnement urbain et donc de l'environnement en général, ils offrent des possibilités qui sont encore loins d'être pleinement mesurées et exploitées. Celles-ci semblent pouvoir nourrir, si c'est nécessaire, un projet épistémologique très large de qualification de l'environnement.

En même temps, l'ancrage scientifique et l'approche technique des divers aspects de l'environnement, en particulier de l'environnement urbain, se sont considérablement développés et ne cessent de le faire, sous l'effet croisé de l'urbanisation et de volontés de prise en considération plus qualitatives de la réalité urbaine, donnant aux enjeux d'environnement urbain une importance croissante. Certaines villes, comme Strasbourg, ont entrepris de vastes transformations fondées sur la prise en compte d'exigences environnementales multiples, bruit, pollution, qualité de vie, etc... nécessitant des études et des mises en oeuvre très développées. La qualité de l'air d'un certain nombre de villes françaises est suivie en permanence par des systèmes de surveillance constitués de capteurs et de systèmes informatisés de recueil des données. Les problèmes de bruit, d'eau, de déchets, font l'objet de nombreuses mesures et observations, d'expérimentations et de mises en oeuvre nouvelles. L'environnement est l'objet d'une attention technique, spécialisée, de plus en plus grande. Cette technicisation de l'environnement témoigne d'une évolution correspondant à une dynamique générale de la société. Elle

soulève aussi bien des questions. En particulier, elle peut présenter un caractère normatif indirect, non sans analogie avec les points de vue hygiénistes qui ont présidé aux grandes modifications urbaines de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Elle peut également se traduire, sous couvert d'intérêt général, par une confiscation de l'environnement au profit de spécialistes, experts, techniciens, ingénieurs, entrepreneurs. Ce danger d'appropriation de l'environnement par des spécialistes est récurrent et a fait l'objet de plusieurs travaux (Roqueplo, 1988, 1993)⁷. Pierre Lascoumes a cherché à en cerner les avatars sociaux dans son ouvrage "L'éco-pouvoir"⁸.

Cette évolution impose de réexaminer le questionnement quant à l'environnement, à tenter de voir dans quelle mesure l'environnement serait menacé d'éclatement, enveloppe sans substance recouvrant la prolifération d'approches de plus en plus spécialisées. Les enjeux à ce point de vue sont multiples et recourent la question des moyens et des démarches qu'on peut envisager de mettre en oeuvre pour les maîtriser. De ce point de vue, le fait évident que les problèmes d'environnement ont un caractère collectif, général et concernent toujours des groupes humains, souvent importants, dans certains cas l'humanité entière (réchauffement global) n'est en soi pas suffisant. Il est nécessaire de pousser un peu plus loin la réflexion.

Deux éléments doivent être rappelés. D'une part, le contexte d'incertitude, évoqué précédemment, implique de fait un maillage nécessairement étroit entre les divers aspects ou

⁷ Philippe Roqueplo. *Les pluies acides, menaces pour l'Europe*. Paris : Economica, 1988.
Philippe Roqueplo. *Climat sous surveillance. Limites et conditions de l'expertise scientifique*. Paris : Economica, 1993.

⁸ Pierre Lascoumes. *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*. Paris : La Découverte, 1994

moments qui participent des mises en oeuvre environnementale, ainsi que des échanges multiples entre les acteurs partie prenante, y compris les non spécialistes, les "citoyens", à travers le jeu social des représentations, auquel participent et contribuent massivement les médias d'ailleurs, par leur multiplication même, environnementalisés. A cet aspect il faut adjoindre celui d'échelle, qui impose un retour permanent au global : le meilleur exemple en est probablement celui des pollutions atmosphériques urbaines que l'on ne peut dissocier de la question de l'accroissement d'origine anthropique de l'effet de serre. Mais il semble surtout, d'autre part, que la réponse tienne à la notion d'environnement elle-même. Celle-ci est, nous l'avons souligné, un opérateur. En tant qu'opérateur, environnement signifie mise en situation et renvoie par principe à un acteur sujet confronté à une réalité qu'il ne domine pas. Il implique subjectivation. L'opérateur environnement institue une dualité sujet/monde. Cette position de sujet de l'environnement est centrale pour appréhender l'effectivité sociale induite par l'environnement. Le sujet de l'environnement est de fait, par principe, sujet en relation, relation de caractère très général, relation à d'autres sujets comme à l'univers bio-physico-chimique.

Désignant une position de sujet, l'environnement désigne également la production sociale des sujets dans cette position. Cette mise en oeuvre sociale du sujet de l'environnement n'apparaît pas comme extrinsèque, elle est constitutive. Dans une perspective non déterministe, environnement signifie donc accès à une subjectivité et intercommunication de cette subjectivité. Environnement signifie donc également capacité d'une appréhension large et approfondie, sinon complète du monde dans lequel on vit, et donc renvoie à une possibilité d'investigation, à une

connaissance élargie, dont la tradition encyclopédique anglaise, liée au sentiment qu'il est possible de circonscrire ce qui fait l'objet de l'expérience collective, offre une illustration. Environnement sous-entend ainsi l'effectivité d'une limite. A ce titre, l'approche environnementale associe à une évidente précision une certaine robustesse jusqu'à l'indifférenciation. L'environnement est aussi un horizon.

Ecologie urbaine ou environnement urbain

Au terme de ces rapides réflexions, il semble souhaitable de dégager quelques conclusions. Deux perspectives à la fois voisines et distinctes semblent se proposer pour aborder la réalité contemporaine de la ville en tant qu'instance physique, biologique et sociale. L'écologie urbaine, indépendamment du fait qu'elle n'a pas d'existence en tant que domaine scientifique, ou même en tant que champ de recherche véritablement constitué, qu'elle n'a pas non plus de programme précis, apparaît cependant comme porteuse d'un ensemble de représentations directement associées au vivant, à l'aune de ses outils propres, susceptibles d'être intégrées à la mise en oeuvre urbaine.

Rappelons le caractère malgré tout assez frustré de ces outils. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les études de démographie animale et de démographie humaine, à commencer par la question de l'observation de populations animales et de la quantification de ces populations. Que l'information obtenue à l'aide de ces outils puisse être étendue à des échelle susceptibles d'intéresser ou de

concerner les communautés humaines laisse intacte la question de la spécificité de celles-ci. Sans vouloir accréditer les perspectives d'un prométhéisme technologique par bien des côtés problématiques ou la vision que l'humanité disposerait avec la technologie seule des moyens de faire face aux difficultés auxquelles elle est confrontée, il est incontestable que l'homme dispose de moyens qui lui permettent de détourner à son propre compte les flux énergétiques et les fonctionnements des différents systèmes biophysiques et biochimiques de la planète et d'échapper ainsi à des déterminismes que des quantifications trop rudimentaires considèrent comme incontournables. La question globale et considérable du coût humain induit par ces transformations reste entière et sa solution ne saurait se trouver dans des ajustements sociaux obtenus mécaniquement.

Ne pouvant dépasser le cadre qui lui est propre, l'écologie urbaine ne peut être autre chose qu'une incitation à une prise en compte extensive du vivant dans l'urbain comme à un effort pour en appréhender les dynamiques qui laisse entière la question des réponses sociales à cette incitation, relevant d'aspects esthétiques, de style, de désir individuel et collectif autant que de connaissances ou de savoir-faire spécifiques.

L'environnement urbain ne semble pas offrir de programme particulier, mais se présente comme champ plus largement construit et opératoire qu'il n'y paraît, associant une gamme très large d'approches de caractère scientifique à la réalité non contestable d'une dynamique spécifiquement humaine d'échange et de développement au sein d'une réalité fondamentalement perçue comme limitée. De ce point de vue, il semble offrir un cadre beaucoup plus souple, multiforme et adapté pour une approche extensive des problèmes de la ville,

en particulier au sens où il est auto-instituant. Le terme d'environnement urbain semble donc mieux convenir que celui d'écologie urbaine à une approche exempte de prédétermination quant à la réalité urbaine

2.- L'écologie urbaine : une métaphore vive ?

L'expression "écologie urbaine" fonctionne-t-elle comme une métaphore ? En principe, l'écologie appliquée à la ville est une manière de mieux organiser sa gestion et son avenir. Mais c'est l'équivocité sémantique d'une telle expression qui provoque justement toute sa "richesse". Il ne s'agit pas d'un "pot pourri", mais plutôt d'un potentiel de questionnement qui révèle le pouvoir idéalisateur de l'écologie et ses limites. Difficile de penser que l'écologie urbaine soit d'emblée une utopie pour les citadins ! Les représentations de la ville sont elles-mêmes très ambivalentes : on peut considérer, par exemple, que la qualité de la vie en ville implique la propreté, mais, on peut aussi ne pas supporter une ville hyperpropre. Autrement dit, la lutte contre les nuisances se justifie toujours au nom d'une qualité de la vie en ville mais une ville sans nuisances serait une ville morte. La dimension utopique de l'écologie se heurte à une certaine "poétique" de la ville, traditionnellement fondée sur le jeu des contraires, ou plus visuellement, sur le jeu des contrastes. Pourtant, la métaphore "écologie urbaine", par les contradictions qu'elle révèle, par l'indétermination sémantique de son usage, exprime une certaine dimension utopique.

Il semble possible de repérer deux interprétations dominantes de l'expression "écologie urbaine" : celle qui reste fidèle à

une définition naturaliste, et celle qui préconise une version large dans laquelle la nature n'est présente qu'à travers la référence au système et à l'intégration systémique. Nous avons mené une enquête à Strasbourg (Florence Rudolf) sur le fonctionnement même de cette métaphore en tentant de faire apparaître le potentiel d'idées et de références qu'elle suggère.

Pour la lecture du passage suivant, nous précisons préalablement le contenu des sigles qui sont indiqués entre parenthèses :

C.M	Conseiller municipal (vert)
F.A.S	Fonds d'action sociale
C.U.S	Communauté urbaine de Strasbourg
A.H.Q.G	Association des Habitants du quartier Gare
C.G	Conseiller général (vert)
A.G.A.T.E	Association de gestion des ateliers de Neuhof.

Nous disposons de sept entretiens effectués auprès d'élus, de responsables d'association et de professionnels - chargés de mission et fonctionnaires de la C.U.S. - auxquels nous avons demandé ce que leur suggérerait l'expression d'écologie urbaine, s'ils l'emploient, et s'ils peuvent l'illustrer à travers des exemples et des contre-exemples. Il ne nous a pas été possible de construire une typologie à partir de cet échantillon. En revanche, nous avons pu repérer deux interprétations de l'écologie et, par conséquent, deux approches de l'écologie urbaine: celle qui reste fidèle à une définition naturaliste de ce terme et celle qui préconise une version large dans laquelle la nature n'est présente qu'à

travers la référence au système et à l'intégration systémique.

Des significations multiples:

Qu'elle soit clairement identifiée *«Je suis très conformiste, je me réfère à la notion scientifique : ce sont les rapports des êtres vivants avec leur milieu, donc c'est le rapport du citadin avec les parties bâties et non bâties de sa commune.»* (C.G.) ou non, l'écologie urbaine finit toujours par être rattachée à une réflexion et une pratique urbaines.

En plus de l'imprécision qui la caractérise, *«Ça ne m'évoque pas quelque chose de très précis... Comme M. Jourdain, je la pratique ou les gens la pratiquent.»* (A.H.Q.G.), d'autres réserves viennent s'ajouter à son égard : sa connotation environnementaliste, la faiblesse de son ancrage dans le vocabulaire des "acteurs" de la ville et l'incapacité, dont elle fait preuve, à rendre compte de la réalité spécifique de la ville. *«Bon c'est vrai que le mot écologie est connoté environnement, c'est pour ça qu'on ne l'emploie pas»* (A.G.A.T.E.)

«Le terme d'écologie, je l'emploie toujours avec beaucoup de modération, parce qu'il y a une telle pression environnementaliste là-dessus que je ne partage pas.» (F.A.S.), *«Je me suis souvent posé la question. Ecologie urbaine ça me semblait antinomique... C'est l'image de l'écologie. Ça évoque spontanément l'environnement naturel.»* (A.H.Q.G.) , *«...les gens qui travaillent sur la ville l'utilisent très peu, sauf peut être les spécialistes, mais en tout cas pour travailler dans les quartiers, mais aussi sur les politiques publiques ou le développement urbain, c'est un mot que je n'ai jamais entendu.»* (F.A.S.), *«...[le terme d'écologie urbaine] c'est resté chez les Verts une*

question extrêmement technique, c'est-à-dire beaucoup plus cantonnée aux universitaires.» (Verts), «Le terme environnement a été beaucoup employé à une époque, surtout par les gens qui travaillaient sur les logements. On travaille sur les logements et puis les cages d'escalier et après on s'intéresse aux abords d'immeubles et on commence à s'intéresser à tout le quartier. Ils employaient le terme logement et son environnement. C'est comme ça qu'ils abordaient les choses. Quand on a réfléchi sur l'ensemble du quartier, on n'a plus parlé, on a parlé de projet urbain.» (A.G.A.T.E.). Le fait, enfin, qu'elle soit assimilée au jargon des politiques ou des technocrates en mal d'imagination renforce encore davantage la distance à l'égard d'une formule qui est soupçonnée de servir d'habit neuf à de vieilles reliques. «Ça me suggère d'abord un attrape nigauds, un terme utilisé par les politiques, comme ils ne savent pas quoi faire au niveau politiques des villes, pour servir de chapeau à différentes activités sur le cadre de vie sans qu'il y ait une réflexion, sans qu'il y ait quelque chose de global....» (Verts).

Perçue tour à tour comme jargonnante, comme expression-piège, comme fourre tout ou comme notion savante, on lui préfère bien souvent d'autres formules comme celles de cadre de vie, de développement urbain équilibré ou de développement durable. «Pour moi ce qu'on peut appeler écologie, ce n'est pas ni la bête des Vosges, ni la protection, c'est aussi ça, mais c'est beaucoup plus un concept de société et de développement que la protection des espèces rares... aussi je préfère les termes de développement urbain.. Il me semble que la notion de développement durable est plus adéquate que celle d'écologie urbaine, même si le concept est plus large que le développement urbain ou les questions urbaines.» (F.A.S.) Vue, néanmoins, la facilité avec laquelle toutes ces

personnes entrent en conversation sur le thème de l'écologie urbaine, la distance qu'elles manifestent à son égard, nous semble plus formelle que réelle. Il s'agit, en d'autres termes, de se démarquer de certains groupes qui n'ont plus que ce terme à la bouche plutôt que de rejeter les pratiques urbaines avec lesquelles cette expression peut être associée. Ainsi, dans nos entretiens, cette absence de familiarité s'observe avant tout chez les interlocuteurs du monde associatif. Cette observation ne prétend à aucune généralisation, ni sur le monde associatif ni sur les pratiques de ce milieu, cela va de soi. Enfin, ce n'est pas, comme nous le faisait remarquer sur un ton ironique un des interviewés, parce qu'on en est resté à des «termes ringards comme le cadre de vie» qu'on ne fait rien. Sur cette réflexion, nous proposons de passer à l'analyse des discours proprement dite.

Cette différence mise à part, entre ceux qui adoptent volontiers l'expression d'écologie urbaine et ceux qui lui en préfèrent d'autres, il est remarquable que la notion ou toute autre qui en tient lieu, renvoie autant à des priorités qu'à une démarche particulière. Sans chercher à gommer les divergences qui s'affirment ou transpercent à l'occasion d'une simple remarque ou d'une anecdote, cette convergence des préoccupations mérite d'être replacée par rapport à l'actualité de certaines questions urbaines, strasbourgeoises, en particulier, telles que les déplacements dans la ville et la démocratie locale, comme la charte de l'environnement de la C.U.S. en témoigne : *«On a 9, 10 points, enfin peu importe. C'est dans un ordre, mais y'a pas vraiment de chronologie, de priorité, tout est important. Déplacement urbain,... Plan déchets,... Plan nettoyage,... Assainissement,..., Alimentation en eau,...Risques et nuisances*

industriels,... Stratégie de maîtrise de l'énergie,... Un autre élément qui moi me paraît tout à fait important c'est comment concilier l'animation de la cité et la tranquillité des riverains... Le bruit dans la ville c'est un autre élément important,... L'environnement naturel dans l'agglomération,... Le dernier tout aussi important c'est l'amélioration de la qualité des espaces publics... La trame qu'on essaye de suivre elle s'inscrit quelque part dans cette dizaine de thèmes... La démarche, elle est relativement simple au niveau politique. Il faut les engagements d'une collectivité par rapport à des programmations, des plans pluriannuels, des schémas directeurs, ça dépend comment on les appelle. Derrière tout ça, quel que soit le projet, y'a des investissements lourds, y'a de l'argent. Donc, il faut l'engagement de la collectivité, d'où la notion de plan directeur, quelque chose qui soit voté par les élus... L'autre élément, c'est la façon dont on procède pour définir : c'est l'aspect démocratie locale, des réunions sur la Charte, l'aspect concertation, sachant que quelque part c'est à la C.U.S. de prendre des décisions par rapport à des implications financières»
(C.U.S.)

Dans la mesure où tous les interlocuteurs que nous avons rencontrés accordent à certains aspects une visibilité particulière et insistent sur la nécessité de les aborder dans un esprit de démocratie locale, ni l'identification de priorités, ni l'affirmation d'une démarche ne permettent, à première vue, d'introduire des frontières franches entre les discours. Ce constat ne signifie pas qu'il n'est pas possible de les distinguer, ne serait-ce que dans la manière dont ils présentent les choses : de chaque entretien se dégage une atmosphère particulière qui est l'indice d'une différence qu'il convient d'interpréter. Par ailleurs, une attention particulière aux mots, aux thèmes, à la démarche, aux modèles

implicites de la ville qui s'affirment dans un discours ou, encore, au caractère critique ou non d'une analyse, permet d'entrer dans les nuances de chaque discours.

L'écologie urbaine entre une conception sectorielle et intégrée de la ville :

Au-delà de la convergence entre l'identification de thèmes spécifiques et l'affirmation d'une démarche particulière, c'est la priorité donnée à l'un ou l'autre de ces axes qui permet d'opérer une première distinction entre les différents entretiens. Selon que l'écologie urbaine est identifiée à un secteur, parmi d'autres, de la politique urbaine ou qu'elle se concrétise à travers une démarche dont le maître mot est la globalité, on a affaire à deux logiques différentes par rapport auxquelles les interlocuteurs se situent généralement. *«L'écologie urbaine ? Y'a plusieurs conceptions : c'est l'équilibre soit entre les modes de transport, les lieux d'habitation et les lieux de vie... entre la nature et le bitume, qui relève d'un type de développement urbain, et puis on peut aussi dire c'est tout ce qui est traitement des déchets urbains... Encore que moi, je ne la range pas trop là-dedans. C'est un aspect qui me semble trop relever d'une problématique technique.»* (F.A.S.)

Lorsqu'elle apparaît comme un complément à d'anciennes préoccupations urbaines, l'écologie urbaine n'introduit pas de rupture à proprement parlé par rapport à des pratiques urbaines traditionnelles. Il s'agit d'un simple ajout et non d'une critique des politiques urbaines classiques. *«L'expression est nouvelle, les faits pas forcément...»* (C.G.). Et il n'est pas antinomique, dans ce cas là, de pratiquer l'écologie urbaine dans un contexte cloisonné, même si ce n'est pas la démarche qui est préconisée. *«L'écologie urbaine*

s'intègre dans une politique de la ville. Une politique de la ville c'est différents sous-secteurs qui convergent. Une politique de la ville ça va être une politique du développement économique, une logique environnementale, une logique sociale, une logique culturelle,... Bon tout ça doit aller de paire... Y'a différentes composantes... La politique de la ville c'est essayer de concilier, de casser la logique des forteresses. Tout notre travail c'est de bosser en relation avec d'autres directions... et si y'a des divergences, ce qui est tout à fait possible, c'est aux politiques de décider. C'est ça la politique au sens noble du terme: décider entre différentes positions....» (C.U.S.) .

A contrario, c'est-à-dire pour ceux qui privilégient une approche globale sur un ensemble de thèmes, l'énumération d'actions est perçue comme une trahison. «Quand à la C.U.S., ils ont fait une commission d'écologie urbaine c'est pour mettre vraiment n'importe quoi depuis les crottes de chiens en passant par les espaces verts jusqu'à je ne sais pas quoi. Donc c'est surtout utilisé pour désigner le regroupement de services ou d'activités qui existaient déjà.» (Verts). Dans cette perspective, l'écologie urbaine se confond avec une critique des politiques urbaines. «Oui, alors, je crois que ce qui fait le point entre à la fois une approche complètement fantoche de l'écologie urbaine et une approche un peu plus globale, un peu plus réelle, c'est un peu la question de l'urbanisme. C'est-à-dire que dans toutes les commissions d'écologie urbaine ou les chartes d'environnement, les plans verts, que font la plupart des municipalités et Strasbourg, en général, l'urbanisme est exclu.» (Verts). La critique est en général ciblée: son principal reproche c'est l'absence d'une politique intégrée de la ville. Elle implique une rupture à plusieurs niveaux, dans la façon de penser et de travailler, qui aboutit à un

programme de démocratisation de la société dont nous aurons l'occasion de reparler. *«Les obstacles : c'est le schéma de pensée routinier, c'est les ambitions des décideurs, c'est le pouvoir économique et les rouages habituels de l'économie, c'est le peu de voix et de poids donnés à ceux qui n'ont rien à dire, c'est la difficulté à mettre en place une démocratie locale...»* (C.M.).

La globalité comme système ou comme oeuvre :

Pas plus que les défenseurs d'une approche sectorielle de l'écologie urbaine n'ont le monopole sur les contenus de l'écologie, les protagonistes d'une vision intégrée de la ville ne disposent de celui sur la définition de la globalité. Même si nous ne saurions dire quels groupes s'approprient préférentiellement quelles images, on constate que la notion de globalité est tantôt ramenée à un système, à un équilibre ou à un ordre ou, enfin, à une oeuvre ou à une harmonie.

Selon qu'ils se fondent sur la nature ou sur un juste arrangement entre les hommes, les trois premiers termes font appel à des modes de justification différents. Hormis le fait que le système et l'équilibre supposent une dynamique qui est absente de la notion d'ordre, *«Le système écologique idéal c'est celui où chacun a sa place... il ne s'agit pas de revenir à la loi de la nature... C'est essayer de trouver un système où chacun a sa place.»* (C.M.), on peut associer les trois expressions en ce qu'elles puisent dans un registre commun et accordent à l'opérativité un rôle central dans l'intégration urbaine. *«Y'a quelques copains... qui ont commencé à utiliser ce terme là en essayant de lancer cette réflexion sur la ville comme un système avec des choses qui entrent, des*

choses qui sortent, tant du point de vue des déchets, des flux de circulation, de population, de pollution,...» (Verts). Dans cette perspective, il est volontiers envisagé d'associer des experts et des contre-experts à l'élaboration de la politique urbaine. *«Un peu partout... les écologistes demandent l'intervention d'experts indépendants... C'est difficile à mener parce qu'à un certain niveau les experts sont partie prenante.» (C.M.).*

La référence à l'oeuvre, à l'inverse, puise dans un registre poétique, dans lequel les idées d'harmonie et d'accomplissement prédominent dans l'élaboration d'un monde à la taille de l'homme. *«L'écologie urbaine aujourd'hui, ça doit être comment vivre en ville aujourd'hui, ..., comment mettre tout en harmonie.» (A.H.Q.G.) «La plupart des oeuvres humaines abouties sont le fait de marches et contremarches.» (C.G.).* Ces dernières sont d'autant plus menacées que la puissance humaine est assortie d'un risque accru d'erreur. *«Ce qui caractérise la ville et en fait son charme, c'est sa sédimentation, c'est une succession d'actes et de contre-actes qui si additionnent ou s'annulent. Le progrès technique et l'évolution économique donnent à l'homme des pouvoirs infiniment grands.... La société aujourd'hui est capable de construire des objets ou des groupes d'objets - homogènes ou non - de grande dimension en peu de temps... C'est sûr que quand des fautes sont commises, leur ampleur et leur durabilité sont beaucoup plus grandes, puisqu'on a les moyens techniques de mal faire et c'est sûr que les erreurs peuvent se payer cher et beaucoup plus longtemps qu'autrefois, par définition... C'est comme pour un véhicule lorsqu'on roule à 15 km/h, les risques de dommage sont infiniment moins grands que quand on roule à 60, 90, 120 ou 175. Or les véhicules roulent de plus en plus vite. L'être humain est capable de faire de plus en plus de dégâts et de plus en plus de miracles....»*

(C.G.). Aussi, l'écologie urbaine, ou toute pratique équivalente, contribue-t-elle à une recherche de la mesure, qu'elle élabore à partir des enseignements de l'histoire et d'une certaine idée de l'homme, mais aussi en réaction contre un pouvoir de plus en plus exorbitant. *«Bien faire, c'est... je dirais essentiellement garder la mesure, garder la mesure, ne pas oublier que tout est fait pour l'homme et il y a des choses quand on dépasse la mesure on n'est plus à la mesure de l'homme. Alors, c'est une notion qui n'est pas tellement facile à manipuler, parce que cette notion de mesure varie avec le temps, avec les cultures et n'est pas une chose figée. Néanmoins, on peut quand même imaginer que dans une mesure certaine, la marche et la hauteur de l'homme restent les étalons et que, par conséquent, quand on s'écarte de ces mesures là, qui font le charme des petites places italiennes, quand on construit des avenues pour des voitures lancées à grande vitesse, on prend des risques. Plus on s'écarte de cet étalon, plus on prend des risques. Dans le sens de la hauteur, c'est sûr que la massification... Bon, Rousseau disait, c'est une citation un peu rude,..., les hommes sont comme les poissons quand on les entasse, ils pourrissent. C'est un peu facile, mais quand même il y a quelque chose de vrai. On constate une corrélation entre la massification et la déstructuration du tissu social.»* (C.G.). A la démesure doit faire face la capacité de l'homme à «apprivoiser la puissance» par un surcroît de civilité et d'humanité, dans lequel les élites plutôt que les experts, ici, ont un rôle à jouer. *«Bien sûr - toute chose égale par ailleurs - il est certain que entasser des japonais, ils ont une telle éducation, qu'ils parviennent à vivre ensemble, sans peser trop les uns sur les autres, parce qu'ils savent se déplacer en silence, à petit pas, se contenter de surfaces restreintes... C'est vrai que des gens très cultivés, lire un*

livre, écouter de la musique classique, ne nécessite pas beaucoup d'espace, beaucoup de bruit et permet une concentration forte. Alors quand l'éducation ne permet que des plaisirs bruyants, superficiels, le problème évidemment devient plus grave...» (C.G.).

Enfin, la globalité est encore volontiers associée à la convivialité et à la restauration des liens sociaux. «Y'a une sorte d'intérêt général à ce que les choses aillent mieux, soient plus sympa dans le quartier... alors les gens ne pensent pas en terme d'intérêt général, mais pensent plus collectif, plus rapports humains... plus convivialité. Y'a une telle somme de contraintes que tout le monde subit que ça crée pas des liens de solidarité, mais des relations. On partage un certain nombre de choses en positif comme en négatif. Ce qui fait que quand on revendique tel ou tel espace vert, on arrive quand même à dépasser les points de vue individuels...» (A.H.Q.G.).

Des contenus qui se permettent des libertés à l'égard de l'écologie :

Dans sa version globale, l'écologie urbaine n'est pas incompatible, pour autant, avec l'expression de préoccupations précises. Aussi, les protagonistes d'une approche intégrée de la ville peuvent-ils fustiger les politiques partielles, voire partiales, de la ville, sans se fermer à des considérations ponctuelles et plus techniques, pourvu que ces dernières entrent dans une perspective globale de la ville. Cela se traduit au niveau des priorités par une liberté à l'égard de l'écologie ou de l'environnement. Les contenus de l'écologie urbaine, dans ce cas, ne sont pas définis en fonction des thèmes classiques de l'environnement, mais d'après leur capacité intégratrice. Aussi, les questions

du logement, de la mobilité ou de l'accès aux services publics, par exemple, sont-elles plus présentes que celles des déchets ou du bruit. *«Les contre-exemples [d'une écologie urbaine ou d'un développement urbain équilibré] c'est la ségrégation par l'habitat,...C'est un développement séparé, c'est pas l'apartheid, mais on arrive progressivement à de telles différences de fonctionnalités d'un quartier à un autre qu'on arrive vers un modèle de développement séparé, ... Il n'y a plus de circulation dans la ville, d'un endroit à l'autre,...,mais chacun est un peu relégué dans l'espace qui lui est conféré. C'est l'élément aujourd'hui le plus important à prendre en compte à l'encontre d'un développement d'écologie urbaine.»* (F.A.S.). Et c'est le fonctionnement du service public dans son ensemble qui garantit l'intégration urbaine. *«Je crois que si l'écologie urbaine veut dire quelque chose, elle ne peut se baser que sur des principes qui nécessitent une intervention publique forte. C'est pas la loi de l'offre et de la demande, c'est pas la loi du marché qui sont garants ni de l'équilibre, ni du développement urbain équilibré.»* (F.A.S.).

«Quand il [le service public] fonctionne, quand il est permanent dans son fonctionnement, les effets sont immédiats sur le quartier. Par exemple, toute la restructuration du service propreté, il a des effets immédiats dans le quartier. Et les effets, ils ne sont pas seulement en terme d'emploi, c'est en terme de propreté. Le quartier est aussi propre que d'autres quartiers.... En terme de police: un commissariat qui sera ouvert 24 heures sur 24...Les événements de Schiltigheim doivent donner à réfléchir. Y'a un problème de fonctionnement de la police. Ceux qui font de l'îlotage, ils n'ont pas de problème... Par contre où ils ont des problèmes, c'est la nuit quand ils sont pas là et que ce sont ceux du centre ville. Et ceux du centre ville quand ils descendent dans les quartiers,

ils descendent comme des zorros et en fait les escalades elles montent comme ça et après pour travailler dans le quartier c'est la catastrophe....Un bureau de police ouvert 24 heures sur 24, c'est une continuité de la police sur le quartier et ça peut être intéressant....» (A.G.A.T.E). On notera, pour conclure sur cet aspect relatif aux différents thèmes abordés par nos interlocuteurs, que les transports sont cités indifféremment par les protagonistes d'une vision intégrée de la ville et les autres. Leur contenu écologique, leur pouvoir intégrateur et de leur visibilité particulière en raison de l'actualité du tramway à Strasbourg, permet d'expliquer cette popularité et confirme la présence d'au moins deux conceptions de l'écologie urbaine.

La démocratie locale comme principal remède à la désintégration sociale:

Toutes ces observations alimentent la critique d'une conception traditionnelle de la ville, dans laquelle la sectorialisation, la défense d'intérêts particuliers et l'autocratie dominant. Contre de telles pratiques, l'implication de la population apparaît comme un objectif incontournable pour tous ceux qui font leur le slogan d'une «ville pour tous». «On a réussi à intéresser la ville à l'idée d'un projet urbain. Il faut dire que l'Etat poussait l'idée en conditionnant le financement d'une tranche de réhabilitation. En 87, la ville a décidé de réaliser un projet urbain. Ils ont demandé à l'Agence d'urbanisme de le réaliser et nous on était chargé de vérifier sa faisabilité. L'agence d'Urbanisme a fait un catalogue de tout ce qu'il y avait à faire sur le Neuhof. Ils ont passé ça au conseil municipal et ils ont considéré ça comme un projet urbain. Nous on s'est pas arrêté et on a continué à bosser. On avait

embauché un architecte... Le mec quand il a vu ça, il a dit non. il faut affirmer un ensemble. Y'a les forêts, y'a tout ça et tout ça... Inscire le Neuhof dans un maillage central. C'est là qu'on voit qu'il n'est pas loin de l'autoroute, etc... Et ensuite toujours des comparaisons... Et toujours selon le principe réunions, discussions... Ils sont allés voir toutes les associations. Ils se mettaient devant le Suma, vraiment c'était un travail et quand on a fini ça a fait un montage diapos» (A.G.A.T.E.). Un des principaux obstacles à un tel développement, c'est celui de la relégation. «Je dirais qu'ils aient envie de rester, mais aussi les moyens de partir... Ce n'est pas qu'ils n'ont pas envie de partir, mais ils n'ont pas les moyens ou pas le choix de partir. C'est un peu ça qui fait que dans un tissu urbain on se sent bien. Soit on se sent bien là où on est, soit on a les moyens d'aller ailleurs sinon c'est un peu la relégation.» (F.A.S.). Aussi, toute politique de la ville digne de ce nom devrait-elle commencer par la réhabilitation du droit à l'autodétermination de la population, dans laquelle l'idée de sujet ou d'acteur figure. «...quand les citoyens ne sont pas les jouets d'un pouvoir municipale en l'occurrence, mais qu'ils sont capables d'un vouloir alors c'est tout à fait différent parce que de passifs ils deviennent acteurs.» (C.G.). La revendication d'un "droit à la ville" émane principalement des sphères favorisées de la population. «Y'a 4 ou 5 ans, dans les classes moyennes, l'idée c'était de quitter la ville... Je suis un exemple vivant. Y'a un retour en ville... Depuis quelques années c'est plutôt le mouvement inverse avec tout ce que ça suppose comme démarche et comme revendications et comme rapports entre les gens.. Les gens ont fait le choix, y'a une partie qui l'a fait de vivre en ville... Quand on dit les gens, il s'agit de gens qui se sentent relativement bien en ville et donc même s'il y a des

problèmes, ils voient les choses en positif. On l'a vu récemment, y'avait une réunion où y'avaient 200 à 300 personnes. Les gens avaient des interpellations à faire à la mairie, mais c'était pas ah oui, les crottes de chien, la propreté, les clochards ou l'insécurité. Là c'était autre chose et c'était assez intéressant. Donc, c'est quand même des gens qui ont fait des choix ou qui vivent les choses en positif...» (A.H.Q.G.). Sur les quartiers défavorisés, elle est relayée par les associations, les travailleurs sociaux ou par les habitants eux-mêmes. «...on a monté un outil technique qui s'appelait l'A.P.U.A.N.E., Atelier Populaire d'Urbanisme et d'Architecture du Neuhof, qui était une petite équipe d'architectes avec une habitante du quartier et qui était notre outil technique. C'est-à-dire qui servait à la fois à traduire pour les habitants les propositions, les plans de la ville ou de l'office HLM ou de traduire en plans les propositions des habitants... L'idée de l'A.P.U.A.N.E. n'est pas née du hasard. Ce qui a été un peu caractéristique ça a été à la fois la rencontre d'associations, d'habitants et de professionnels et qu'il y a eu une sorte de symbiose, d'osmose, à la fois les professionnels respectant - y'a eu un respect entre les associations d'habitants qui avaient beaucoup soufferts des professionnels sur le quartier...» (A.G.A.T.E).

La démocratie locale comme enjeu d'une nouvelle civilité urbaine:

Lorsqu'elle figure dans les entretiens, la démocratie locale s'affirme en général comme la pierre angulaire d'un développement urbain équilibré. Elle s'impose comme le dispositif central d'une nouvelle forme de civilité urbaine. Elle correspond à un processus de socialisation qui passe par

l'échange et l'écoute de points de vue divers, grâce auquel un "collectif" peut éventuellement émerger. « [Elle] agit pour que tous les points de vue s'expriment, ça c'est déjà un premier point très important. Même si à la limite extrême un certain nombre de points de vue n'étaient pas pris en compte du tout - ce qui est peu vraisemblable - car il est rare, sauf s'il s'agit de propositions faites dans un esprit malveillant ou par défaut, mais à partir du moment où des gens normaux font des propositions, il est bien rare quand on sait écouter et réfléchir qu'on n'y trouve pas des éléments à prendre en compte et de toute façon le seul fait d'être écouté et d'être entendu est déjà un élément considérable. Ça permettra d'adhérer ultérieurement à des propositions qu'on n'a pas faites soi-même parce qu'on aura été écouté sur le sujet...» (C.G.). Les thèmes de la relégation, de la considération et de la citoyenneté ne doivent pas occulter le fait que l'élu autant que le représentant d'une association et l'individu de base sont concernés par cet apprentissage. «Ça ne suffit pas de dire nous ne sommes pas maître. Il est important qu'une ville et Strasbourg a un poids politique, exprime des opinions. Je reviens aux transports, parce que c'est un bon exemple, il ne suffit pas de dire on ne peut rien faire parce que les visions de la SNCF sont tellement anti, contraires à nos vues... Tant que Strasbourg ne dira pas la vision véhiculée par la SNCF ne satisfait pas notre conception du service public, ne rend pas possible un schéma d'aménagement global et cohérent chez nous et nous demandons que cela change au plus haut niveau, et bien il manquera des voix au concert des personnes qui s'élèvent pour la défense du service public à la SNCF. Alors la ville peut prendre une place politique en tant que collectivité... La ville peut donner l'exemple dans sa juridiction. Elle peut élaborer des P.O.S. où elle tente d'interpénétrer l'économique et

l'habitat. Ou lorsqu'elle organise de nouvelles zones d'habitat elle met systématiquement le transport en commun. Ça c'est du ressort de la ville... Donc, elle est prise dans un réseau général, mais elle peut déjà commencer par donner l'exemple dans ce qu'elle fait elle-même.» (C.M).

«Moi, je trouve que la décentralisation n'a fait qu'un bout de chemin. Elle a déplacé les lieux de pouvoir, mais elle n'a pas changé la nature du pouvoir. Pour Strasbourg, les personnes qui exercent le pouvoir ont changé, mais le rapport des citoyens au pouvoir n'a pas changé... Les élus du peuple, comment ils ont accès au pouvoir qui leur a été conféré et comment il leur a été confisqué par quelques uns, soit par des adjoints, soit par un cabinet, soit par des technos...» (F.A.S.).

Des formes à inventer et à expérimenter:

La confiance en la démocratie ne se confond pas, pour autant, avec une absence de discernement à son égard. Tous les interlocuteurs qui envisagent sérieusement cette question s'interrogent aussi sur ses limites. Les deux préoccupations principales qui s'expriment à son sujet concernent l'articulation entre le processus de concertation et le mécanisme décisionnel et comment conjurer les effets pervers de l'institutionnalisation. *«[La démocratie locale] ce n'est pas la panacée. Ça ne suffit pas. Ça a l'avantage de permettre la participation, mais ça ne permet pas de faire l'économie de projets politiques clairs... Elle peut corriger, mais ça ne suffit pas pour construire un autre programme politique ou un autre mode de gestion.» (C.M.).* La démocratie locale est avant tout un outil de clarification. La discussion soumet les politiques à un effort d'élaboration dans les options qu'ils présentent. *«Quand les politiques*

publiques n'arrivent plus à être en phase avec le réel, ça pète. Quand les décideurs n'arrivent plus à penser à moyen terme, on va complètement dans le mur parce qu'on ne raisonne qu'à l'échelle de 6 mois...Là on va arriver à faire plus que de l'éphémère, c'est complètement à l'encontre du développement durable dont on parlait tout à l'heure...Ils n'ont plus de politique, ils gèrent, ils colmatent...on est sur la gestionnisme perpétuelle...» (F.A.S.).

Le cadre du débat fait lui-même l'objet de nombreux questionnements. C'est un sujet ouvert à la recherche-action. «*Tout ce qui tourne autour de ce qu'on appelle les conseils de quartier, sur Belfort, les conseils de quartier, c'est plus rien. C'est un élu qui dit voilà ce qu'on a fait et puis est ce que vos trottoirs c'est bien. Donc l'idée est alléchante : formalisation de dialogue entre les habitants, les associations et les élus, trouver un lien, on s'écoute, on s'engueule, un minimum de communication organisée... Ça comme tout le reste, au bout d'un certain temps ça s'institutionnalise et puis ça s'épuise. Donc ça ne peut être qu'un moment, trois, quatre ans et après faut trouver autre chose, mais à partir d'une expérience acquise. C'est le type de structure ou de lieu, faut pas dire on va les mettre en place ad vitam eternam. Il ne faut pas fixer un cadre trop restreint, parce que sinon y'aura plus d'intérêt...» (F.A.S.).*

La démocratie locale ressemble à un laboratoire social permanent, ouvert sur l'avenir et le devenir et non sur le repli sur des positions figées. «*Aussi longtemps qu'on est sur le chemin de l'expérimentation, de l'innovation, du pionnier, 4, 5, 6, 7 ans on arrive encore à coller au réel et dès que le réglementaire, l'institution prend le dessus, donc accepte ce qui s'est fait dans l'innovation et essaye de le structurer, et bien on se rend compte que l'écart entre les politiques et le réel commence à croître...» (F.A.S.).*

Différents scénarios concernant l'activation de la société peuvent être envisagés et voir dans certaines structures existantes, telles que les centres socio-culturels ou les coordinations d'associations, une approche satisfaisante de la mise en oeuvre de la démocratie locale, ou tracer une esquisse générale des grands principes auxquels il faut être particulièrement vigilant. «... ce qui est certain c'est que le centre socio-culturel est une assez bonne définition et qu'on n'en a pas trouvé de meilleure jusqu'à présent, pour plusieurs raisons:... Il offre deux grandes catégories de services : des services de proximité,... et puis il a son action cadre de vie. Le risque d'une action cadre de vie pur sucre, c'est le risque d'une action discontinue puisqu'on n'a pas des problèmes tous les jours. C'est le risque d'une atmosphère revendicative exacerbée, c'est le risque d'absence de sanctions qu'apporte la gestion. Quand il faut gérer ça apporte, ça oblige d'avoir du plomb dans la tête... Le salut est dans la diversité, dans la complexité, dans la globalité et le danger est dans le fractionnement, le sectionnement, dans l'excès.» (C.G.),

«Je vois trois niveaux - au-delà du fait que je deviens de plus en plus jacobin - parce que je trouve de plus en plus indécent quand on va d'une ville à une autre, d'un département à un autre que des personnes qui sont dans la misère n'aient pas le droit au minimum identique. On part à la dérive quand c'est moins dur d'être pauvre à Belfort qu'à Vesoul... Quatre niveaux au minimum de dialogue : le premier, c'est tout simplement dans les équipes municipales... Ensuite, y'a un deuxième niveau qui est tout le tissu social et associatif... Il faut absolument séparer les associations parapubliques, instrumentalisées où la marge de manoeuvre, la capacité de parole est limitée et les associations comme les associations quartier Gare... Donc implication des corps

intermédiaires, sachant qu'il y a le problème de représentativité. Troisième niveau, le citoyen non organisé, l'habitant.» (F.A.S.).

Comme à propos de l'interprétation du terme d'écologie urbaine, on est en présence d'au moins deux manières d'appréhender les choses: celle qui consiste à se donner un contenu stable et celle qui fait confiance de façon générale à la dynamique sociale. L'écologie urbaine oscille, par conséquent, entre une conception strictement écologique du terme - ce que d'aucuns nomment une approche technique ou sectorielle de la ville - et une version large qui s'affranchit de l'environnement pour n'en retenir que les idées d'intégration, d'équilibre, voire d'ordre ou d'harmonie.

Nous aurions pu dans cette présentation rendre davantage hommage aux thèmes du conflit et de la création à travers notamment les quelques anecdotes sur l'importance de l'événement dans la ville qui figurent dans l'un ou l'autre entretien.

3.- La sur-conceptualisation de la ville.

Les débats sur la relation entre le discours et la réalité, les concepts et les pratiques ne manquent pas de montrer les écarts entre la parole donnée et l'engagement effectif, entre les idéaux invoqués et les actes accomplis... Et la croyance persiste souvent en ce pouvoir que le concept aurait, de façonner la réalité, de lui conférer du sens et de la finalité. Comment concevoir les métamorphoses présumées d'une réalité sans la désigner par des mots qui offrent

l'expression d'un sens nouveau ? La conviction d'un changement notoire tient alors à l'usage d'autres mots. Cette représentation du mouvement prêtée à la réalité se reconforte, pour ainsi dire, auprès de ses possibilités d'énonciation conceptuelle. Sans une telle variation dans la production des concepts, la réalité paraîtrait elle-même se soustraire au changement. Ainsi la légitimité d'une réorganisation du sens vient se fonder sur l'évidence d'une transformation du réel. La répétition des aspects de la réalité, des pratiques culturelles qui l'expriment, servent à démontrer la puissance de la tradition au sein même des métamorphoses de la modernité. Par conséquent, les invariances du sens finissent toujours par avoir une fonction d'archétype et par offrir la présence impérissable du tronc commun de l'ordre symbolique des sociétés. Les nouveaux concepts, s'ils ressemblent aux anciens, paraissent assurer d'avoir un "autre" sens. Le mot "citoyen" prononcé dans la rue, à la fin du XVIIIème siècle, ne recouvre pas le même sens quand il est utilisé par un agent d'un ministère quelconque, à la fin du XXème siècle. Seulement, le "souffle révolutionnaire" qui était censé accompagner son énonciation est réutilisé de manière incantatoire deux siècles plus tard. Autrement dit, le concept peut tantôt naître d'une réalité, tantôt servir d'emblée à désigner une réalité en imposant une injonction du sens.

Il devient plus difficile de faire une telle distinction quand la réalité semble être construite par les mots eux-mêmes, et d'une manière exclusive. La gestion des affaires publiques suppose bien que le vocabulaire utilisé désigne une réalité qui est son objet même. Cette objectivation radicale de la réalité est, sans aucun doute, le seul moyen de mettre en place des stratégies de gestion, même si, par ailleurs, une telle dynamique repose sur l'arbitraire le plus total.

L'organisation conceptuelle de cette réalité est là pour convaincre que les déterminations adoptées sont les plus judicieuses puisque la réalité ainsi désignée correspond parfaitement au langage qui la parle. Et pour cause : le miroir entre le concept et la réalité devient indéformable quand le langage est seul à construire son propre objet. Pour éviter l'évidence d'un tel piège, c'est l'aspect incontournable de la réalité comme objet qui sera invoqué par les gestionnaires eux-mêmes. Le raisonnement implicite se résume à une procédure de légitimation : la réalité est le plus souvent difficile à saisir, mais il est nécessaire de la gérer pour anticiper ses possibilités de mutation, il faut donc conceptualiser ses multiples aspects pour orienter et déterminer le sens qu'ils prendront. Sans concept, il n'y a point de rationalité, mais il n'y a pas de réalité non plus. Si on veut augmenter cette capacité de rationalisation, la réalité doit nécessairement se plier au concept, ou devenir le concept lui-même.

"Le concept n'a pas de structure interne additionnelle, il n'est rien d'autre que sa structure externe" (Iris Murdoch). Autrement dit, le concept relève de la "compétence publique", je ne pars pas de ma propre intuition pour m'élever au concept, mais c'est le concept qui m'éclaire sur mes états mentaux "internes". Tel serait l'un des renversements opérés par la philosophie analytique contemporaine, à la suite des écrits de Wittgenstein. Ce qui, de toute évidence, suppose un renversement de la tradition existentialiste qui se fonde, elle, sur la primauté de "l'ego" et du moi pensant. D'un côté, les modalités d'appréhension du monde dépendent de ma subjectivité, de mes états mentaux internes, et c'est à partir de là que j'accède à la connaissance et au concept. De l'autre, c'est le concept, dans sa structure externe, qui me renseigne sur mes états mentaux. Iris Murdoch dit encore :

"je ne peux identifier l'interne, même pour mon propre usage, que moyennant ma connaissance de l'externe". Ce renversement, toute la conceptualisation du social l'a réellement opéré : le S.D.F ne peut reconnaître la manière dont il se vit et se représente qu'au travers des mots et du discours logique qui le parlent. Les politiques, les travailleurs sociaux également font, sans le savoir, de la philosophie analytique, comme le Monsieur Jourdain de Molière faisait de la prose. D'où cette certitude collective : on finit par être tous parlés à la troisième personne. Le système logique conceptuel, grâce à sa souveraineté publique, est censé nous éclairer en permanence sur la confusion de nos états subjectifs.

La fonction première octroyée au concept est de rendre universelle l'énonciation d'une représentation. C'est en quelque sorte la certitude donnée à l'unicité d'un point de vue. Ainsi en est-il du concept de "proximité". Le contexte d'une réalité sociale qui conduit à abuser de son usage est défini par sa propre fragmentation. Plus le "tissu social" est déchiré, plus les relations de proximité viennent idéalement désigner la reconstitution du lien social. Le concept assure donc une double fonction : il rend universel des modes de relation et il opère une liaison dans les représentations d'une réalité prise comme objet. Plus il est utilisé, plus il semble accomplir cette fonction d'unité et plus il risque d'être vidé de son sens. Il se présente alors comme une tautologie consensuelle. Le pouvoir de son évidence annule les contradictions : dans une société considérée a priori comme déchirée, personne ne pourra s'opposer à la construction nécessaire des "relations de proximité". Sa fonction d'universalisation des représentations d'une réalité est alors complétée par son rôle opérationnel. Plus il est universel, plus il permet, semble-t-il, d'organiser des

stratégies de gestion en croyant à leur nouveauté. Réduit à une telle fonction de désignation de la réalité, le concept devient exclusivement utilitaire, il n'a plus aucune commune mesure avec une certaine aventure de la pensée. Cette absence de contradiction entre la réalité désignée, le concept et son usage stratégique garantit une conceptualisation systématique de la réalité et, par voie de conséquence, sa production totale.

La puissance d'abstraction du concept disparaît également, son sens étant déterminé par le choix d'une finalité que légitime une réalité dont le statut sémantique est déjà inhérent au mode d'énonciation. Le concept est, pour ainsi dire, acculé à désigner cette réalité qui l'a fait naître. Dès lors, la relation entre le concept et la métaphore perd toute chance d'être équivoque. Le concept devient immédiatement métaphorique, il produit une sorte d'arrêt sur image. Les "relations de proximité" peuvent être représentées par de multiples images, le concept leur assure l'évidence de leur analogie. Quand il n'y a pas de tension entre le concept et la métaphore, quand le concept n'est pas une "fiction métaphorique", celui-ci fonctionne comme un sigle. Le signifiant (le concept de proximité) et le signifié (la métaphore des relations de proximité) sont équivalents, ils fusionnent et peuvent ainsi exercer leur fonction incantatoire. Ce qui permet d'occulter le fait que la réalité elle-même soit une métaphore. Le concept, l'image et le réel forment un tout indissociable de telle manière que l'activité de gestion ne sépare jamais son discours de son objet. Les autres façons de "voir la réalité", les autres mots utilisés pour la parler sont implicitement assujettis à l'impératif d'une telle uniformisation conceptuelle. Pour se faire comprendre, il faut passer par ce vocabulaire employé par tous, faute de quoi le point de vue exprimé sera tenu pour

inapproprié. L'aventure de la métaphore est reléguée à une conception poétique de la réalité.

Cette conceptualisation de la réalité est rendue d'autant plus systématique qu'une dimension symbolique ne cesse de lui servir de valeur ajoutée. Par exemple, le mot "rituel" pourra désigner toutes les formes de mise en scène et d'échange dans la vie sociale et politique. Une poignée de main sur le seuil d'une maison privée ou d'une institution, le parcours d'un grand personnage politique dans un lieu mémorable, la manière de servir à table... rien n'y échappe. Cette forme symbolique naît elle-même du concept qui la désigne, bien qu'elle puisse exprimer des modalités d'échange plus traditionnelles. L'opération conceptuelle consiste à nommer le symbole et à l'universaliser par la répétition de son expression dans de multiples situations. Quand la description commence, la série des gestes vient conforter la certitude de leur désignation conceptuelle. Cette scénographie de la réalité passe pour la preuve indubitable du concept qu'elle illustre. Le terme de rituel ne sert plus qu'à restituer du symbolique quand celui-ci a disparu comme si l'acte symbolique pouvait dépendre exclusivement d'une stratégie volontaire ou de l'exercice même des modalités de gestion. La théorie du social et du politique semble pouvoir décider ainsi de la production et du traitement du symbolique en instituant ce dernier comme représentation référentielle. Or la désignation d'un acte symbolique suppose, de toute évidence, l'occultation d'une antécédence de l'ordre symbolique qui régit une société, qui détermine en grande partie la dynamique d'une culture. Associons deux concepts, et prenons alors l'exemple des "rituels de proximité" : une telle expression vient conforter l'idée que les relations de proximité ne sont pas seulement les produits de la gestion des rapports sociaux, ils semblent pouvoir se constituer d'eux-mêmes grâce à la liberté des

"acteurs sociaux". Mais cet "acteur social" n'est-il pas une représentation, quelque peu forcenée, des obsédés de la gestion ? Plus la détermination des relations sociales passe par une sur-conceptualisation, à des fins gestionnaires, plus les modalités d'action des individus et des groupes sont invoquées comme les fruits inaltérables de leur liberté respective. C'est bien là le paradoxe révélateur d'une distorsion du symbolique. D'un côté, les structures symboliques ont l'air d'être déterminées par des décisions de conceptualisation - ceci est un rituel de proximité -, de l'autre, le sujet, l'acteur prennent leur place dans la mise en oeuvre d'une telle structure. Il n'y a pas l'ombre d'une contradiction entre la structure désignée comme symbolique et sa mise en scène par l'acteur présumé. Et pour cause ! La conceptualisation des rapports sociaux implique une place de l'acteur préalablement déterminée par le concept. Dans les termes de la plus belle transparence sémantique, le résultat est : "acteur de ma vie sociale, j'exerce et je développe chaque jour, des rituels de proximité afin de limiter les dégâts provoqués par un tissu social déchiré..."

La question traditionnelle entre agir et être agi n'a plus lieu de se poser lorsque les intentions et les délibérations de l'acteur sont déjà comprises dans la conceptualisation de ses actes. Toute théorie de l'acteur et de l'action sociale s'offre une jolie perspective en construisant sa propre scène comme objet de son investigation. Et pour légitimer la rigueur et la probité d'un tel développement théorique, il suffit d'évoquer le souvenir - ô combien périmé ! - de la vieille opposition entre le système et le sujet. L'école structuraliste n'est plus à la mode parce qu'elle a évincé, dit-on, la place du sujet au profit de la structure, mais l'hypostase contemporaine de l'acteur se soutient de l'illusion d'une restitution de cette place du sujet. La

volonté préalable de gestion des relations sociales est déjà une définition de cette place. L'acteur est lui aussi une illustration de la conceptualisation qui détermine le cadre de son action et l'organisation de ses intentions et de ses choix. La recherche de l'entente, la production des compromis, l'impératif de la consensualité, la quête de l'intercompréhension sont autant de finalités présupposées qui démontrent combien l'acteur est déjà assujéti à cette téléologie de toute théorie de l'action. La conceptualisation à l'oeuvre dans les sciences humaines - et particulièrement dans la sociologie - pouvait passer pour une aventure, pour une découverte, elle s'est désormais sur-developpée au point de pétrifier son objet.

La construction d'une théorie n'est possible que si quelque chose lui résiste. Mais quoi ? Quand il s'agit du "social", les phénomènes qui semblent le caractériser finissent par être le produit même de leur analyse. Les contradictions, la violence de leur manifestation ont longtemps servi aux sciences de la société comme une source d'indicateurs du changement et, par voie de conséquence, de restructuration de toute théorie. L'objet était là en train de se métamorphoser, en attente de son interprétation afin d'être compris, puis classé... Le processus théorique étant désormais déjà là, quel événement inattendu pourrait avoir l'outrecuidance de s'auto-analyser en défiant le carcan théorique qui lui donne son sens ? Quel événement pourrait produire une catastrophe du sens ? La conceptualisation du social ne se mesure plus à aucun risque de cet ordre, rien ne lui échappe de ce qui est passé ou de ce qui se passera. Si on se plaint d'un manque de théorie, d'un déficit de réflexion épistémologique, le problème n'est pas de continuer une "théorisation du social" mais de provoquer une rupture entre la théorie et son objet. Le vide de théorie tient plutôt à l'excès de

conceptualisation et à la sur-détermination de l'objet par la théorie elle-même.

Les discours qui sont tenus sur la ville deviennent de plus en plus uniforme. C'est d'abord un moyen de désigner la ville comme une réalité objective, comme une réalité construite sur laquelle il semble toujours possible d'intervenir. La crise des villes est devenue une crise du discours sur la ville. Tout un arsenal conceptuel s'acharne à produire une réalité objective pour légitimer des procédures de requalification urbaine. L'enjeu est de recréer du lien social et de rendre toujours visibles les interventions de l'ingénierie sociale. Ainsi la gestion d'une telle crise passe par la médiation du discours, par cette démonstration publique d'une lutte contre la menace d'une explosion sociale qui se fait surtout sentir à la périphérie des mégapoles. Ceux qui sont désignés comme exclus doivent présenter les signes tangibles de leur statut en épousant le discours qui les parle. La logique de l'intégration s'impose comme un modèle de définition pour l'exclusion. Par exemple, S.D.F est le symbole de référence qui permet de fonder une identité reconnaissable. Le sigle devient l'abri des sans abris. Pour créer l'image d'une "nouvelle" socialité, cette abstraction conceptuelle contraint les habitants d'une ville à changer leurs représentations : les citadins qui sont d'abord des citoyens se doivent de rétablir des relations de proximité pour restructurer un tissu urbain déchiré... Les mots, comme une image de marque, exercent une fonction incantatoire. Le terme de "citoyenneté" est utilisé pour désigner une renaissance du citoyen, il remplace souvent celui d'acteur parce qu'il est chargé d'une fonction symbolique plus idéalisable. Seulement, de tels mots finissent par mettre en scène des relations citadines qui ne correspondent guère à la réalité qu'ils sont censés représenter. Il en est de même pour les "relations de

proximité", elles désignent bien des faits d'organisation mais elles tentent aussi d'idéaliser les rapports sociaux. Le pouvoir des mots paraissent définir l'évidence de la réalité. Ce qui n'empêche pas de croire qu'il réussisse un jour à la changer. Mais si le discours exerce la même fonction incantatoire que l'image, tout autre mode d'appréhension de la réalité risque, pour le coup, de demeurer masquer par une telle mise en scène de la représentation. Un tel mécanisme de répliation mimétique est conforté par les manières d'interroger la "demande sociale". Les aspirations des individus sont également prises en charge par la fonction idéalisante de la conceptualisation. Leurs attentes, leurs intentions ne trahissent aucune contradiction par rapport au discours qui les énoncent : impossible d'imaginer que la recherche du lien social ne soit pas le moteur même de telles aspirations !

Considérons, pour l'exemple, un sondage réalisé par C.S.A sur "les français et l'écologie urbaine". Notre propos n'est pas de critiquer la production et le rôle des statistiques, mais d'analyser la construction même des relations entre le discours et la réalité qu'il est censé désigner. A la question "lorsque l'on vous parle des problèmes d'environnement, à quoi cela vous fait-il penser ?", le listing des réponses proposées détermine préalablement les représentations que tout individu doit avoir dans "son" rapport à l'environnement. De toute évidence, les questions plus existentielles sur ce type de rapport sont exclues parce qu'elles sont si nombreuses, et si incertaines, qu'elles rendraient un sondage impossible. Le problème de l'environnement est circonscrit autour de quelques critères précis : la collecte et le traitement des déchets industriels et des déchets ménagers, la propreté des rues, les espaces verts, la surpopulation dans certains quartiers, la lutte

contre le bruit... De même, quelques critères définissent les problèmes soulevés par les rapports sociaux en ville : la circulation, les questions sociales dans les banlieues, l'anonymat de la vie en ville, le rythme de vie... Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de cerner au plus près les préoccupations des citoyens pour la "qualité de la vie urbaine". Une fois les statistiques établies, le constat de l'intérêt collectif pour les problèmes de l'environnement ne fait plus aucun doute. Dans un second temps, l'enquête est orientée sur les "modalités d'intervention" souhaitables et sur les personnes et les institutions qui sont susceptibles d'incarner leur réalisation effective dans la vie quotidienne. Le taux de crédibilité de ces instances représentatives est donc l'enjeu principal et ce sont les mouvements associatifs qui l'emportent parce qu'ils expriment le pouvoir même d'une certaine liberté d'action. Enfin, dans un dernier temps, l'enquête tente une approche du "comportement écologique" par des questions précises : *« personnellement, pour défendre l'environnement, faites-vous actuellement les choses suivantes, seriez-vous prêt à la faire maintenant, seriez-vous prêt à le faire plus tard ou ne seriez-vous pas prêt à le faire ? »* Et les réponses proposées sont : *"en parler autour de vous, signer une pétition, participer à une commission municipale de travail, militer dans une association de quartier de défense de l'environnement..."* Quand il est question des petites actions quotidiennes, celles-ci sont présentées de la façon suivante : *« pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous me dire si vous le faites toujours, de temps en temps, rarement ou jamais : éviter de jeter vos déchets dans des décharges non autorisées, jeter vos bouteilles et bocaux dans des containers spéciaux, ramasser les papiers et autres saletés qui traînent dans la rue... »* On constate alors que

les individus semblent se conformer à l'idée même d'un "comportement écologique" dans leurs pratiques quotidiennes, sans croire, pour autant, s'engager vraiment sur une voie plus politique de la "défense de l'environnement". D'où la déduction provoquée par une telle étude : en matière de rhétorique, les individus montrent combien ils sont préoccupés par les questions écologiques, mais en matière de pratiques citadines, ils se limitent à des actes pratiques très usuels en se méfiant de tout investissement plus ou moins politique.

Un tel "tableau" de la société citadine confrontée à la question de l'écologie ne manque pas de révéler le processus de réduction qui caractérise l'articulation des idées à l'action. C'est là une vieille question ! Mais elle prend une tournure plutôt caricaturale : toute réflexion sur l'écologie dans la vie quotidienne réunit un ensemble de questions existentielles et, dans la pratique, les actes désignés ne sont plus que des stéréotypes de comportement. Entre ce potentiel d'interrogations sur les rapports à l'autre, à la ville, sur les perspectives d'avenir, voire sur le sens même de l'existence, et les impératifs de comportement, les logiques prédéterminées d'un quelconque engagement politique, l'écart prend une signification particulière, il est révélateur d'une incrédulité collective. Déplorer cette distorsion entre la rhétorique et une réalité de l'action concrète n'est qu'une manière d'occulter la souveraineté même des aspirations collectives. Quand toute forme d'idéalisme est déjà prisonnière de la conceptualisation qui lui donne son sens, la possibilité même de l'utopie disparaît. L'individu est placé au "pied du mur" : que faites-vous donc pour l'environnement ? Inévitablement, c'est le moralisme, avec son pouvoir de culpabilisation, qui resurgit. On peut aussi considérer l'appauvrissement et la naïveté de

l'idéalisme que ne manquent pas de traduire le jeu des espoirs et des injonctions. Il s'agit là d'un retournement du processus idéologique lui-même.

L'idéologie était un moyen d'unir les idéaux aux actions, et c'est en ce sens qu'elle nous apparaît rétrospectivement, comme un carcan dangereux. Les croyances collectives étaient conduites par un discours plus ou moins uniforme qui ne cessait de matraquer une forme idéaliste toujours capable de leur imposer une dynamique. Le discours écologique a conservé une telle forme qui entraîne la méfiance ou la suspicion collectives. Tant qu'il s'agit de petites actions pratiques dans la vie quotidienne, personne ne résiste vraiment, il suffit d'adopter certaines attitudes pour limiter les dégâts... Quand il est question d'un véritable dispositif idéologique, avec sa capacité à produire un système d'impératifs, la réticence est beaucoup plus manifeste. Après la mort des idéologies, et quoique bien des restes persistent, la forme de l'idéalisation ne peut plus être soumise à son unique procédure d'objectivation. L'idéalisme de l'écologie est l'exemple même d'une idéalisation si objectivable qu'elle est déjà réalisée et modélisée. Le processus idéologique conjugue un système de représentation à un système d'injonction et c'est justement ainsi qu'il prend un aspect totalitaire. La croyance n'a pour horizon que la nécessité indubitable d'une action déjà commandée, il n'y a aucune place pour une quelconque dynamique des aspirations qui la fait naître. Or, le scepticisme manifesté à l'égard de toute idéologie, entraîné par l'effondrement du marxisme-léniniste, se heurte à cette reconstruction idéologique de l'écologie. L'évidence de la nécessité se dispense de toute procédure de légitimation et de toute incantation idéologique. Les gestes quotidiens effectués pour la sauvegarde de l'environnement correspondent simplement à des

automatismes, ils n'ont pas besoin d'une philosophie du monde qui viendrait fonder un système déjà bien appauvri d'impératifs sociaux et moraux.

L'idéalisation qui est à l'oeuvre dans la reproduction même d'un ordre de société reste encore articulée aux traces des idéologies. Elle ne peut découvrir l'autonomie de sa forme et de ses modalités d'expression. Les idéaux collectifs sont, pour ainsi dire, frappés de suspicion, ils exercent mal leur fonction traditionnelle d'identification. En se réduisant au développement des stratégies de gestion, tout processus d'idéalisation est destiné à mourir puisqu'il scelle son objet à la désignation même de sa finalité et qu'il ne laisse alors aucune place à l'imaginaire. Des idéaux qui se distribuent comme des programmes ou comme des plans de carrière n'en sont plus.

Attribuer des causes à une crise semble être le premier moyen de la comprendre. Le plus souvent, la cause n'est plus qu'un constat, tel celui du chômage. Afin de résister à la fatalité d'une transparence des faits, l'état d'alerte constant impulse des élans communautaires et la démonstration médiatique d'un combat contre la misère légitime la multiplication des mesures d'urgence. Ainsi le spectacle est offert d'une action collective qui rassure tout le monde. Cette image publique du maintien d'un certain ordre de la société, toujours en état de crise, en devient presque fascinante : le risque d'une implosion, voire d'une insurrection des banlieues, s'en trouve-t-il conjuré pour autant ? L'écologie urbaine est souvent présentée comme une alternative parce qu'elle permet de croire que le sort de la ville dépend d'autres alternatives de gestion et d'autres modes d'appréhension et de compréhension de la vie en ville. Elle use souvent des mêmes mots, requiert un certain

idéisme mais elle se donne aussi pour une pragmatique nouvelle. Elle croit se positionner comme un discours critique à l'égard de la sur-conceptualisation de la ville. Elle capte les énergies critiques et leur donne un sens face au pouvoir politique qui tente de masquer son propre vide. Et ce même pouvoir utilise le plus souvent l'arme de la sécurité. C'est à double tranchant puisqu'il est censé lui-même assurer la sécurité. L'invocation d'une augmentation de l'insécurité signifie à la fois une certaine incapacité du pouvoir à gérer les rapports sociaux et l'absence crucial d'un idéal. L'idéologie sécuritaire cristallise toujours autour d'elle les rancœurs collectives et privées et renforce le principe d'exclusion comme unique moyen de pacification sociale. Si le pouvoir politique fait appel à l'élan humanitaire, il ne peut pas dans le même moment satisfaire une telle idéologie sécuritaire. Le maniement des restes idéologiques se réalise donc dans un jeu d'alternance selon les intérêts des politiques eux-mêmes et selon les événements. En état de reste, l'idéologie ne fonctionne jamais comme un système de réciprocité entre les valeurs morales et les aspirations sociales, elle devient une modalité promotionnelle de résistance qui sert à protéger en le légitimant le pouvoir politique qui l'utilise. C'est son aspect totalitaire qu'elle ne cesse de conserver qui incite à croire qu'elle demeure une arme efficace. Pour l'écologie, le danger est justement d'apparaître comme un exemple de recyclage des restes des idéologies. Il est difficile de ne pas voir l'omnipotence d'un système de représentation et de valeur dans la combinaison même des perspectives qu'elle présente. Le reste idéologique est caractérisé par la forme impérative donnée à la représentation et par la légitimité normative donnée à la valeur. Il n'a donc rien d'équivoque, il prend racine dans le passé même des idéologies et en

sauvegarde tout particulièrement la modalité formelle de leur application autoritaire. Dès lors, la détermination pratique est fondée sur un dispositif prédéterminé de la représentation. Le reste idéologique a un ennemi facile à reconnaître, c'est le relativisme. Comme ce dernier conduit inéluctablement à l'inaction et à la perte des engagements et des responsabilités, le reste idéologique se trouve parfaitement justifié, il est la seule possibilité d'imposer une détermination dans un monde où l'indétermination obtenue par l'équivalence des contradictions et des choix mène tout droit au chaos. Là encore, le principe premier de toute idéologie est une disjonction mentale : c'est le reste idéologique ou le désastre. Ce mode de pensée a toujours bien fonctionné face à des situations de crise. A titre individuel, je peux fort bien choisir un "repli sur le reste idéologique" afin d'éviter la catastrophe du sens, n'ayant guère envie de me confronter chaque jour à l'arbitraire même de mes propres décisions. Seulement, dans les temps passés, l'adhésion à l'idéologie n'était même pas une question, elle se faisait d'elle-même et la violence se ramenait le plus souvent à des conflits idéologiques. Le reste idéologique, lui, persiste lorsqu'on a la certitude qu'il n'y a plus rien d'autre. L'écologie joue alors sur ce double registre : le reste idéologique est simultanément la seule vision possible du devenir du monde.

Une autre perspective idéologique qui semble tenir à la forme actuelle d'un néo-marxisme, consiste à tenir l'environnement pour un capital singulier, pour un capital public et dont la gestion devrait permettre de redonner une harmonie à la relation entre les intérêts collectifs et les intérêts particuliers. Cette perspective (ou ce résiduel idéologique) se fonde sur les logiques de patrimonialisation à partir desquelles pourrait s'opérer une restructuration de

l'économie. Elle laisse croire, par exemple, que la biodiversité protégée et mieux gérée serait à l'origine d'une redistribution possible des rapports économiques et sociaux. Ainsi, l'idée de l'environnement comme capital qui appartient à tous devrait être le moyen repenser l'économique à partir du social et du culturel. Une telle idée, bien entendu ne manque pas de contourner le "vide" du politique en laissant également supposer que l'intérêt communautaire pour le politique pourrait renaître comme l'effet bénéfique de cette restructuration harmonieuse du social à l'économique. En suivant une telle voie, la réflexion sur l'écologie s'offre l'illusion de sa propre issue hors de son carcan moraliste. Toute la restructuration de la société (du "corps social", comme on dit) commencerait à partir de cette reconnaissance partagée collectivement du "capital-environnement" et, dans ce sens, l'enjeu serait bel et bien celui d'un pan-écologisme. Qu'il s'agisse de la ville et de la qualité de la vie en ville, des projets de requalification urbaine ou de restructuration du travail, cette perspective écologiste ne manquerait pas de démontrer que tout "citoyen" est, qu'il le veuille ou non, impliqué dans la gestion et la transformation du "capital-environnement". On peut aller encore plus loin et imaginer alors qu'il n'y a de capital pour tous, que l'environnement...

III. LES MODES D'ACTION D'UNE ECOLOGIE
URBAINE : LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS.

L'écologie urbaine demeure une métaphore toujours susceptible de provoquer de multiples interprétations et de permettre l'expression d'intentions et de revendications. Bien qu'elle apparaisse comme une "auberge espagnole", elle finit par cristalliser des faisceaux de sens déterminants dans la construction même des représentations de la ville. Laissons parler un élu vert de Montpellier : « *l'écologie urbaine est une manière de réfléchir comment une forme de la ville, une forme urbanistique comme la densité ou la configuration architecturale, peut agir sur la qualité de la vie et sur les relations sociales, voilà le problème général de l'écologie urbaine. Mais aussitôt advient un second problème : c'est le lien entre la ville et l'équilibre naturel. Ce lien peut être immédiat : "ça pue, ça fait du bruit, on veut des espaces verts, on ne veut pas être envahi par les déchets" et l'autre aspect plus indirect du lien, on s'aperçoit que la croissance d'une ville engendre une concentration, laquelle implique un dépassement de seuils, et elle engendre ce phénomène avec un certain retard. On peut indéfiniment créer des inconvénients. Et ce ne sont pas les mêmes qui engendrent les inconvénients et qui en payent les coûts... Il n'y a pas de communauté qui gère l'ensemble, il y a un décalage dans le temps et dans les intérêts. Et cette situation crée une prise de conscience qui est aujourd'hui au coeur de la question même de la citoyenneté. Les gens découvrent l'hypocrisie du diktat de l'économie, il n'y a pas d'internalisation des effets externes. L'internalisation consiste à faire payer le prix*

des effets externes, ce qu'on estime être leur coût pour l'ensemble de la collectivité. C'est la fameuse taxe "pollueur-payeur"... C'est là une des formes les plus frustrées de l'internalisation. »(H.Degans). Deux objectifs sont en présence : rétablir une "autre" logique économique en matière de gestion de la ville ; se saisir de la réflexion commune sur la citoyenneté à partir d'une "nouvelle" pensée collective de la ville.

Relativement récente, l'écologie urbaine trouve d'abord un support à ses perspectives dans la logique même de la conservation des patrimoines. Elle se propose comme une eschatologie tout en inscrivant le devenir de la ville dans son histoire et sans recourir à une nostalgie du passé. La logique de sauvegarde des patrimoines, au lieu de se replier dans la démonstration purement identitaire d'une mise en valeur des monuments, participe de la métamorphose même de la ville. Le mouvement des écomusées répondait à un tel objectif puisqu'il tentait de restructurer l'harmonie d'un territoire par la reconstitution des patrimoines locaux et par la mise en scène des mémoires collectives. Seulement, une telle expérience s'est toujours déroulée dans un cadre muséal comme si la restitution des traces était le moteur du renouveau patrimonial. Pour une écologie urbaine, ce qui compte, c'est l'osmose présente entre le patrimoine architectural et le tissu social, entre le bâti et le végétal, entre les éléments topographiques et la nature des constructions. Le cadre urbain patrimonial est fondamentalement lié aux transformations écologiques de la ville elle-même, à la gestion des réseaux (l'eau propre, la circulation des déchets, les modes de transport...). En ce sens, la ville n'est pas tenue pour un système fermé sur lui-même, elle est un noeud de réseaux qui l'unit à sa périphérie. Or, ce que

les partisans de l'écologie reprochent aux politiques, c'est de penser d'abord la ville comme image de marque et d'utiliser les éléments du patrimoine, l'aménagement des réseaux comme les supports d'une valorisation de cette image. Par exemple, le développement des zones piétonnes produit de sérieux effets pervers puisque des populations sont expulsées et que les quartiers concernés se transforment souvent en ghettos. Pourtant, les centres villes muséographiés apparaissent bien comme les symboles du passé historique de la ville et les maires se flattent d'avoir reconstitué une telle structure monumentale qui, bien entendu, soutient l'image de marque de la ville. Les écologistes semblent saisir comment le culte de l'image devient une procédure de légitimation des opérations urbanistiques. Un bel exemple en est donné par la ville de Montpellier. La "surdouée" n'en finit plus de démontrer de façon ostentatoire sa souveraineté mais elle s'est heurtée aux mouvements associatifs qui ont réussi à faire annuler le POS de Montpellier par le conseil d'état, en juin 1992. Et sa révision partielle a été annulée par le tribunal administratif de Montpellier en janvier 1993. Il s'agissait du projet de Garosud, de Port Marianne, de l'extension d'Agropolis, de la "zone verte" au bord du Lez, et de la faculté de Droit prévue à Richter. C'est tout l'ensemble d'une politique urbanistique qui a été mise "hors-la-loi". De fait, c'est un coup d'arrêt à la stratégie bien connue de la "main basse" sur la ville. Le motif retenu par le Conseil d'état vise l'insuffisante publicité de l'enquête publique, c'est-à-dire, le manque de concertation. C'est la le cheval de bataille des partisans de l'écologie urbaine : la fonction démocratique du débat public doit précéder toute prise de décision concernant l'aménagement de la ville. Comment imposer un tel impératif face aux pouvoirs politiques qui s'octroient une souveraineté si absolue ?

1.- Les champions du contentieux.

La multiplication des recours en justice est un moyen essentiel pour les écologistes de lutter contre toute forme estimée quelque peu totalitaire du pouvoir sur la ville. D'où cette accusation qu'ils subissent en retour : on les prend pour des obsédés du contentieux, des "empêcheurs de tourner en rond". Seulement, ce processus de revendication juridique prouve aussi que la situation reste pour le moins bloquée et que les stratégies politiques, en matière d'aménagement des villes, semblent le plus souvent se dispenser d'un véritable débat public. A Montpellier, après la décision du Conseil D'état, le préfet a déclaré : *« dans ce pays, il y un goût du contentieux tel que la complication des lois est exploitable. De plus, l'insuffisance du respect des règles de forme, le maquis juridique, le manque de rigueur de certains dossiers et le goût sportif et permanent du contentieux de certaines personnes font que l'on assiste, depuis quelques mois, à l'arrêt d'un certain nombre d'opérations d'aménagement. Quand on ajoute à cela les conflits politiques ou de personnes on voit s'interrompre beaucoup trop de chantiers... »* (Midi Libre, 26-01-93). Il s'ensuit, comme de bien entendu, des conséquences néfastes pour l'emploi, et des pertes financières considérables pour les entreprises. En somme, les "champions du contentieux" sont bien là pour provoquer le malheur des citoyens puisqu'ils ralentissent ou suspendent la "machine économique", seule garantie du développement d'une ville. Les provocateurs de cet "impact négatif sur la situation économique et sociale" ont pourtant agi en répondant à des exigences sociales, mais celles-ci sont tenues pour minoritaires. Ils prennent leur défense, et l'un de leurs porte-parole déclare par la suite : *« c'est un coup*

d'arrêt à un urbanisme uniquement porté vers la spéculation immobilière » (La Marseillaise 22-01-93). Quelque temps après, au Quorum - un des symboles de la mégalopole montpelliéraine - se tient un colloque sur "la ville, le droit, les citoyens". « *Le temps est venu de réinventer le droit à la civilisation urbaine...* » (Midi libre, 1-10-93). La prolifération des recours est-elle le signe d'un éveil de la conscience des citadins ou la manifestation de rancœurs accumulées ? Seule la concertation accrue devrait limiter une telle flambée des recours contre les projets des collectivités qui constituent près de 10 % du contentieux administratif. Cette jungle juridique ne peut être arrêtée que par une stabilisation du droit, mais elle suppose aussi, et tout le problème est là, que les stratégies d'aménagement fassent l'objet de débats publics. On risque de tourner en rond. Et l'invocation d'une "meilleure citoyenneté", d'un "patriotisme de la ville" ne change guère la situation.

Les mouvements associatifs n'ont guère d'autres modes d'action que le recours juridique et les demandes de contre-expertise qu'il implique. Cette revendication de droit s'enracine dans la démultiplication des "droits à" mais elle ne participe pas du même principe. Souvent, l'invocation du "droit à" demeure l'expression d'une impuissance devant les faits ou les événements tandis que le recours juridique est une véritable procédure qui vise à empêcher certaines opérations ou à en changer l'orientation. Toute association de type écologique est nécessairement amenée à entrer dans le "jeu juridique". Dans bien des régions, les associations se regroupent et participent d'une fédération qui leur permet d'avoir accès à un plus grand nombre de dossiers et d'obtenir une plus grande crédibilité. A Montpellier, par exemple, le CLAPE regroupe plus de deux cent associations. « *Le but est*

de créer une certaine cohésion, de parler d'une seule voix, d'avoir des moyens que chaque association ne pourrait obtenir par elle-même. C'est aussi un moyen de faire parvenir une association à maturité ». D'une manière générale, le mouvement associatif se représente comme une organisation de la société civile, il est alors nécessaire qu'il trouve les moyens de durer. Son fondement civique coïncide avec l'apprentissage de la défense contre des décisions qui paraissent démesurées, grâce à une meilleure connaissance de l'appareillage administratif. Il n'y a pas d'idéal fédérateur, c'est le mouvement associatif qui se donne lui-même comme idéal sans pourtant autant imposer une structure idéologique, si ce n'est celle qui reste implicite, à savoir une "pensée écologique". Les objectifs des multiples associations reflètent plutôt la richesse des revendications que la construction des idéaux. Ce n'est donc pas un hasard si la voie juridique prime sur toute perspective idéologique. Il suffit que s'installe cette connivence collective impulsée par l'évidence que tout le monde se bat pour la même chose. Situation qui peut parfois être paradoxale parce qu'elle implique une construction de l'avenir uniquement liée à des modes de résistance collective.

Parfois, le contentieux peut devenir lui-même très équivoque. Tel serait l'exemple de l'abattage des arbres des jardins de la Fontaine à Nîmes. « On a été saisi par des gens de Nîmes et de Montpellier, on leur a facilité des démarches, on leur a donné des contacts. C'est un dossier délicat, on n'est pas sûr que l'abattage des arbres ne soit pas une bonne chose. Les arbres abattus étaient vraiment malades... trop vieux. On a les deux versions, on a le pour et le contre. Mon jugement est réservé, et puis c'est un problème trop local. » (Membre du CLAPE)). Deux questions se posent : comment soutenir ce

qui est déjà litigieux ? comment établir ce qui est trop local par rapport à ce qui touche toute une région ? En fait, ces deux questions sont en relation d'implication : au niveau d'une fédération d'associations, les mobilisations et les revendications de telle ou telle association peuvent apparaître litigieuses parce qu'elles se révèlent trop particulières. La fédération est là pour rappeler l'importance des rapports entre des perspectives écologiques nationales, voire mondiales et d'autres qui demeurent très locales.

La controverse possible autour de la nécessité d'une contre-expertise, d'un recours juridique ou d'un autre mode d'intervention fait parfois apparaître des désaccords dans les mouvements associatifs eux-mêmes, ou encore, au niveau de leur fédération. La légitimation des revendications ne se fonde pas uniquement sur le principe du recours juridique en tant que tel. Il faut qu'elle trouve son fondement dans les faits. A Strasbourg, comme nous l'avons déjà dit, quand il fut question de savoir si réellement l'usine de production de papiers à Stracel induisait des effets de pollution sur l'environnement, les autorités ont organisé une enquête avec la participation des écologistes. Plusieurs dizaines de "renifleurs" ont été conviés à utiliser leur nez pour sentir les odeurs et pour permettre de réaliser une évaluation objective des effets polluants. Après un traitement rigoureux de l'enquête, il s'est avéré que les effets odoriférants ne dépassaient pas les limites de supportabilité, reconnues d'un commun accord.

La question fondamentale est celle de l'arbitraire. Les dispositifs de revendication mis en place par les partisans de l'écologie urbaine visent dans un premier temps à faire surgir l'arbitraire des décisions qui ont été prise en

matière de gestion de la ville. Cet arbitraire, bien entendu, est masqué par la bonne foi affichée des pouvoirs publics et par la démonstration, pour le moins publicitaire, de leurs grandes réalisations. Mais il surgit aussi au coeur des interprétations de la nécessité : comme évaluer si telle ou telle opération urbanistique correspond à une nécessité indubitable ? Dénoncer l'arbitraire de la nécessité, c'est faire apparaître les enjeux des intérêts particuliers qui sont toujours présents dans une réalisation à but collectif. Et cette dénonciation ne peut, semble-t-il, passer que par la voie du droit pour se faire entendre, parce que le non-respect de la Loi apparaît dans le masquage de l'arbitraire en nécessité. Le droit se donne pour la garantie du dépassement de l'arbitraire, il est l'expression commune, au-delà des intérêts particuliers, de sa résolution. Le principe du contentieux est alors une mise en scène de cet arbitraire. Elle se présente comme une perspective critique à l'encontre de tout ce qu'on estime être un abus de pouvoir.

Dans un second temps, l'arbitraire ne peut demeurer en tant que tel, faute de quoi les modes de revendications perdraient en grande partie leur propre crédibilité. De plus, la détermination des normes elles-mêmes révélerait sa part interne d'arbitraire. C'est pourquoi le bien-fondé de la norme dépend des évaluations scientifiques qui, à leur tour, deviennent des critères assurés et reconnus. Autrement dit, les partisans de l'écologie urbaine ont toujours intérêt à montrer que la relativité de la norme est une arme utilisée par leurs adversaires et non par eux-mêmes. S'ils adoptaient le relativisme des normes comme un moyen de revendication, ils seraient d'emblée condamnés à devenir non crédibles. Leur puissance s'exerce en démontrant la faiblesse des arguments de la défense autant que l'expression des abus de pouvoir. L'expérience de Stracel, à Strasbourg, montre pourtant le

rôle que peut jouer la relativité des normes. En matière de pollution, quand il s'agit essentiellement des odeurs, une mesure est toujours difficile à établir. Chacun sait que ce qui sent mauvais pour les uns sera une odeur agréable pour les autres. L'évaluation se fait en fonction de critères biochimiques, par rapport à des taux préalablement établis. Mais cela n'empêche pas que, dans certaines situations où les normes sont respectées, ce sont des types d'odeur ou de bruit qui provoqueront des revendications. Comment dépasser les modes subjectifs de l'appréhension des odeurs par une évaluation collective du taux de supportabilité ? L'expérience de Stracel est un bel exemple d'une recherche de cet accord des subjectivités. *« Là où les idées écologistes ont du mal à s'imposer, c'est dans le domaine du "bruit". Toulouse est une ville particulièrement brillante. Le bruit ne cesse d'augmenter, les gens sortent tard et utilisent leur voiture. Ils ne font pas attention, c'est le comportement du Sud, il-y a des cafés qui ne ferment pas et quand les gens sortent à deux heures du matin, ils font du bruit avec leurs voitures. Certains écologistes s'en préoccupent, des associations de quartier aussi. »* (Membre des "Amis de la terre") Il est difficile d'échapper à l'arbitraire en matière d'évaluation des taux de supportabilité !

Pour éviter le risque de réversibilité de l'arbitraire, les défenseurs de l'écologie urbaine proposent le plus souvent d'autres alternatives. Ils ne se réfugient pas dans l'unique moment de dénonciation de l'arbitraire, et ils quittent ainsi la voie du droit pour démontrer leurs propres capacités de gestion de la ville. Ce second temps est essentiel, il s'agit de convaincre tous les citoyens que la revendication n'est pas un but en soi et qu'elle se justifie par l'invention d'autres alternatives. Il ne s'agit pas d'un contre-pouvoir

mais d'une autre conception affichée de la communauté. La concertation collective, dans le sens le plus large, fait alors figure d'une réalisation du "droit à la ville". Et c'est la virtualité même de la ré-appropriation de la ville qui sert de support aux procédures de dénonciation de l'arbitraire. Ce n'est plus le droit dans un sens juridique, c'est le droit utilisé dans un sens éthique et politique. "Les champions du contentieux" tentent ainsi de prendre le recours au droit comme le révélateur des exigences éthiques et politiques.

2. - Les modes d'intervention directe.

Hormis le recours juridique, il existe, bien entendu, des modalités d'action plus directes. En général, c'est un événement ou une décision prise par les pouvoirs publics qui engendrent une mobilisation ponctuelle et plus déterminante. Par exemple, le projet d'ouverture d'une carrière sur la vallée de Totavel-Vingrau (Languedoc) a provoqué une mobilisation de tous les habitants de Vingrau, pour le maintien du site. *« Il y eut un projet de classement, impulsé par plusieurs associations... L'inspecteur général a bloqué le processus en acceptant le classement sauf le territoire prévu pour la carrière. Suivant la décision du tribunal, beaucoup de choses changeront. Actuellement, c'est la grosse ébullition, les conseils municipaux se réunissent sous la protection des C.R.S »*(Membre du CLAPE). Dans de telles situations ponctuelles, les gens qui sont extérieurs aux mouvements associatifs finissent par se rallier. Et les exemples ne manquent pas dans toute la France.

Mais le plus frappant, ce sont les actions provocatrices qui affrontent directement des pouvoirs publics. A Toulouse, par

exemple, l'association "Planète en danger" reprend des modes d'action "post-situationnistes". Il s'agit de mettre les pouvoirs publics devant le fait accompli. Un camion contenant des déchets est détourné, son chargement est vidé sur la place du Capitole. A l'occasion des premières assises régionales de l'environnement Midi-Pyrénées, "Planète en danger" a voulu dénoncer une certaine hypocrisie des politiques en leur déversant aux portes des assises un des cinq camions quotidiens qui transportaient des ordures ménagères entre Neu-Ulm (Bavière) et Montech (Tarn-et-Garonne) (20-11-90). Les citoyens assistent à de telles opérations "coups de poing" et cette prise à témoin peut sembler violente, elle emporte parfois la conviction parce qu'elle lève le voile sur des menaces tenues pour secrètes. C'est assez payant de démontrer que le "maire trompe ses administrés", même s'il fait semblant de ne pas être informé.

Ce type d'intervention directe qui exprime une certaine violence se fonde sur trois raisons essentielles : la prise à témoin collectif est une manière de provoquer la colère en démontrant que la menace pour l'avenir de la ville est loin d'être inconsidérée ; le pouvoir de la surprise reste un principe de déstabilisation momentanée puisque la ville devient le théâtre de ce qui est tenu pour invisible et que l'envers de son image de marque se trouve dévoilée ; la violence en milieu urbain n'est pas un tabou puisqu'elle peut traduire ce que les citoyens pensent sans jamais l'exprimer. De plus, la violence apparente de ce genre d'action est tempérée par une démonstration esthétique, par une théâtralisation des intentions manifestées. Il ne s'agit pas d'un mode de subversion gratuite. Ce genre d'intervention correspond à un redoublement spéculaire de l'exaltation de l'image publique de la ville. Il ne joue pas un rôle de négation en soi, son objet est bel et bien l'image trompeuse

d'une mégapole dont le mode de gestion se donne pour optimal. Les pouvoirs publics exercent eux-mêmes des effets constants de théâtralisation urbaine pour se légitimer, et ce mode d'intervention utilise les mêmes armes en procédant à une inversion publique du sens.

Les associations créées dans la mouvance écologiste ont le plus souvent des objectifs similaires. Elles sont partagées entre le désir de participer au jeu politique local et la volonté d'une défense de l'environnement qui se veut plutôt apolitique. Quant à l'association "Planète en danger" à Toulouse, la singularité de ses modes d'action et les relations qu'elle entretient avec d'autres associations et avec les pouvoirs locaux, mérite d'être décrite et analysée de plus près. Ses pratiques relèvent plutôt d'une tradition situationniste dont la violence critique s'oppose aux compromis usuels du jeu politique. L'absence de toute intention de conquérir du pouvoir rend pour le moins incontournable un tel groupe qui, tout en travaillant avec des associations écologistes ("les amis de la Terre", par exemple), revendique une certaine autarcie.

Les actions entreprises par cette association sont proches du "happening", elles ont pour but de provoquer une sensibilisation du public dans la ville. Elles sont le plus souvent ponctuelles et particulièrement bien préparées. Elles ne sont jamais improvisées au dernier moment puisqu'il s'agit d'une véritable mise en scène, réalisée en majeure partie par des acteurs de théâtre. Ainsi, en mars 1994, l'association a organisé l'action suivante sur le thème du nucléaire. Son représentant nous la raconte : *« il y avait une exposition sur les bienfaits du nucléaire dans un centre Leclerc, elle était financée par EDF. Exposition remarquable, aussi naïve*

qu'à l'époque stalinienne : la salle des contrôles est peinte comme une peinture réaliste soviétique. Et le logo de l'exposition est un dessin qui représente une montagne avec deux mains tendues comme pour une offrande. Ce logo vient d'une revue écolo. C'est fort comme détournement de l'image ! On visite cette expo et on en fait une approche critique. Elle s'appelle "lumière d'atomes". Elle s'adresse aux enfants des écoles. C'est une apologie des usages et des avantages de la radioactivité. Elle montre les dérivés de la radioactivité sous une forme parfaitement simulée. Si de tels dérivés étaient vrais et que leur protection se rompt, tout le supermarché serait irradié. On commence à rédiger une critique et on envisage de faire une action en justice puisque cette exposition raconte des choses qui ne sont même pas vraies scientifiquement. C'est une banalisation de la radioactivité ! De plus, le supermarché devient un lieu de culture. L'exposition est destinée à un public jeune, elle permet à tout le monde d'assimiler culture et lieux de consommation. Les jeunes viennent apprendre des choses sur la radioactivité. Ce sont les gros moyens ! Pour un instituteur, c'est très séduisant. Pourquoi accueillir de telles expositions ? C'est pervers, il n'y a pas de contrepartie. La direction du super-marché nous propose de faire une contre-exposition. On refuse, préfère commencer par faire un courrier au recteur d'académie et à tous les directeurs d'école avec nos arguments critiques. Et on décide d'entreprendre une action de protestation sur le site mais tout le monde n'est pas d'accord. L'association "les amis de la Terre" nous disent que le directeur du centre leur propose d'accueillir leur propre exposition. Or nous n'avons pas les moyens de faire une exposition et nous préférons organiser une action. Et puis, nous n'avons rien à vendre : si on fait une contre-exposition, on obéit au même principe de

commercialisation. Notre action, nous décidons de la faire en critiquant la banalisation du nucléaire. On va donc créer une situation en mettant de la vraie radioactivité, on va lancer la rumeur que c'est dangereux. N'importe qui peut se procurer de la radioactivité. On achète des boîtes de cassoulet au canard - en référence à une troupe qui s'appelait "les canards sauvages". On voulait mettre une radioactivité légère juste sur l'étiquette, pour qu'il n'y ait aucun danger. On va voir le directeur du supermarché pour lui dire qu'il y a une alerte à la radioactivité et on arrive avec une trentaine d'acteurs habillés en blanc, avec de faux compteurs Geiger qui étaient des compteurs à gaz, avec des masques et des cagoules. On pratique un contrôle de radioactivité à toutes les caisses. On distribue un tract aux gens et moi, je me promène avec un mégaphone en disant "tout va très bien se passer, nous maîtrisons parfaitement la situation". J'insiste sur le fait que nous sommes bien des spécialistes et que nous sommes là pour la sécurité. Les gens sont ennuyés, ils passent un contrôle radioactif, on leur distribue un laissez-passer, on leur donne ainsi quelque chose qu'ils ont mérité. Ils sont pris en otage d'une mise en scène délirante mais ils ne rigolent pas. Les flics m'escortent, les gens voient donc des vrais flics, c'est un peu la panique. A un moment donné, rempli par un de nos acteurs, le fameux caddie avec des produits dont les étiquettes sont contaminées passe à la caisse. On a un seul vrai compteur de radioactivité, la sirène se met en marche, on verse le caddie dans la galerie marchande. On a donc posé cet acte : la personne a payé des produits, on déverse son caddie devant les gens qui peuvent se dire qu'on va également leur prendre leur caddie. Un copain qui est censé être l'inspecteur-chef, va chercher les gens de l'exposition pour leur montrer qu'on a trouvé des produits radioactifs. On téléphone aux pompiers. Notre idée,

c'est qu'une telle mise en scène finisse avec les vrais services de sécurité. Les pompiers refusent de se déplacer si ce n'est pas le directeur qui leur téléphone. Ce dernier commence à sentir la tension. Le responsable de l'exposition qui tient le compteur Geiger dans sa main, panique, un copain lui dit : "si j'étais vous, je lâcherai le compteur" et il le lâche. C'est celui qui a vanté toute la journée les bienfaits du nucléaire qui a le plus peur ! C'est pas mal au niveau psychologique ! Petit à petit, les gens couchent autour du "caddie contaminé", ils se laissent prendre par la situation. Toutes les réactions ne sont pas identiques mais on laisse les gens dans le doute. Comme les services de police et de pompier n'arrivent pas, on décide d'arrêter et on finit par une visite commentée de l'exposition. On corrige les panneaux au feutre rouge, on stigmatise tous les aspects controversés. On a fait travailler quatre vingt personnes sur une telle action ! Au niveau de la presse, rien. Chaque fois qu'on fait une action dans les supermarchés, la presse ne vient pas, à cause de la publicité, les journaux risquent de perdre le budget de publicité. Donc, notre action n'était pas suffisante. On a entrepris une seconde action : on voulait murer l'exposition. Les "amis de la Terre" ont refusé de participer à la seconde action. On est venu avec deux camions de parpaings. On a commencé à murer, mais on n'était pas assez entraîné. Le mur est monté de quatre vingt centimètres. Les cadres sont venus, ils se sont installés debout sur le mur pour défendre l'exposition. C'était un symbole magnifique ! Ils disaient en chœur : "on fait notre métier !". Les "amis de la Terre" ont refusé de participer parce que la direction du contre commercial les prenait pour des interlocuteurs valables en leur proposant de faire leur propre exposition. Ils se sont auto-censurés. C'est le problème de la politique des groupes : en traitant le militant de responsable, on

l'achète. Et bien des militants pensent qu'on peut changer la situation en faisant un travail purement administratif. »

Ce genre d'intervention n'est pas toujours apprécié par les militants des autres associations parce qu'il ne se place pas dans la logique de la reconnaissance par le pouvoir. La volonté de négociation et de recherche des compromis finit par entraîner une certaine routine de la relation entre les revendications et les solutions alternatives proposées par le pouvoir. Dans le cas présent, le choix d'une contre-exposition effectué en réponse au pouvoir commercial, risquait de légitimer la banalisation même de la radioactivité. Ce genre d'action s'oppose donc au relativisme ambiant et au triomphe constant d'un consensus mou. Il ne se fonde pas sur une manifestation de violence, il joue avec la violence dans le cadre d'une expression esthétique qui a pour but de la rendre publiquement acceptable. Certes, les gens sont pris en otages dans une scène qui leur est brusquement imposée, mais ils sont acculés à jouer le jeu sans subir les effets d'une violence qui anéantiraient leurs possibilités personnelles d'action. La violence est donc intégrée dans une perspective esthétique qui occulte la terreur.

L'enjeu est le plus souvent de réagir contre l'indifférence et la résignation. Ce qui ne manque pas de produire des contradictions dans l'interprétation même des faits. De tels actes peuvent passer pour une négation ostentatoire des valeurs représentées par les écologistes eux-mêmes. Si ce jeu de retournement du sens est inhérent à ce genre d'action, il est toujours utilisé pour signifier l'irresponsabilité politique de ses auteurs. Une telle ponctualité de l'action, avec ses risques d'inversion de sens, ne s'inscrit pas dans une stratégie politique ni dans une logique administrative de revendication. D'où la méfiance et l'ambivalence des "verts"

à l'égard de cette association : d'un côté, ils récusent des modalités d'action qui n'entrent pas dans une stratégie à "long terme" pour le moins électorale, et, de l'autre, ils reconnaissent que ce type d'action est parfois très efficace. Ainsi, Marc Lefebvre explique : « *Les amis de la Terre* travaillent sur des dossiers et nous, on travaille avec eux en action de commande. On nous sollicite souvent pour de telles actions. Par exemple, l'action des déchets était une action de commande. C'était à l'époque où se tenait un congrès au cours duquel un "filtre d'or" devait être remis à l'industriel qui respectait le mieux l'environnement. Nous, on avait prévu de faire une action plastique, une caricature du filtre d'or. Les "amis de la Terre", nous disent qu'il y a un trafic des ordures venant d'Allemagne. Ils ont déjà fait des actions en justice, ils ont travaillé sur les dossiers. Il y a cette décharge de Montèche qui est nouvelle et c'est le patron qui fait venir les camions d'Allemagne mais ce même patron invite toujours les écologistes à venir parce qu'il utilise les techniques de pointe pour le recyclage des déchets. Le président du Conseil Général avait nié publiquement que des ordures ménagères venaient d'Allemagne. Les "verts nous demandent de faire quelque chose... On se met au travail, on constitue un dossier sur la fonction des déchets dans le système de consommation. On fait une enquête, et on constate que sept ou huit camions viennent d'Allemagne chaque jour. On décide alors d'en détourner un pour aller le vider devant la porte de l'hôtel où se tient le Congrès. Le scénario est simple. Mais là, il faut voler un camion ! On va se déguiser en inspecteurs de la D.A.S., on va faire croire au chauffeur qu'on le détourne de sa route, on va l'attraper au péage et lui faire croire qu'on fait un contrôle de son chargement, on va l'amener devant l'hôtel, on le bloque avec des bagnoles et là, il va bien falloir qu'il vide son camion.

Mais notre problème était d'éviter la violence au cas où le chauffeur réagirait en prenant une arme quelconque. On décide, après un débat entre nous, de le maîtriser physiquement le cas échéant. On fabrique tous les papiers réglementaires. On choisit d'être trois pour simuler l'intervention. Dans cette dernière réunion de préparation, il y a H.F qui est un militant connu, c'est lui qui a le dossier en main, c'est lui qui nous a mis sur le coup, et c'est lui qui veut être un élu des verts. On lui propose d'être l'un des trois mais il refuse au nom de sa carrière. C'est là qu'on voit "le politique" se dégonfler. Sur une action difficile, les gens sont mis à nu. Ce type-là a fait grandement avancer les choses sur le dossier des ordures, et il est parvenu, une fois l'action accomplie à la récupérer en son nom. Du côté médiatique, c'était riche d'enseignements. Il y avait beaucoup de journalistes, on leur avait demandé de ne pas se montrer. Finalement, comme le camion était en retard les journalistes sont partis. Quand il est enfin arrivé, on a appelé les journalistes qui n'ont pas été discrets, comme on l'avait prévu. Tout s'est passé sous les caméras. Au péage, je monte dans la cabine du chauffeur. Les journalistes n'ont pas joué le jeu, le chauffeur a paniqué en les voyant, il voulait fuir, il a fallu lui faire peur. Il a accepté de téléphoner à son patron. La Cinq en particulier, ils ont tourné la scène à la Starki et Hutch ! Poursuite, intervention... C'était intéressant pour nous de constater les appétits malsains des journalistes ! Quand le camion s'est trouvé devant la porte et que toutes les ordures d'origine allemande ont été déversées, les participants du Congrès ont bien été obligés de prendre position publiquement. Mais nous, on a été noyé par cet imbroglio politique. Au fond, nous, on a filé un coup de pouce aux écologistes et on a fait avancer la négociation d'un cran.

Souvent, on travaille de cette manière, le combat juridique, ce sont les autres qui le mènent. »

L'association "Planète en danger" se trouve donc souvent en position de "prestataire de services" comme si les moyens qu'elle pouvait mettre en oeuvre étaient des "armes de combat" utilisables par d'autres associations. Une telle fonction n'est pas assignée mais voulue, pourtant elle menace l'autonomie même du groupe, bien que de telles prestations soient toujours effectuées selon des relations d'affinités réciproques. Il est bien évident que "l'opération-choc" permet d'emporter plus rapidement la conviction collective que des procédures administratives interminables. Comme les media sont toujours très intéressés par ce type d'événements, la sensibilisation du public est d'emblée assurée. Et, suivant la tradition même du "happening", de telles actions prennent l'espace public en ville comme le lieu idéal de leur manifestation.

Les objectifs de cette association ne sont donc pas a priori "écologiques" bien que le groupe lui-même soit désigné comme "écolo". Mais il paraît évident que les raisons de ses modes d'intervention s'inscrivent dans une perspective qui signifie ce que pourrait être une "écologie urbaine". En s'attaquant à la puissance d'inertie de la bureaucratie en ville - il ne s'agit pas seulement des pouvoirs municipaux -, le groupe tente de transformer le fonctionnement des relations civiles. Une telle pratique n'est pas réductible à de l'activisme puisque le groupe se retrouve souvent pour réfléchir sur le sens de ses actions et sur des questions plus globales comme celles des valeurs, de la démocratie et de la citoyenneté. Les membres du groupe vivent à la fois en collectivité et de manière très individualiste. Ils considèrent que leur propre subjectivité est absolument essentielle dans la détermination

de leurs choix d'action, ils agissent, en quelque sorte, comme des "artistes en ville". Ils veulent vivre le rapport aux valeurs d'une manière très personnelle sans se soumettre à des principes qui transcenderaient leurs propres intentions. La convivialité, la citoyenneté, ils la vivent d'abord dans leur propre groupe. On pourrait considérer qu'il s'agit là, d'une reproduction des néo-soixante-huitards, des post-situationnistes, des néo-dadaïstes... Leur expression esthétique a certes ses "pères", mais il n'empêche qu'elle prend son sens singulier dans le contexte actuel d'un blocage des institutions et d'un renforcement des pouvoirs qui s'exercent sur la ville et son aménagement. La population toulousaine est loin d'être hostile à ce genre d'intervention, au contraire, le groupe attire plutôt la sympathie, tant pour ses interventions ponctuelles que pour celles de plus longue durée. Ainsi, le groupe agit implicitement selon des choix qui sont susceptibles de séduire la population sans la prendre pour un public qui assiste à un spectacle. Considérons un autre exemple d'action à long terme : la sauvegarde d'une chapelle. On pourrait penser que cet élan patrimonial, pour un groupe dont les tendances semblent plutôt anarchistes, est une tromperie manifeste... Il n'en est rien. La chapelle, qui date de la fin du siècle passé, se situe sur un territoire en face d'un chantier mis en place pour le futur "Hôtel du département". Elle appartient, en principe, à l'archevêché de Toulouse. Elle n'est pas un monument singulier et ne risque pas d'être classée. Elle est inutilisée depuis plusieurs années, sa toiture est endommagée. Entourée d'un jardin assez vaste, elle est susceptible d'attirer l'intérêt des promoteurs, mais l'archevêché l'a pas encore vendue. L'association envisage donc d'en faire un lieu de culture, elle l'investit et commence une longue négociation avec l'archevêché. Celle-ci

débuté par des refus, des menaces d'expulsion, pour s'enliser dans une procédure interminable. Le groupe décide de faire une grande action : il choisit d'organiser une exposition-commémoration d'un clochard qui était mort dans cette chapelle. Ce clochard avait écrit des cahiers de poèmes qui ont été retrouvés. Un journaliste de FR3 régional l'avait également filmé, il avait même photographié son cadavre. L'exposition retrace sa vie, des centaines de bouteilles vides sont accrochées au plafond de la chapelle, des poèmes sont accrochés sur les murs... La population est conviée à cette fête qui se déroule en musique, avec des groupes de comédiens. Mais, le jour même de l'inauguration, un huissier vient apporter un ordre d'expulsion et assure que la police interviendra dans la soirée. Au moment où les policiers arrivent, plusieurs centaines de personnes sont là, partout, y compris sur le toit de la chapelle, les journalistes, les caméras, les spots, tout est en place. En fin de compte, la police se retire. Depuis ce moment, la chapelle fonctionne comme "lieu de culture" et l'archevêché ne prend toujours pas de décision. Dans le quartier, tout autour du lieu, la plupart des gens sont très satisfaits, dans la mesure où des consignes très strictes sont suivies par les membres du groupe pour ne pas provoquer du bruit, au-delà d'une certaine heure. Un tel exemple nous paraît intéressant parce qu'il fait bien apparaître les contradictions d'une "écologie urbaine". Selon les principes écologiques, le bruit en ville est tenu pour une nuisance. De quel bruit s'agit-il ? Celui des automobiles ou d'autres bruits provoqués par les industries. Mais le bruit de la fête ? Le groupe "Planète en danger" ne peut se rallier à un "esprit écologique" qui moraliserait toutes les actions en ville et tous les comportements des individus. On le traite souvent

d'irresponsable, mais on le prend aussi pour un interlocuteur sérieux parce qu'il affiche un label "artistique".

La relation entre l'action ponctuelle et l'action à long terme est essentielle même s'il s'agit d'une logique similaire. La première relève d'une pratique de la sensibilisation publique par la provocation, et la seconde participe d'une pratique de transformation de l'espace urbain lui-même. Dans un cas comme dans l'autre, le principe est de révéler certaines inepties de l'organisation urbaine. Chaque fois, l'aspect esthétique, culturel de l'opération entraîne une certaine séduction du public et minimise la violence exprimée. Par exemple, le squat de l'ancienne faculté de pharmacie qui est envisagé, au moment de notre enquête, se fera en accord avec plusieurs associations et prendra également une tournure culturelle. Dans le cas cité de la sauvegarde de la chapelle, l'habileté stratégique est de suivre le mouvement contemporain de la patrimonialisation, les habitants du quartier le comprennent bien, la conservation du lieu est à la fois symbolique (maintien du patrimoine urbain) et écologique (sauvegarde d'un espace vert). Mais, pour emporter la conviction publique, le recours aux media est toujours nécessaire. Le groupe utilise les media plus que les media de l'utilise, il s'agit là d'une véritable stratégie de communication. Les journalistes servent d'intermédiaires entre les actions du groupe, la police et l'opinion publique. On peut parler d'une médiatisation des media : le médium retrouve sa fonction civique de médiateur. C'est sans doute idéaliste ! Le jeu est plus cynique et plus pervers mais il en résulte que les media eux-mêmes ne se trouvent pas en mesure de falsifier les intentions du groupe. Les actions, qu'elles soient à court ou à long terme, reçoivent déjà une surface d'inscription

"historique" grâce aux media, si bien que l'aspect ponctuel peut lui-même sembler s'inscrire dans la longue durée.

Le groupe défend des idées déterminées. Ainsi en est-il du chômage. *« Pour nous, c'est la réduction du temps de travail de façon massive, et pression des chômeurs sur l'outil de production. Tant que ce ne sera pas ça, on nous proposera toujours des rustines et tous les gens qui seront représentatifs des revendications collectives se verront proposer des postes, des missions... et la roue tourne. Sur le chômage, d'autres associations nous ont sollicités pour organiser une marche, on a refusé. On ne veut pas continuer avec ce genre de mascarade. Il faut être plus déterminé ! Bien sûr, on nous a proposé d'organiser des stages pour faire faire du théâtre à des chômeurs. On nous a proposé de l'argent... Une troupe de théâtre a accepté, on peut le faire en tant qu'individu, par plaisir, mais si on se laisse entraîner sur une telle voie, on fait perdurer le système. »* Cette question se pose chaque fois : la reconversion par la formation. Une telle logique est considérée par le groupe comme une récupération.

Ainsi, un tel mode d'intervention "directe" se fonde sur le principe de la réversibilité du sens. Il s'agit d'inverser le sens positif que le pouvoir municipal ne manque pas de donner à ses programmes et à ses réalisations en créant de l'événement négateur. A Strasbourg, par exemple, les membres de "l'association des habitants du quartier de la gare", en vertu du fait que les "comités de quartier sont récupérés par les maires", tentent de pratiquer des actions ponctuelles qui conjuguent à la fois une "esthétique urbaine" et la volonté affichée de produire des effets subversifs contre les habitudes prises. L'un d'eux a passé un temps à entourer les

crottes de chien d'un cercle blanc. Un autre a utilisé une place de parking le long du trottoir pour y mettre deux pots avec des arbustes. Ces deux actions vont dans le même sens : l'espace public est "à tout le monde", les crottes de chien sur le trottoir et les voitures garées sont des abus d'appropriation de l'espace public. La réversibilité du sens crée un effet d'ironie parce qu'elle se fonde sur le mimétisme parodique de la norme. Ce qui semble admis comme une norme commune peut alors, soit être pris en sens contraire, soit être pris au pied de la lettre. Dans un cas, comme dans l'autre, l'ironie n'est pas violente, elle peut même participer de la convivialité urbaine puisque le mode de subversion ne coïncide pas vraiment avec un mode d'agression.

Le recours en justice et l'action directe risquent de créer une atmosphère "négative" dans le rôle joué par l'écologie urbaine. L'avantage est de présenter une critique toujours possible du pouvoir politique qui modélise la ville, l'inconvénient est de s'enliser dans une forme hystérique de la revendication. Si les alternatives proposées par les partisans de l'écologie urbaine ne suffisent pas à offrir une perspective plus "positive" pour l'avenir de la ville, il faut alors considérer un autre mode d'action mis en place par les associations, celui de la pédagogie urbaine.

3.- Pédagogie de la ville.

A Montpellier, l'APIEU (Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain) propose divers types d'action pédagogique. Les finalités énoncées sont : développer la sensibilité et les comportements des individus vis à vis de leur environnement dans la ville ; faire connaître le fonctionnement de la ville (un système de vie spécifique : un

"décor" et des gens) ; aider à l'amélioration de la qualité de la vie urbaine ; favoriser les échanges ville-campagne. Les objectifs proposés sont : faire connaître la ville ; parcourir la ville avec un regard différent, disponible, faire connaître et mieux se situer dans des systèmes de fonctionnement, faire prendre conscience de la place et des interactions du naturel dans l'urbain, faire prendre conscience de la dynamique historique de la ville ; aider à comprendre l'habitat et l'architecture, faire percevoir la diversité des approches sur la compréhension de la ville (artistique, scientifique, sociale) ; s'insérer dans un programme de recherche sur l'éducation à l'environnement et sa spécificité en milieu urbain.

L'orientation pédagogique se présente comme une manière de "revisiter la ville" pour mieux en saisir le devenir et les risques provoqués par les menaces présentes et futures de sa déstructuration. L'enjeu est alors de rendre chacun "acteur de son environnement" et de promouvoir des comportements favorables vis à vis de l'environnement urbain. C'est un véritable travail d'implication et de responsabilisation qui se met en place. Tout citoyen est virtuellement concerné. On retrouve là le rôle implicite d'une éthique urbaine, d'une éthique de la citoyenneté (qui pourrait être désignée par le vilain jeu de mots : citadignité). La tradition écologique est consacrée : l'injonction morale, qui ne veut pas dire son nom, est le seul moyen de reconstruire du sens en ville. L'apprentissage du respect se fonde toujours sur la connaissance, et donc, dans une société de communication, sur l'acquisition des "bonnes" informations. Or chacun sait que l'information n'est pas neutre, la manière de la construire et de la donner traduit les intentions de sa transmission. "Favoriser", "faire prendre conscience", "faire percevoir", "mettre en relation"... sont autant de formules injonctives

qui supposent bien que la pédagogie écologique est aussi l'exercice d'un pouvoir moral. Sans de telles injonctions, il n'y aurait pas d'action possible et, comme les citoyens ne sont pas conscients des métamorphoses de leur propre ville, comme ils ne savent guère comment fonctionne leur ville, il faut bien le leur apprendre. Puisque d'eux-mêmes, ils ne s'approprient pas leur ville, il faut leur donner les moyens de se l'approprier pour lutter contre des décisions politiques dont les effets peuvent devenir catastrophiques.

Le programme d'action pédagogique écologique prend la ville comme une totalité. Rien ne peut échapper de l'histoire et du sort de la ville aux questions mêmes de l'environnement. Et le point essentiel est de combler le vide qui sépare les décideurs des citoyens de la ville. Sans la valorisation constante de l'environnement urbain, un tel vide risque de se maintenir parce que les décideurs ont toujours tendance à produire de l'image de marque en pliant les réalisations urbaines aux exigences d'une promotion trop publicitaire. Force est de constater que dans un tel cadre pédagogique, l'invocation des menaces qui pèsent sur le destin de la planète Terre, n'est pas utilisée comme c'est souvent le cas au niveau national. Sur un plan local, la peur n'est pas requise comme unique moteur de la responsabilisation des citoyens. La "dynamique de l'urbanisation" implique des modes d'action prospectifs qui ne jouent pas essentiellement avec la culpabilisation des citoyens. La reconstruction du sens "moral" de la ville fait aussi partie d'une réflexion globale sur la ville elle-même sans être la conséquence directe d'une procédure de moralisation. Ce qui compte, c'est l'évidence éthique. L'action pédagogique s'exerce dans un cadre éthique qui n'a plus besoin de se désigner comme tel.

Comme les promoteurs de cette pédagogie urbaine sont le plus souvent venus de la région, qu'ils ont d'abord travaillé en milieu "rural", ils ont eux-mêmes découvert toute la complexité de l'interaction entre le "naturel" et "l'urbain". Ils ont été amenés à penser le "milieu urbain" à partir du "milieu naturel". Situation assez paradoxale puisqu'elle suppose que la ville, lieu de tous les artifices, soit elle-même pensée comme "milieu naturel". La question de la nature dans la ville n'est pas réductible à la multiplication des espaces verts. C'est la relation de la ville avec son environnement global qui devient essentiel pour saisir le devenir de toute une région. Une telle position implique que l'idée de nature - et par conséquent celle de campagne - ne vienne pas s'opposer directement à celle de ville - et par conséquent à celle de tissu urbain.- Il y a dans la vie en ville un "naturalisme éthique" qui sert de support aux représentations mêmes de la nature dans la ville. Cependant ambiguïté demeure : l'environnement urbain déborde-t-il le cadre de la ville au point de devenir le propre d'une région ? Ou l'environnement naturel s'insinue-t-il dans la ville qui n'en serait alors qu'une topique ? En fait, c'est de l'absence même de frontière entre le "naturel" et "l'urbain" que se soutient une pédagogie écologique. Certes, la ville n'est pas un fragment de la nature, mais les manières de "repenser" tout l'environnement ne participent pas pour autant d'une urbanisation du naturel. Il ne s'agit pas d'utiliser la métaphore de la gestion des milieux naturels comme modèle d'une gestion écologique de la ville, mais de saisir l'interaction global et dynamique entre "milieu urbain" et "milieu naturel". Ce qui entraîne un renversement de perspective dans le développement des agglomérations puisque, le plus souvent, la périphérie des villes a été considérée comme l'espace indéterminé où se retrouvait tout

ce qui ne pouvait pas être à l'intérieur de la ville elle-même. Ainsi, dans le cadre d'une pédagogie de l'écologie urbaine, l'histoire de la ville n'est pas restituée uniquement pour sauvegarder et consacrer la mémoire collective des citoyens, elle devient un moyen essentiel à la compréhension de toute métamorphose de l'environnement.

4.- Le rapport au politique.

La relation entre les mouvements associatifs et le jeu du pouvoir politique reste relativement simple. D'un côté, les "purs et durs" refusent toute compromission et invoquent la liberté radicale du mouvement associatif par rapport à une politique politicienne. De l'autre, bien des élus verts demeurent portés par les mouvements associatifs et tentent de convaincre leurs amis comme leurs ennemis de la nécessité d'un tel engagement dans le jeu politique afin de pouvoir mener une action continue. Ces derniers légitiment leur détermination en affirmant que toute manière de penser la ville et d'agir demeure d'ordre politique et, qu'en conséquence, c'est une erreur de nier le politique. « Au moment des "régionales", on a proposé, dans la région Midi-Pyrénées, "l'union des écologistes" et nous nous sommes battus au sein des "verts" à partir d'une écologie de terrain pour créer cette union, mais ça a été mal vécu. Il y a eu sept élus et dès le lendemain, on nous a sommé de faire un groupe écologiste "pur sucre". On a refusé, on a été exclu, on s'est retrouvé à trois. Voilà les conditions politiques dans lesquelles on s'inscrit, comme ceux sont les chasseurs (ils sont trois) qui font la majorité, ça veut dire que si on était resté sept, on aurait pu déterminer la majorité. » (Elu régional de Toulouse). Ce jeu politique produit toujours un malaise comme si bien élus verts étaient tirés d'un côté par

les règles du politique et de l'autre par la rigueur anti-politique des associations.

L'accord est après unanime autour du fait que l'élu vert doit avoir mené préalablement une "vie associative". Le directeur toulousain de l'association "les amis de la Terre" dit à ce sujet : *« l'écologie est tellement vaste, ça touche à tous les domaines de l'existence. L'écologie est nécessairement politique, non au sens d'une politique électorale. Au vue des derniers événements, l'écologie de type "électoral" a desservi l'écologie. On voulait faire passer des messages. Il faut trouver les moyens de faire parler l'écologie mais pas n'importe comment. Au début, on ne faisait pas de distinction, maintenant ça change. Sur le plan associatif, nous pouvons mener un combat, on agit pour l'écologie tout court, on n'est pas fâché avec les partis politiques. Il y a des gens suspects, ce sont qui sont dans un parti politique écologique sans être dans une association. Ils se sont sabordés, il ne faudrait pas qu'ils sabordent aussi les associations. »*

De l'autre côté, les élus politiques "verts", toujours à Toulouse, montrent que l'engagement politique permet de mener des actions à long termes.

« Nous travaillons avec les associations. Par exemple, tous les dossiers "enquêtes publiques" sur les villes, ils ont obtenu qu'ils soient ouverts à l'intérieur du siège social de l'association (Nature et écologie). Les associations ont souvent un but déterminé, on a donc des rapports selon leurs objectifs. Certaines ont une couleur politique plus délibérée... L'écologie n'est pas négative, elle propose des alternatives. Ici, les "amis de la Terre" est une association

active, sur le plan politique aussi. On a créé par exemple la "coordination déchets 31", un système très simple et souple pour éviter le style "défense localiste". On a développé des propositions, et quand il y a des grands conflits qui surviennent, ils sont éclairés par cette "coordination" qui a organisé un point de vue déterminant... Là où on n'a pas le pouvoir direct, on occupe le terrain, on ne laisse pas la "chaise vide". Si on arrive à tricoter des projets avec d'autres, on n'hésite pas à le faire. Il y a des effets de récupération, bien sûr. Sur le plan technique, on a besoin de reconnaissance, la marginalisation qu'on peut subir, freine la modernisation. Sur le plan politique, on peut réussir à avoir des opérations concertées avec les services de l'Etat. Quand on marque des points, on bascule avec, on nous marginalise aussitôt. »

Pour les politiques, le problème rencontré avec les associations est celui des limites de leurs objectifs. Les "verts" tentent le plus souvent d'unir le travail local à des perspectives de globalisation, en vertu d'une "pensée écosystémique". A Toulouse encore, un élu régional dit :

« la devise ne devrait pas être "penser globalement, agir localement", mais "penser localement, agir localement, penser globalement, agir globalement". Si on s'est consacré pendant 25 ans à des problèmes d'écologie, c'est bien parce que là, il y a tout un enjeu essentiel, et qu'il y a pour tout problème soulevé une complexité à considérer parce qu'on est rattaché à un écosystème. On est perçu comme des marginaux un peu naïfs qui apportent des solutions. C'est une fausse naïveté. On a une expérience due à notre vie associative. On a des approches efficaces, on se s'intéresse pas qu'aux pâquerettes! ».

L'articulation au pouvoir politique réduit peut-être les possibilités de revendication mais elle permet aussi de développer des actions à long terme. L'engagement politique des élus verts régionaux se traduit le plus souvent par la volonté de faire accepter des idées qui dérangent et qui, pourtant, ne sont pas difficiles à mettre en oeuvre. L'enjeu est de changer les habitudes de représentation :

« ce qui compte, c'est la transparence. C'est déjà une manière fonctionner des associations ! Dans l'écologie, je crois qu'il faut toujours poser des questions sur les modalités de la décision. Quand on dit : " arrêtez de mettre les "gens du voyage" à côté des décharges, c'est tellement pratique de faire comme ça !" L'approche en termes "d'environnement" révèle que ce n'est pas neutre de placer les gens dans des lieux qui sont censés être à leur image. La volonté de transparence, c'est la manière éthique, ça renvoie à la citoyenneté. »

Et son collègue, de renchérir :

« A côté de la pancarte "Jean Jaurès", il y avait inscrit "interdit aux gens du voyage"... Il faut changer les habitudes. C'est au nom de la tolérance, des modes de vie, qu'on a tenté de convaincre les socialistes de créer des "aires". On est les seuls à réagir contre certaines décisions, comme celle de construire un grand stade. Sur plein de sujets, tous les autres sont traditionalistes... L'écologie urbaine, c'est un apport essentiel pour changer le traitement du cadre de vie ! C'est un apport réel ! On a un positionnement derrière lequel on défend des idées concrètes. C'est nous qui apportons de l'innovation. Le P.C.F, il ne bouge pas, il a fait quelques progrès sur les transports. Les innovations viennent des individus. Bien sûr, il y a des

habitudes, mais il y a des règles et des élus se trouvent dans l'illégalité la plus totale ! On tombe sur une réalité qui est plus ou moins consciente, c'est le pouvoir. Pour la question des "gens du voyage", pour celle des déchets, ceux qui gèrent le font en dépit du bon sens. Il ne s'agit pas seulement du profit orchestré, il y a aussi et surtout des décisions qui se répètent de manière aberrante. »

Malgré la difficulté de leur combat, les élus verts de région se donnent la part belle, ils sont là pour bousculer les habitudes bureaucratiques, pour perturber la routine du pouvoir politique. Comme ils estiment avoir en face d'eux une certaine force d'inertie et que l'énergie déployée par les politiques s'engouffre plutôt dans le jeu politique lui-même, ils peuvent démontrer qu'ils sont les instigateurs des idées neuves pour l'aménagement de la ville.

A Lisbonne, la situation est différente. Il semblerait que le pouvoir lui-même soit appelé à jouer le rôle d'instigateur à l'égard de la population.

« La question de l'environnement venait de la réflexion sur la réhabilitation et sur la qualité de vie. Il s'agissait des petites villes de l'intérieur du pays où l'équipement était en déficit. C'était surtout le concept de "qualité de vie", c'était l'idée de "participation". On a créé des cabinets qui faisaient partie de la mairie. Ce n'était pas des élus, ils étaient créés par l'Etat et choisis par la mairie. C'était des techniciens. C'était une tentative pour approcher les citoyens. Il y avait une assistante sociale. Déclencher l'idée de participation et de relancer des mouvements pour la défense du patrimoine. A Lisbonne, c'était la même chose. Dans l'Alfama, il y a eu, une réhabilitation urbaine pendant

quelques années et d'autres cabinets ont été créés, dans différents quartiers. Cette décentralisation de l'administration municipale avait pour but de rapprocher les gens de la municipalité. Jusqu'aux années 70, le régime autoritaire avait produit une culture très fermée sur elle-même, la culture urbaine est récente, elle dépend du phénomène de participation. Celle-ci dépendait avant du mouvement ouvrier. Les gens sont très influencés par les prises de position des media. Il y a une difficulté à s'organiser, les gens ne sont pas habitués. Les gens n'ont pas vraiment le temps de connaître les vrais problèmes de la ville. Leur vision reste individualiste. Des maisons ont été construites de manière clandestine sur des lieux à risque, et les gens ont toujours pensé qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Vision de la ville qui refuse le pouvoir municipal, vision qui vient d'une population traditionnellement paysanne. Il y a des phénomènes de solidarité, ils sont fondés sur des relations voisinages fondées sur des rapports très individualistes et familiaux. Ce processus a fortement existé dans les années 70... Pour les gens comme nous qui travaillons sur le terrain, on se demande pourquoi il n'y a pas de mouvements, les associations qui existent, sont déjà anciennes. Celles-ci n'évoluent pas tellement, elles sont limitées par des objectifs statutaires, elles n'ont pas vraiment de réflexion sur la ville. A Setubal, il y a eu une fédération d'associations qui a duré un an ou un peu plus, sans exercer un pouvoir collectif par rapport à la municipalité... Il y a beaucoup d'élus qui affichent leurs objectifs écologiques. Ils veulent se distinguer d'une écologie politique. Un député européen a pris une position contre la construction du deuxième pont, la prise de décision a été trop précipitée, le temps nécessaire pour étudier les impacts sur l'environnement n'a pas été

pris. Il a accusé les lobbies qui ont influencé certains ministres. Cette prise de position a fait du bruit mais elle n'a pas eu d'incidence. Les mouvements pour l'environnement ne sont pas très actifs au niveau de la ville. Le Quercus a absorbé des mouvements à Setubal, lancés par des jeunes pour penser la ville. »(Direction générale de l'aménagement et du territoire).

En tout état de cause, la représentation du pouvoir est complexe. Le système de revendication des mouvements associatifs s'exerce contre des prises de décision jugées trop autoritaires et non fondées sur une concertation réelle. Le système d'action des élus verts, porté par les mouvements associatifs, consiste à imposer des orientations nouvelles, pensées pour le long terme à partir d'une analyse technique et économique rigoureuse. Curieusement, le pouvoir semble être tantôt vide, tantôt arbitraire quant à ses choix. Il apparaît comme une "machine" qui se reproduit et qui reste vide de programme. Du coup, les élus verts subissent des échecs au niveau électoral, mais on pourrait croire qu'ils sont "seuls" à pouvoir penser le devenir de la ville et de la région. Leur isolement les rend d'autant plus actifs et les accule à montrer publiquement le pouvoir de leur action. Dans ce sens, leur marginalisation, dans la mesure même où elle est soutenue par l'action des mouvements associatifs, ne cesse de leur rendre service. Mais on peut se demander si, dans la structure actuelle du pouvoir politique, caractérisée par la mollesse du consensus et par un certain vide de programme, une telle marginalisation ne sert pas, à rebours, le jeu politique dans son ensemble.

En conclusion, les modes d'action des mouvements associatifs écologiques que nous venons d'étudier, sont complémentaires.

L'un ne l'emporte pas sur l'autre. Leur cohésion traduit une certaine logique du pragmatisme écologique. Le recours en justice travaille l'arbitraire du sens qui est à l'oeuvre dans les politiques urbaines, il s'oppose à toute image positiviste et inéluctable du sort de la ville. L'action directe est un moyen de subversion, souvent esthétique, elle se fonde sur le principe de la réversibilité du sens. L'adoption du sens contraire à celui qui vient conforter les représentations communes des citoyens se présente comme une arme de révélation des impératifs fallacieux qui commandent au devenir de la ville. Ce genre de pratique sociale traduit l'importance du rôle que joue une ironie active dans la vie quotidienne en ville, comme forme de la convivialité. Enfin, la pédagogie écologique est un mode d'action "positif" qui tente de reconstruire du sens civique en milieu urbain à partir d'une meilleure compréhension des métamorphoses de la ville. Et grâce aux quelques élus verts qui, par ailleurs sont loin d'être d'accord entre eux, le jeu politique y trouve son compte puisqu'il puise dans cette dynamique associative les idées nouvelles... au compte-gouttes.

IV. LES ENJEUX ETHIQUES DE L'ÉCOLOGIE.

L'écologie se définit elle-même par certaines dénégations pour dissuader les interprétations simplistes ("l'écologie, ce n'est pas "la nature et les petits oiseaux"). Seulement le processus dénégatif ne concerne pas que les conditions de l'énonciation des objectifs proposés, il est renforcé par un contexte de négation systématique contre tout ce qui met en péril le sort de notre planète Terre. L'ampleur des menaces, la hantise du désastre, la nécessité d'une alerte généralisée fournissent les raisons objectivables d'une négation réactive contre des décisions qui ne cessent de provoquer des risques supplémentaires. Bien des écologistes se donnent cette apparence publique d'une angoisse tragique et sournoise tout en affichant l'impératif de la mesure. Ils prennent le parti de convaincre en unissant une ambiance alarmante à une alternative positive parce qu'elle semble connaître ses fins. Le doute n'est plus présent à ce qu'il faut faire ou à ce qu'il ne faut pas faire, il s'exerce contre ceux qui laissent faire.

Même si la gestion des risques majeurs ne cesse de se développer, la répétition des catastrophes demeure inéluctable. Certes, il n'y a pas de relation de cause à effet et les prévisions établies sont là pour démontrer que les désastres d'aujourd'hui dépendent toujours de l'absence des mesures qui auraient dû être prises hier. Cet échec de l'anticipation fait le jeu des polémiques soulevées autour des raisons objectives d'une catastrophe et des moyens mis en place pour en limiter les effets désastreux. Quand

l'événement est montré à la télévision, qu'il est expliqué par les discours scientifiques, tandis que les politiques justifient leurs modalités d'intervention et que les habitants expriment leur désarroi et leur colère, sa mise en scène paraît être identique d'une année sur l'autre, et souvent, d'un lieu à l'autre. Les mêmes causes sont invoquées et les mêmes conséquences se produisent à tel point que les images pourraient se succéder en convaincant tout téléspectateur que la réalité ne change pas. Le seul critère qui prédomine, c'est l'indice de la gravité donné par le nombre des morts et par le coût des dégâts. Malgré l'apparence d'une telle fatalité, toute stratégie de l'évaluation des menaces continue d'être fondée sur l'idéal d'une maîtrise anticipée des sinistres possibles. Plus s'affiche la volonté d'une meilleure gestion des risques, plus le hasard devient la négation de cette prévision rationnelle qui devrait permettre de mieux parer au danger. Pourtant, l'histoire de notre planète-Terre nous rappelle que la catastrophe est son origine. Sans elle, rien n'aurait été possible. Après tout, la nature a toujours été capricieuse, et les lois qui la régissent ont beau être rigoureusement causales, peut-être nous joue-t-elle encore des tours... Quand elle exerçait pour les hommes un rôle métaphysique, la sagesse la plus commune consistait à suivre ses lois puisqu'elle offrait l'exemple d'une harmonie suprême. Le désastre était une fatalité et le hasard pouvait être un accident salvateur. Désormais, la nature est malade et c'est aux hommes de la sauver, tel semble être l'adage des temps futurs. Pas de hasard, pas de fatalité, le pire ennemi de la gestion des risques, c'est l'idée même de destin.

1.- Le statut de la nature.

La distinction classique entre le risque industriel et le risque naturel laisse encore penser que l'homme n'est pas complètement responsable des désastres qu'il subit. Mais le risque naturel devient comparable à un risque industriel quand les causes d'une catastrophe naturelle viennent d'une défaillance de la prévention. Pour les écologistes, toute tentative de "naturalisation" d'un désastre est le moyen fallacieux de faire oublier l'enjeu même des responsabilités politiques et morales. Une éthique appliquée à l'environnement affiche un pragmatisme simple : si la situation est alarmante, ce n'est pas la nature qui est en cause, ce sont les modes de gestion choisis par les hommes. Lorsque le philosophe Hans Jonas prône une éthique des responsabilités fondée sur la peur, il croit invoquer ce qui a toujours été le moteur des actes humains mais il oublie que la peur est un jeu avec les figures du destin. La mise en pratique des règles qu'il stipule, dépendent du taux de motivation induit par la peur du chaos : "agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre", ou encore : "agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour les possibilités d'une telle vie", ou enfin : "inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir". Cette combinaison des impératifs à fonction incantatoire transforme la responsabilité morale en système d'obligations multiples pour assurer le meilleur avenir possible à la planète-Terre. Le destin de la nature ne serait plus la nature elle-même. La nature devient un "sujet moral", elle doit être traitée comme une personne. Une telle éthique, dont la prétention est d'être adaptée à notre modernité, se fonde

sur double archaïsme : la peur du chaos et l'anthropomorphisme. Si les responsabilités morales sont fondées sur la peur, la rationalité objective d'une maîtrise des périls et des menaces n'est pas réellement partagée, il faut, pour la soutenir, faire appel à de vieux réflexes de culpabilité déclenchés par un état d'alerte permanent. Quand la crainte est le moteur de l'obligation morale, il est difficile de faire croire que la reconnaissance collective d'une meilleure rationalité soit le fruit de la liberté. Pour échapper à ce vieux piège d'une culpabilisation par la peur, la nature est "personnifiée", c'est elle qui, de manière anthropomorphique, va revendiquer ses propres droits (le "droit des arbres" pourrait bien s'étendre à celui des carottes...) Dans les temps anciens, la nature se vengeait des hommes, aujourd'hui, elle réclame ses droits. Une naïveté en remplace une autre. En usant de cette projection pathétique, l'idée d'un "contrat naturel" suppose bien que toute stratégie pour la protection de l'environnement se fonde sur l'idéalisme d'une nature malade devenue sujet. Ce qui permet de relancer indéfiniment la polémique autour des normes qui n'ont pas été respectées. Comme une fable de La Fontaine, la catastrophe naturelle est utilisée pour inspirer une leçon de morale.

Quand elle n'est pas traitée comme un sujet, la nature est protégée comme un objet parfait, inaltérable, elle est mise sous globe. Avec ses territoires gelés et bien conservés, le monde entier pourrait devenir idéalement un gigantesque parc naturel. Cette organisation du paysage naturel offrirait aux générations futures la garantie d'une transmission sans faille. Là encore, la nature, telle l'origine absolue de toutes les "bonnes" valeurs qui devraient régir l'ordre du monde, est consacrée comme le symbole de la virginité morale. Mais il s'agit bien d'une nature façonnée par les hommes, d'un modèle intégralement reconstitué, d'un temple artificiel

(Biosphère 2 dans l'Arizona était l'exemple même du vaisseau spatial vert). Ainsi se complète la leçon de morale : objet parfait ou sujet de revendication, si la nature réclame ses droits, l'homme sait y répondre en la surprotégeant. Faux sujet ou simulacre total, elle est prête à recevoir toutes les attributions morales. La catastrophe n'est que le moyen d'un apprentissage laborieux, chaque fois qu'elle survient, on pourra toujours en tirer des leçons sur la défaillance des responsabilités. Mais face aux désastres, la différence culturelle des comportements révèle le bluff d'une éthique universelle appliquée à l'environnement. Bien des populations, comme celles de Tokyo ou de Los Angeles, sont habituées à vivre avec la menace permanente d'un séisme et, à leur manière, elles pratiquent une certaine "éthique de la catastrophe". La peur n'est plus liée à la menace de destruction, elle devient la source d'un défi. Destinée à être maîtrisée sans jamais l'être totalement, elle s'impose comme la constance d'une mesure. Même si l'urbanisation galopante est souvent la cause des sinistres, l'appréhension collective des inondations et des séismes se traduit par l'expression d'une méfiance à l'égard de toute organisation rationnelle et anticipée des risques. La catastrophe vient révéler combien la gestion de l'environnement est elle-même un masque éthique pour les jeux de pouvoir.

2.- L'état d'alerte.

Le fondement de l'éthique, dans une perspective écologique, apparaît le plus souvent comme une axiologie réactive. Le système des valeurs n'est utilisable que dans une stratégie de défense et de revendication. La prise de risque se mesure à la mort et la gestion des risques à la catastrophe. Toute la logique de l'évaluation des dangers et des menaces se

fonde sur le pouvoir d'une maîtrise de soi et des situations pour conjurer le désastre. Même si le hasard existe nécessairement, l'éventualité de son irruption est l'objet de toutes les précautions afin d'éviter le risque de ses effets désastreux sur la réalité. Lorsqu'un homme saute des hauteurs de la Tour Eiffel, suspendu à un élastique, il démontre ses capacités à dominer les situations les plus périlleuses, et si l'élastique se rompt, il sera victime d'un mauvais choix de matériel. Plus s'affiche la souveraineté d'une organisation de la prise de risque, plus la figure du hasard s'éloigne des vertiges de la chance. Dans la construction des grandes centrales nucléaires, la démonstration d'un fonctionnement rigoureux des dispositifs de sécurité se présente comme une garantie contre les risques mortels et comme l'annulation virtuelle de tout accident qui pourrait conduire à la catastrophe. L'état d'alerte que crée l'invocation constante des menaces et des périls stimule une obsession de la catastrophe. Et le paradoxe de la fascination provoquée par le désastre tient à cette relation ambivalente entre le pouvoir de conjuration exercé par les dispositifs de protection et l'attraction pour une vision collective de la destruction. Il ne s'agit pas de catastrophisme ! Il n'y a pas d'un côté les positivistes de la gestion des risques et de l'autre les nihilistes qui se complaisent dans une esthétique cynique de la "fin du monde". Un tel tableau satisfait les ambitions des stratégies de sauvegarde de l'humanité, mais il légitime trop facilement les intentions des gestionnaires des risques. Quand des pêcheurs des caraïbes disent, après le passage d'un typhon, que la mer n'a jamais été aussi belle et qu'ils n'ont jamais vu autant de poissons, ils ne se conduisent pas comme des cyniques qui auraient oublié les conséquences désastreuses de la catastrophe. Ils énoncent seulement le fait d'une certaine

ironie du sort. Et cette ironie collective est une manière commune de réagir au sinistre. Malgré leurs élans positivistes et constructivistes, la gestion des risques, les stratégies de la prévision et de la prémunition entretiennent un certain désespoir et affichent elles aussi un cynisme qui ne dit pas son nom. L'ironie de la communauté est une réponse à la mort, elle révèle l'incrédulité collective à l'égard de toute perfection idéale de la gestion des risques.

3.- La production de la norme.

« L'écologie - à l'instar de l'économie dans sa présentation de "l'équilibre général" - se présente comme un système explicatif global des interactions et des dépendances qui décident de la stabilité et de la pérennité d'un ordre naturel » (Peytavin). Cette représentation de l'équilibre dépend de la gestion des menaces et des mesures qui sont adoptées pour les conjurer. Le principe est alors clair : c'est la polyvalence des menaces qui permet de rendre légitimes les mesures ou les normes adoptées. L'écologie se situe donc dans un processus de construction de légitimation de la norme qui se fonde sur la complexité et la prolifération des risques. Philippe Chartier, directeur scientifique de l'Agence de l'Environnement, dit : *« les règles deviennent plus sévères en raison de la pression sociale en faveur de la préservation de l'environnement. Mais cette sévérisation est possible seulement lorsque la technologie a un prix acceptable. Par exemple, les allemands anticipent la sévérisation des règles, réunissent les industriels et font un programme de recherche à cinq ans... C'est la stratégie qu'ils ont adopté pour imposer le pot catalytique. Désormais la stratégie des industriels, sachant*

que la protection de l'environnement sera de plus en plus un argument de marketing, est de transformer les contraintes en avantages commerciaux. Nous organisons notre programme sur trois niveaux : le planétaire, le sectoriel et le territorial. Au niveau planétaire nous ne faisons que de la veille scientifique et de l'analyse socio-économique. Mais pour chacun des problèmes qui nous préoccupe, nous agissons au niveau sectoriel et territorial. Par exemple, pour l'effet de serre, nous pouvons intervenir au niveau de l'industrie automobile (sectoriel) pour inciter à la mise en place de politique de sobriété et de propreté. Nous pouvons également agir au niveau des villes (territorial) pour améliorer le transport collectif. » La menace offre une raison nécessaire à la norme qui est décidée en rapport avec des perspectives économiques. Dans une agglomération urbaine, le problème devient d'autant plus complexe que les menaces de pollution sont multiples et que les décisions se jouent à des niveaux territorial, sectoriel et planétaire. En général, les décisions productrices de normes sont limitées au sectoriel et au territorial mais l'écologie propose toujours une perspective d'universalisation des normes.

Sur un plan sectoriel, la norme peut donc être intégrée dans le développement économique, du moins dans les pays industriels, et dans ce sens, l'écologie participe d'un nouvel ordre économique dans lequel « la valeur économique n'est plus (uniquement) déterminée dans un rapport avec le travail (comme mesure de l'aliénation de la vie dans la marchandise), mais s'établit dans un processus complexe "d'échanges d'informations" et de symbiose avec l'environnement » (Peytavin). Sur un plan territorial, la création de normes pour une meilleure organisation de la qualité de la vie apparaît davantage comme une conquête

collective. L'écologie dans les villes déborde alors le cadre des "mouvements écologistes" en rassemblant les raisons et les objets de revendication des citadins. La demande manifeste est celle d'une recomposition du paysage urbain et d'une optimisation de la qualité de la vie, elle se porte autant sur les infrastructures urbaines que sur les services urbains. L'écologie urbaine fonctionne comme une sorte de potentiel des nouvelles normes qui permettraient de mieux vivre.

Avec l'écologie, la norme semble devoir se fonder sur l'évidence d'une nécessité, elle peut, pour ainsi dire, se séparer du légitime pour rejoindre le nécessaire. La "réalité urbaine" est alors toujours présentée comme un territoire de la menace pour les citadins, et la nécessité d'intervenir s'impose de fait, par la transparence même des effets d'une "mauvaise" gestion. Ainsi, les écologistes ont-ils recours au droit pour rendre légitimes leurs revendications, mais la création de nouvelles normes s'impose comme une nécessité (le nécessaire devient légitime). Le plus souvent, la raison vient du fait que la pensée de la "structure normative" se fonde sur le seuil de supportabilité des nuisances. Au-delà d'un certain seuil, la menace se transforme en danger. Si les normes qui correspondent à des seuils, à des limites tangibles ne sont pas appliquées, la ville deviendra également une "cité d'enfer". Autrement dit, la pensée normative est fondamentalement liée à l'amélioration de la qualité de la vie en ville mais elle est simultanément anti-normative pour réussir à s'imposer. Les normes actuelles sont critiquées pour pouvoir anticiper la création de nouvelles normes. L'écologie urbaine dévoile, dans une certaine mesure, combien les règles établies ne le sont que "de facto", combien ces mêmes règles ont fini par déterminer des modes de vie urbaine dans le développement de plus en plus contestable

de l'urbanisation. Sur un plan territorial, il y a donc à la fois une violence critique à l'égard de normes tenues pour "timorées" et une volonté collective de penser et de créer des dispositifs normatifs dont la légitimité se soutient de l'évidence même de la nécessité.

Sur un plan planétaire, l'idée d'une universalité des normes demeure d'abord un principe idéaliste. Elle se heurte à la fois aux impératifs économiques et à la différence des cultures. Pourtant, une telle perspective se donne des raisons d'être "réaliste" : les villes dans le monde entier ont des problèmes similaires et le principe de l'urbanisation est réducteur des différences culturelles. Dès lors, la légitimité de l'universalisation des normes se trouve confortée par la similitude des menaces. Même si le manque de moyens financiers ne permet pas de limiter sérieusement les dégâts, le principe de l'universalisation des "nouvelles" normes demeure une finalité indubitable. Il se fonde essentiellement sur des arguments techniques qui transcendent les habitudes culturelles locales. Ainsi, dans certaines régions des pays en voie de développement, l'idée d'une "sub-culture de la catastrophe" est la "bête noire" pour toute tentative d'universalisation de normes écologiques. Si on part du principe que les habitants de différents espaces du monde sont culturellement habitués à subir les effets de sinistre parce qu'ils n'ont pas le même rapport à la mort que les occidentaux, on justifie d'emblée un laisser-faire. A l'inverse, si on impose des normes à ces mêmes habitants sans tenir compte de leur propre culture et donc de leurs représentations collectives des risques, on opère selon la tradition même de l'impérialisme occidental. Le compromis est difficile à construire parce que la rationalisation des coutumes se soumet d'abord à des impératifs techniques, elle ne va jamais de soi. A une échelle mondiale, l'écologie a

bien du mal à légitimer des normes universelles si elle veut en même temps protéger les singularités culturelles locales.

4.- Le droit au secours de la morale.

Le contexte scientifique et technique a beau changer, ce qui ne bouge pas, c'est le système de la morale. Même si le destin de l'humanité est de plus en plus entre les mains des hommes, l'appel à une plus grande responsabilité ne permet pas de créer de nouvelles valeurs. Bien qu'elle réponde au défi d'une rationalité objective et qu'elle prenne le nom d'éthique, la morale reste avant tout l'expression d'une volonté normative. Une telle souveraineté de la règle limite tout débat éthique comme si l'analyse rationnelle des situations les plus complexes légitimait toujours des servitudes morales. C'est bien là le malaise provoqué par l'écologie. Les raisons objectives de la maîtrise du sort de l'univers ne font que justifier une moralisation outrancière et naïve : on ne peut tout de même plus faire autant de mal à la nature ! La sauvegarde de l'environnement implique des règles de comportement qui créent l'illusion d'une probité naturelle comme seule chance de survie pour l'humanité.

Grâce à l'éthique, le sens de la collectivité paraît se reconstruire sur les angoisses d'un individualisme malade de son propre enfermement. La démonstration publique du respect des normes est plus qu'un simple moyen de se disculper, elle signale combien l'individu doit se comporter comme un citoyen capable de comprendre le sens de la nécessité normative pour le Bien de tous. En somme : comme un individu responsable. Idéalement, il ne s'agirait plus de moralisation, mais du développement pédagogique de notre rationalité collective ! L'éthique serait alors le moyen de dépasser la morale et non

de l'éprouver comme un sentiment. En cela, elle devrait satisfaire l'idéal de nos obsessions gestionnaires !

Un tel sursaut n'a que l'apparence de son angélisme, on ne réinvente pas les valeurs morales. La culpabilité était au coeur d'une morale assujettie à la religion, elle devrait disparaître avec l'avènement d'une éthique fondée sur la liberté de notre compréhension objective. L'idée d'une éthique comme critique des préjugés moraux semble plutôt vouée à l'échec puisque seuls comptent les effets pragmatiques d'une morale bien partagée. L'éthique est seulement un moyen de rendre légitime la mise en place de normes dont le fonctionnement ne pourra être assuré que par les principes de la bonne et vieille morale. Dans la conquête des droits pour le Bien de l'humanité, ce principe de la légitimité masque la culpabilité : il ne s'agit plus d'avoir "bonne conscience", mais de donner la preuve d'un consensus autour des droits les "plus justes". L'éthique passe alors pour un véritable défi quand elle accompagne l'assomption universelle des "Droits de l'homme". Toute alliance avec le droit semble la délivrer de la morale en lui donnant l'apparence d'un rôle plus créateur : elle devient le moment de la réflexion préalable à l'acte de légiférer. Ce qui ne manque pas de l'inféoder au droit et l'efficacité des mesures prises pour l'avenir finit par dépendre du pouvoir qu'exerce le droit et l'éthique n'a plus qu'une fonction idéalisante. Comment croire que l'indignation provoquée par les risques de destruction de l'humanité puisse permettre une nouvelle éthique, libérée du carcan de la morale et de sa servitude au droit ? Appliquer des règles morales ou respecter des normes juridiques est somme toute plus rassurant. L'éthique restera-t-elle une morale en trompe-l'oeil qui consacre la souveraineté du droit ?

L'idéal d'un monde composé de "sociétés de droit" apparaît comme la possibilité même de l'évolution des hommes. Malgré les polémiques déchaînées par les manipulations de l'information, on a l'impression de savoir ce qui peut bien arriver même si on ne sait pas ce qui passe. L'interprétation des faits est toujours "déjà-là" et l'événement ne peut que se plier à cette assomption du droit, soit comme sa négation, soit comme sa réalisation. Le droit est alors le critère d'évolution des sociétés : plus l'individu retrouve "ses" droits, plus une société évolue vers le modèle démocratique. Impulsée par l'idéalisme démocratique, l'humanité se révélerait capable de construire l'entente des peuples autour du droit international qui, comme chacun sait, ne supporte à aucun prix les signes d'un outrage. Sans une telle invocation permanente de la valeur du droit, le destin du monde serait menacé par le non-sens absolu. Le droit donne sa raison à l'Histoire et sa fonction incantatoire outrepassa la conquête traditionnelle de la liberté, elle fait croire au futur consensus d'une universalité des normes juridiques et des valeurs éthiques.

En fait, la revendication et la défense des droits est scindée de toute perspective éthique. On ne tient pas, en général, à considérer cette rupture qui est toujours occultée par la moralisation propre aux actions de revendiquer et de sauvegarder. Le droit présente l'avantage de stimuler visiblement et concrètement des actes, des stratégies, et de donner des buts à atteindre. Obtenir la reconnaissance de droits est un but réussi. Une perspective éthique n'a pas un but objectivable, du moins sous le mode d'une satisfaction possible à réaliser. Et, lorsque se manifeste l'invocation du droit, c'est toujours avec un esprit moralisateur, comme si le droit utilisait une certaine forme de la morale pour

s'imposer comme tel. Le droit n'a sans doute pas besoin du support de la morale une fois qu'il est acquis, mais dans sa tournure incantatoire de "droit à conquérir", la morale lui sert de garde-fou du sens parce qu'elle joue alors son rôle de culpabilisation. Un discours écologique pourra toujours s'exprimer dans les termes de la rationalité écosystémique et de la nécessité du droit, il ne sera pas convaincant s'il n'est pas accompagné d'un sens moral.

Comment démontrer l'autonomie singulière d'une perspective éthique ? Il faut bien comprendre que le pouvoir du droit est de faire oublier la culpabilité morale tout en l'utilisant. C'est là un pouvoir considérable puisque la morale comme arme du droit reste un accessoire dont la présence peut être masquée grâce à la légitimité rationnelle de la conquête des droits. Face au droit, pourrait-on dire, une perspective éthique a toutes les chances de se subordonner à un système moral parce qu'elle est réduite à traduire une puissance purement axiologique. En effet, quand on n'invoque pas des droits, on invoque des valeurs, ce qui, d'une certaine façon, revient au même. Les valeurs de référence ne bougent guère, elles constituent un patrimoine contre lequel toute expression critique finit aussitôt par passer pour un sacrilège. Cette implication réciproque entre une "table des droits", extensible, et une "table des valeurs", non-extensible, est un piège pour l'humanisme moderne.

Représentant la voie suprême des réflexions et des actes accomplis pour le Bien de l'humanité, la morale permet aujourd'hui de tenir sous silence les stratégies les plus perverses d'un "nouvel ordre international". On pourrait donc penser qu'une perspective éthique a deux ennemis : le droit et la morale. Deux ennemis qui sont d'autant plus difficiles à vaincre qu'ils sont, en apparence, les meilleurs et les

plus fidèles alliés. Comment croire que l'éthique n'est pas un système de valeurs ni un dispositif ancestral de culpabilisation ? Comment défendre l'idée même d'une perspective éthique, dans son autonomie de réflexion et d'interrogation ? Et si on tentait, pour relever le défi, de la considérer comme une utopie, comme une ultime utopie sur les ruines de nos idéologies et nos vieux rêves révolutionnaires ?

5.- L'éthique comme utopie.

Impossible de se donner l'illusion d'une scène vierge ! Le questionnement éthique partirait d'une sorte de "tabula rasa" des valeurs et des préjugés moraux pour engendrer la possibilité de sa propre construction... Non, ce serait trop naïf ! La "transmutation des valeurs" - une vieille histoire - ne fait aucun doute quant à ses effets : ce sont les mêmes valeurs qui font retour. Peut-être sont-elles vécues de façon différente... Les sociétés changent mais le système moral ne bouge guère. Laissons l'innocence de cette hypothèse à ceux qui croient en la construction des accords obtenus après la mise en scène de la légitimité de leurs arguments ! Ceux-ci découvrent les vertus du consensus dans une société idéale où les conflits peuvent toujours faire l'objet d'une saine résolution. Ils ne manquent pas de subordonner l'éthique, non plus au droit, mais à la justice elle-même. Ainsi peuvent-ils se donner la certitude de suivre les voies d'une éthique conquérante, puisque le culte de la juste mesure reste riche en sacrifices.

L'accomplissement d'une perspective éthique ne se mesure ni aux effets normatifs qu'elle est susceptible de produire, ni

au règlement idéal des accords entre les protagonistes. Si sa finalité trouve le moyen de son objectivation rationnelle dans un système de valeurs normatives, elle est limitée par le cadre préalable que lui donne la morale traditionnelle. Une utopie réalisée n'en est plus une. Si les utopistes avaient eu la possibilité de construire leurs cités idéales, ils n'auraient, le plus souvent, créé qu'une architecture carcérale. Ledoux, aux salines d'Arc et Senans n'a eu le temps de mettre en oeuvre que la moitié de sa cité ouvrière idéale, et, lorsqu'on regarde ce modèle d'architecture de la fin du XVIIIème siècle, on ne manque pas d'être effrayé par le mode de vie qui aurait été assigné aux ouvriers s'ils avaient dû un jour travailler là. Ledoux avait pourtant songé à une existence "meilleure" pour les travailleurs du sel puisqu'il avait réuni sur le même territoire, les lieux de production et de loisir dans une ambiance collective idéale et dans un espace architectural soigné ! Seulement, vouloir le Bien des autres en leur proposant une mini-citée idéale, c'est une manière de les enfermer dans un monde qui sera celui de leur propre misère. Tant que les utopistes dessinent leurs cités du futur, ils n'imposent pas leurs modèles. Ils inventent des espaces, ils pensent et construisent le monde. L'utopie est une perspective anamorphique du monde.

Si le questionnement éthique sert à produire ou à légitimer un système de normes ou de valeurs, il se donne une perspective axiologique. Comment pourrait-il échapper à une telle finalité sans risquer de sombrer dans le processus d'une interrogation sans fin ? Quand on dit communément : "il faut une éthique !", on attend des normes possibles, une ligne de conduite pour résister à l'empire des perversions, tout en n'ignorant pas l'usage nécessairement pervers de la morale elle-même. Une perspective éthique peut supposer, au contraire, une déconstruction constante du préjugé de la

norme comme de la duplicité de l'usage des valeurs morales. Le questionnement éthique est toujours tenté par la pente facile de la moralisation qui lui offre l'évidence du sens attribué à l'action ou par la relativité même des valeurs. Car, l'éthique, comme perspective utopique, est prise au piège entre le dogmatisme et le relativisme de l'axiologie. D'un côté, la morale est l'arme des préjugés et des jugements péremptaires, de l'autre, l'apologie de la relativité des valeurs est l'arme d'une capitulation qui ne veut pas dire son nom. Universalisme, consensualisme, relativisme... sont devenus autant d'attributs d'une conquête de l'éthique à l'assaut de la morale traditionnelle ! C'est là une voie moderne et cosmologique qui se fonde sur le brassage des valeurs en vue d'établir des normes respectables dans le monde entier. Entreprise minimaliste qui consiste à "balayer large" pour obtenir le mirage d'une évolution des hommes sur leur planète déchirée par les guerres successives ! Alors, la "bonne" morale finit par se satisfaire du relativisme universel en laissant croire à l'oubli de ses préjugés constitutifs.

Une perspective éthique ne peut se perdre dans l'universalisme consensuel sans risquer d'abandonner toute sa puissance critique. L'éthique est d'abord critique. Là encore, elle ne cessera de se battre contre la tentation négativiste qui amène à considérer sa propre impossibilité. Le pouvoir de la négation critique n'est pas réductible à une hystérie négativiste ! La négation est en soi une affirmation. Si le questionnement éthique est porté par le mouvement constant d'une négation critique, c'est dans la mesure même où il exerce un doute radical à l'égard de la présupposition de ses fondements. Les préjugés moraux, les valeurs bien établies sont toujours là, les uns et les autres surgissent au détour des modes de réflexion et on voit mal

comment une perspective éthique pourrait éviter sa propre perversion. Aucune exigence de vérité n'est à l'abri d'un règlement pervers de ses effets immédiats comme des prémisses de son postulat. Alors, si la perspective éthique ne peut rien affirmer de "positif", de "constructif", si elle n'a pas de sens à donner, si elle reste enfermée dans sa sphère critique, elle n'est plus qu'une forme vide, une forme qui échappe peut-être à la tentation axiologique, mais qui ne conduit à rien.

L'obsession pragmatique condamne à tirer d'une réflexion éthique un résultat dit "concret". A l'aube du XXIème siècle, l'union sacrée entre le néo-utilitarisme et le néo-kantisme, semble pouvoir conjuguer l'exigence transcendantale à l'intelligence pragmatique. Le questionnement éthique se présente d'emblée comme espace ontotéléologique, il n'est pas menacé par l'irruption du réel. Poser l'hypothèse d'une perspective éthique qui s'interrogerait sans cesse sur ses fondements et sur ses fins est une utopie. L'irruption du réel incite à la déconstruction du sens établi mais elle fait peur parce qu'elle provoque une instabilité qui remet en cause la rationalité des actes. Comment accepter l'idée d'une éthique qui ne répondrait pas nécessairement à un principe de conservation des sociétés et de soi-même ? Si le questionnement éthique se confronte à l'irruption du réel, c'est, comme on le pense sans l'ombre d'une hésitation, pour maîtriser le réel. Seulement il existe un moment où cette même réflexion éthique paraît démunie quand elle ne répond pas encore à de tels principes, quand elle ne se réfugie pas dans le cadrage normatif qu'elle est censée produire. Qu'en est-il de ce moment ? Est-il réductible au seul état de perplexité ou de traumatisme que provoque l'irruption du réel ? Sûrement pas. C'est un moment de déconstruction du sens et de perspective de sens. C'est un moment de violence critique

au cours duquel l'acte de négation prend toute sa puissance parce qu'il n'est pas encore prisonnier d'une réponse négativiste et relativisante. C'est un moment qu'on ne cesse de fuir car il ressemble trop à l'expérience de la contingence absolue.

6.- La morale de la transmission.

La figuration de l'ordre urbain se fonde sur la trilogie : ville propre, ville sécurisée, ville verte. L'hygiène, la sécurité et l'écologie confortent la production d'une dynamique de l'ordre et de la défense de l'identité par la mise en ordre. Les forêts, comme les villes, finissent par être balisées et par offrir au public des espaces définis, surveillés et nettoyés. Le modèle de la nature définit celui de l'ordre urbain et comme la Nature est innocente, toute figure de contrôle se trouve logiquement naturalisée. Ainsi la continuité spatiale est-elle assurée par une succession de fragments et de réseaux. Chaque portion d'espace devient un territoire où s'exerce le contrôle gestionnaire. Et le modèle urbain finit par s'appliquer à toutes les régions puisqu'il permet de développer un véritable système de quadrillage de l'espace. La référence à la Nature, consacrée par l'idéal écologique, assure la sacro-sainte alliance entre le rural et l'urbain : toute région est un territoire où les flux sont régulés, où la nature est traitée comme la ville par des logiques de conservation, de sauvegarde qui définissent le traitement de l'espace et des lieux. Ainsi l'image idéalisée de l'ordre urbain se fonde-t-elle sur une relation elle-même idéale entre la ville et la nature.

La cybernétique nous a appris à ne point confondre la téléonomie et la téléologie : si la nature n'est pas le

"règne des Fins", elle se conforme cependant à un principe d'invariance auquel le hasard donne une source de finalité. Selon de Duve "le concept cybernétique de rétroaction ou feed-back a prouvé son application universelle partout où la nature, sans cesser d'obéir au mécanisme aveugle de la causalité, juge pourtant d'elle-même de ses fins." () L'idéal stoïcien de la métamorphose du hasard en nécessité trouve encore son application dans un usage plutôt métaphysique du second principe de la thermodynamique. Même si la conception téléologique de la nature, propre à la philosophie kantienne, est devenue caduque, comment l'idée d'une finalité de la nature peut-elle se séparer des résidus de l'intentionnalité ? Certes, les explications écosystémiques ne semblent pas se prêter à légitimer un excès de finalisme, mais la distinction entre un "règne des fins" et un "système des fins" n'échappe pas vraiment à une perspective métaphysique qui donnerait encore son sens à l'idée de nature. Ce "règne des fins" persiste avec une "écologie des êtres finalisés" que révèle une gestion technocratique des "environnements naturels" en mal d'idéologie.

R. Barthes dénonçait la fonction idéologique du principe même de la naturalisation. Attribuer un côté naturel à un comportement, c'est lui octroyer une innocence incontestée de sens. Toute conduite est d'abord culturelle, mais l'inversion de ses attributs culturels en attributs naturels lui confère aussitôt un pouvoir singulier. La nature paraît toujours dépasser la culture en prenant une place ontologique, en figurant l'origine des origines. Et l'idée de nature présente l'avantage de limiter le relativisme des valeurs culturelles en laissant croire à l'universalité anhistorique de la valeur. Les valeurs culturelles changent d'un pays à l'autre, elles se modifient avec le temps, elles subissent des déformations dues au syncrétisme, tandis que l'idée de nature

demeure immuable, elle transcende les métamorphoses temporelles et s'impose comme le signe absolu de sa propre pérennité. D'où la perversité bien connue de son usage : quand on fait référence à l'idée de nature, on veut signifier le dépassement de toute idéologie et, de fait, on naturalise ce qui reste absolument idéologique. Sous l'impulsion de l'écologie, l'idée de "forme naturelle" caractérise par exemple le biodesign. C'est bien là une manière d'affirmer la place de la nature dans l'apparence donnée à l'objet. Les formes végétales alliées aux matériaux naturels, l'estimation des fonctions de l'objet par rapport aux risques de pollution consacrent l'alliance entre l'écodesign et le biodesign. L'idée de nature se présente alors comme la référence essentielle pour une optimisation de la production de l'objet dans des sociétés menacées par leur propre destruction. Elle est une valeur sûre qui annonce traditionnellement les possibilités de relation harmonieuse entre l'homme et la technologie. Un tel idéalisme qui n'a jamais cessé d'être présent dans l'histoire sociale et culturelle des techniques se mesure pourtant à quelques paradoxes révélateurs d'une mystification de l'idée de nature.

Le naturel passe pour le contraire de l'artificiel. Or, l'idée de nature est désormais un artifice total. C'est la production du naturel qui occupe une place essentielle dans les discours sur l'objet et sur le corps, l'artifice devenant d'autant plus parfait qu'il se donne pour la métaphore la plus réussie de la nature. Les manières de se maquiller montrent bien que l'idée de nature est un enjeu des artifices de séduction (J.Baudrillard). La nature sert de valeur de référence, elle devient une garantie de l'authenticité : ce qui est "nature" est généralement tenu pour "vrai" et pour "originale". L'objet authentique impose ainsi sa propre nature, il se distingue des objets traités comme des

artefacts, il a les qualités authentiques d'un produit qui n'a pas été "dénaturé" par des artifices de conception. Comment déterminer cette valeur de l'authenticité ? Elle est elle-même produite puisqu'elle n'échappe pas au syncrétisme culturel. Dans les usages réservés aux lieux et aux objets du patrimoine, les partisans de "l'authenticité" revendiquent souvent le rétablissement de la fonction originale d'un site ou des objets exposés afin de démontrer leur vérité première. Mais la muséologie moderne ne cesse de composer avec des artefacts nécessaires à des fins touristiques. La kitschisation culturelle attire bien plus que toute authenticité historique. Et, à l'époque de la "disneyworldisation" de toute expression culturelle, la catégorie de l'authentique n'est plus qu'un artifice parmi d'autres dans le processus de valorisation de l'objet. Suprême perspective pour l'avenir des valeurs : le naturel se présente comme une Fin absolue pour le Bien de tous. C'est la valeur des valeurs. Personne ne devrait mettre en doute ce principe fondamental. Même si les objets sont des artifices, ils gardent une fonction "naturelle" puisqu'ils sont des outils de l'homme, faits pour l'homme. Si la nature est un sujet, les objets deviennent les éléments du même sujet, ils doivent alors se conformer aux règles "naturelles" parce que la nature devient l'horizon de la technique (Ph. Roqueplo).

Valeur de la valeur, valeur souveraine, la nature reste une garantie de finalité quand les modes de vie ne trouvent qu'un sens éphémère dans la multiplication des formes de la consommation et de la communication. Elle reste le grand principe de la transmission qui transcende toutes les ruptures. L'oeuvre de Leroi-Gourhan est souvent invoquée pour démontrer le lien naturel qui existe entre les structures techniques et les sociétés humaines. "A partir du point où l'Homme ne peut plus parler, parce qu'il est absent ou mort,

où les archives font défaut, deux témoignages subsistent : celui de l'Art et celui des Techniques."⁽⁴⁾ Comme l'évolution des techniques se fonde autant sur l'imitation de la nature que sur sa transformation, la représentation d'une certaine continuité du sens de l'invention technique se trouve assurée. Les formes de transmission des liens entre la technique et la nature ne connaissent aucune limite et l'histoire des techniques se présente comme la série infinie des expériences de l'homme avec la nature. Le discours sur les technologies de pointe peut se permettre de faire référence aux archétypes de la nature pour re-naturaliser ce qui est un pur artifice. Comme référence suprême, la nature présente l'avantage d'être un concept métaphorique qui se prête aux abstractions les plus formelles. Selon Leroi-Gourhan, "on peut chercher à établir la filiation des techniques, à retrouver les chaînons successifs de l'histoire humaine comme on trace l'histoire de quelques animaux depuis leurs très lointains ancêtres des temps secondaires ou tertiaires."⁽⁵⁾ Cette idée d'évolution s'oppose à toute rupture radicale que produiraient les "nouvelles technologies", elle implique au contraire la reconnaissance de filiation et de transmission qui consacre la complexité des liens entre l'homme et la nature.

La nature comme "sujet de droit" oblige à repenser l'ordre du monde à partir de la production des déchets et des nuisances qui menace toute personne. C'est une manière de considérer la consommation dans ses effets postérieurs, selon le destin obligé des produits. L'objet est pour ainsi dire perçu dans sa capacité à disparaître de lui-même, la transmission imposée par le recyclage idéal se fondant sur l'imitation des

⁴.- **L'homme et la matière. A. Leroi-Gourhan, p.7. Albin Michel, Paris, 1949.**

⁵.- **Livre déjà cité, p.23**

cycles naturels. La décomposition "naturelle" des produits est calquée sur le modèle de l'auto-disparition : le principe de la bio-dégradation suppose bien que le produit changera la composition de sa propre matière pour servir à d'autres fins ou pour retourner à "l'état de nature". Le produit acheté est un objet en instance d'une seconde vie par la nécessité même de sa décomposition. Il n'est rien lui-même, il est pris dans les filets du recyclage qui représentent au mieux combien les rythmes de production industrielle sont en relation de miroir avec les rythmes de la nature ! De cette imitation naît l'espoir de la sainte alliance entre la nature et la technique, même si la nature, comme modèle du règne des Fins n'est plus qu'un artefact, sa souveraineté se réduisant à une peau de chagrin. Toute la relation ambivalente entre l'immanence et la transcendance que nous inspire la nature n'est plus que l'expression nostalgique des résidus de notre questionnement métaphysique. La nature se gère et l'idéal de sa gestion devient la disparition même de l'idée de déchet. Ce qu'elle met trop longtemps à absorber (les déchets nucléaires) vient légitimer les interventions de l'homme ! Quand elle donne des signes de défaillance, il faut alors l'aider en pensant par anticipation à la décomposition des choses. L'ordre moral et l'ordre naturel coïncident, les valeurs morales se fondant sur la représentation de cet ordre naturel du recyclage et de la biodégradation. C'est par la négation du déchet (et de sa production) que les valeurs retrouvent l'apparence de leur mutation.

Quand elle est traitée comme sujet, la nature se voit octroyée l'étrange qualification d'une subjectivité capable de caprices et de rationalité, elle semble avoir un comportement qui rétablit toutes les possibilités de projection anthropomorphique et animiste. Quand elle est traitée comme objet, la nature est pétrifiée, gelée,

conservée dans sa pureté mortifère qui devient le symbole d'une transmission éternelle, indépendante du hasard et de l'événement. Statut de sujet et statut d'objet sont alors complémentaires, ils permettent simultanément la conquête infinie de la gestion des risques et la dynamique de revendication des droits. Pétrifiée, la nature comme objet n'est plus figure de destin même si le principe de conservation - ou plutôt celui de la congélation - se fait souvent à des fins de diversification possible des espèces de la faune et de la flore. L'accident est pour ainsi dire contenu virtuellement dans la stratégie de la congélation : il s'agit de sauvegarder le possible de la diversité comme en atteste la conservation dans l'azote liquide des embryons transgéniques. L'accident peut être réintroduit à tout moment pour éviter la répétition d'une standardisation des espèces. C'est l'homme qui semble alors décider de "son" aventure cosmique par l'unique pratique de la congélation tandis que les media ne cessent de montrer la nature comme un "sujet malade", un sujet atteint de maux contre lesquels la volonté des hommes exerce un acharnement thérapeutique. Les images d'une planète-Terre malade témoignent de la nécessité inlassable d'agir en usant des signes multiples de la désolation comme autant de justificatifs de l'impératif écologique universel. Quand la nature n'est pas une abstraction totale, son existence est signifiée exclusivement par ses souffrances ou par ses scories.

7.- La nature en ville.

Selon Paul Ladrière : *« la frontière entre "Etat et "nature" n'existe plus. La cité a cessé d'être une enclave dans le monde naturel à l'intérieur duquel elle n'intervenait que dans les limites étroites de la nécessité. Elle étend*

maintenant, au contraire, son domaine propre et sa juridiction à la totalité du monde naturel, de telle sorte que la différence entre l'artificiel et le naturel a tout à fait cessé d'être tenable... On peut dire que ces transformations engendrent une nouvelle espèce de "nature" dans le sens où le monde technicisé - mais pas encore pour autant humanisé - est soumis à une nécessité dynamique propre. A cette nécessité d'un type nouveau, la liberté humaine n'avait pas jusqu'ici été confrontée. » En ce sens, la cité universelle est devenue une seconde nature. Et, peu ou prou, germe l'idée que la nature c'est désormais la ville elle-même. La cité n'est plus une enclave ni un refuge. Seulement, on n'en est pas encore là : l'écologie urbaine se fonde toujours sur l'idée des relations entre la ville et la nature et non sur celle d'une permutation qui paraît dangereuse. Tant que la nature est, pour ainsi dire, séparée de la ville, du moins dans les représentations les plus usuelles, elle demeure l'objet d'une restitution possible (il faut reconquérir la nature dans la ville). Si la ville est elle-même une "seconde" nature, elle devient représentative de la nature en général.

Toutes ces considérations préalables nous amènent à considérer maintenant les relations entre la ville et la nature. L'une des questions essentielles à l'écologie urbaine n'est pas seulement celle de la place de la nature dans la ville, mais bien plutôt celle de l'idée de nature dans la représentation des métamorphoses de l'espace urbain. Nous partirons du dialogue que nous avons eu avec l'architecte Guy HENRY :

Henri-Pierre JEUDY : *Une opposition traditionnelle existe entre la ville et la nature. Les formes contemporaines de*

l'urbanisation modifient les représentations de la nature par la création illimitée des artifices. Le développement des réseaux impose d'autres configurations de l'espace et du temps et les territoires font l'objet d'une gestion urbaine qui pense les éléments de la nature dans la ville comme des entrelacs. Ainsi s'opère un renversement de perspective : ce qui reste de la nature devient l'interstice croissant de l'espace urbain.

Guy HENRY : La nature et la ville disparaissent. Ce n'est pas la nature comme objet qui disparaît, c'est notre mode de perception qui change. Pour la ville, il en est de même : la majeure partie des populations habite dans un espace relativement indéterminé, toute notre culture urbaine a changé, les villes traditionnelles deviennent des lieux de mémoire dans l'expansion des agglomérations. L'espace qui est constitué par la rencontre entre l'extrême périphérie des mégapoles et les restes de la nature peut être considéré corne hybride. Mais il ne faut pas tenir cet aspect hybride pour négatif, pour du rien. Il ne s'agit pas d'un non-lieu !

Henri-Pierre JEUDY : Le non-lieu n'est jamais qu'un lieu en partie dépourvu de sa puissance symbolique. Pourtant, il est difficile de croire qu'on réussisse à injecter du symbolique dans des espaces indifférenciés en utilisant, par exemple, la nature.

Guy HENRY : Les espaces verts sont le degré zéro du symbole ! Comme des parcs ou des jardins, de tels espaces devraient être porteurs de sens et de symbole. Espace vert veut le plus souvent dire "étalement de verdure". Il faut savoir comment des éléments paysagés vont faire appel à l'imaginaire, comment ils vont évoquer un ailleurs... Dans un projet que

j'ai fait à Brest, pour l'aménagement de la place de la Liberté, nous avons mis un grand pont de bois, une grande serre avec des plantes exotiques. Pour nous, le pont de bois à Brest était une évocation du bateau, ce carré de bois étant isolé par un fossé tout autour, il se présentait comme le lieu de franchissement d'un vide. Il apparaissait comme une île sur laquelle était installée la serre. Ce projet, qui n'a pas été retenu, sollicitait l'imaginaire par l'évidence même de son pouvoir symbolique. L'idée de l'île au milieu de la ville... C'est l'histoire du monument d'une nature fragmentée avec des arbres qui évoquent une archéologie de la terre. La nature ainsi représentée se propose comme un autre rapport au temps. L'espace vert reste au niveau du quotidien.

Henri-Pierre JEUDY : *On fait semblant de répondre à une demande sociale en développant des espaces verts qui ne fonctionnent même pas comme une mémoire de la nature dans la ville.*

Guy HENRY : *L'espace vert sert d'alibi dans des opérations spéculatives. La dalle vient d'être posée et on la recouvre de "vert" pour que les habitants soient contents. C'est essentiellement français mais ça change. Les architectes venaient chercher les paysagistes pour accompagner la construction qui était déjà achevée. Il s'agissait d'un accompagnement et toute la question est de penser l'ensemble comme paysage.*

Henri-Pierre JEUDY : *la nature travaillée comme paysage des entrelacs pourrait servir à redéfinir symboliquement des espaces trop indéterminés, à établir des liens entre des territoires dépourvus de mémoires. Loin de toute conception naïve (la forêt, le champ et les petits oiseaux), contre tout*

simulacre d'une verdure déposée pour le décor, la nature deviendrait elle-même un moyen de créer la ville là où elle a disparu.

Cette référence à la nature, comme figure de la transmission, quand elle n'est pas réduite à la logique de développement et de sauvegarde des "espaces verts", prétend devenir la "source" d'un programme pour l'avenir. « *En politique environnementale, le maître-mot est celui de "développement durable". Il ne s'agit pas de remettre en cause le développement ou la croissance, mais de trouver les conditions qui rendent ce développement acceptable, en tout cas compatible avec le milieu, et sans remettre en cause le droit de vivre des générations futures.* »(Peytavin). Le principe téléologique de l'écologie semble donc s'imposer de lui-même. Sa légitimité ne peut alors être remise en cause. Mais c'est sans doute là que la fonction utopique de l'écologie fait défaut : on peut toujours définir un programme pour une meilleure qualité de la vie dans l'espace urbain en se fondant sur l'évidence d'une transmission idéalisée de l'avenir, seulement une telle finalité reste donnée comme un préalable, elle ne se présente pas comme une puissance d'utopie. La finalité est inhérente à l'action, elle n'a rien d'une construction, et encore moins d'une aventure ! D'où cette revendication d'un civisme quotidien séparé de toute dimension utopique.

Une campagne publicitaire avait pour idée principale que le respect de la ville devait être pensé comme le respect de la nature. "*Respectez votre ville comme vous respectez la nature...*" laisse bien supposer que c'est l'image de la nature qui est encore fondatrice de la relation avec la ville. Ainsi la "vigilance civique" implique une certaine

moralisation à l'oeuvre dans le territoire de la ville. Tout citoyen doit se considérer comme responsable de l'environnement dans lequel il vit et l'idée même d'une réappropriation de la ville passe par l'acte conquérant de la vigilance. A priori, il ne s'agit pas d'une dynamique de la suspicion, mais il est difficile de ne pas voir là une organisation de la surveillance mutuelle. Le mot "civique", revenu à la mode, désigne certes toutes les qualités possibles du "bon" citoyen mais il peut tourner en un sens policier, surtout s'il sert d'attribut à la vigilance. Il laisse entendre que le lien social est aussi un lien de citoyenneté et que la recherche du bien commun ne peut qu'améliorer les rapports humains en ville. La vigilance civique s'applique autant à la surveillance critique à l'égard des politiques de gestion urbaine qu'à l'attention constante portée à l'égard des actions d'autrui. Le respect des espaces et le respect des autres semblent aller ensemble. C'est là une tradition moraliste bien connue !

Reprenons cette question de "l'éthique des responsabilités" et suivons le commentaire critique de Paul Ladrière, dans un texte qui n'a pas été édité : *« le changement d'échelle de la praxis technique entraîne un changement d'échelle de notre responsabilité... Concrètement, la sécurité, ou une juste répartition des biens, ou toute autre chose portant nécessairement sur le long terme, deviennent une obligation morale majeure. »* Et selon Hans Jonas lui-même : *"c'est l'avenir indéterminé, bien plus que l'espace contemporain de l'action, qui fournit l'horizon pertinent de la responsabilité »*. Selon Paul Ladrière, *« le principe qui est au fondement du nouvel impératif n'est plus la constitution subjective de mon auto-détermination, mais celui de la responsabilité. La cohérence est celle des effets ultimes de*

l'action présente en accord avec la survie de l'activité humaine dans l'avenir», Ce qui sert à orienter l'action, toujours selon Hans Jonas, c'est l'anticipation rationnelle mais celle-ci n'a rien d'utopique : *« de même que nous ignorions le caractère sacré de la vie si l'on ne tuait pas... de même, c'est seulement la prévision d'une déformation de l'homme qui nous procure le concept d'homme qu'il s'agit de prémunir et nous avons besoin de la menace contre l'image de l'homme - de types tout à fait spécifiques de menaces - pour nous assurer d'une image vraie de l'homme grâce à la frayeur émanant de cette menace ».* Dès lors, le civisme implique un ascétisme collectif, requis pour pouvoir survivre. La philosophie éthique de Jonas demeure singulièrement réactive, pour ne pas dire réactionnaire. Son aspect réactif est masqué par son aspect messianique mais nul n'ignore combien une pensée du futur peut être négative surtout si elle s'emploie à dramatiser toute représentation de l'avenir. Le principe téléologique est fondé sur l'unique risque de sa propre destruction. La représentation de la nature dans la ville peut donc aller jusqu'à l'idée de la ville comme nouvelle métaphore de la nature. Il ne s'agit pas seulement du "poumon vert" et d'une allégorie de la respiration, il s'agit surtout de re-naturaliser la ville pour rendre d'autant plus légitime la vigilance civique comme exercice de la responsabilité et comme moyen d'une transmission idéalisée pour les autres générations.

Mais tous ces enjeux d'une éthique qui sont présents à l'idéalisme écologique sont-ils indépendants des questions politiques ? Dans notre monde contemporain, le statut de l'éthique est d'autant plus complexe qu'on l'oppose souvent à celui du politique. C'est par exemple, au nom de l'éthique,

qu'on fera une critique du pouvoir politique. L'écologie tente de lier l'éthique au politique non seulement en démontrant qu'une meilleure gestion de l'environnement est déjà révélatrice d'une conduite éthique, mais surtout en montrant que, si le politique est désinvesti par les citoyens, c'est justement parce qu'il est séparé de toute intention éthique. Au sein même des mouvements écologiques, la résistance à jouer le jeu du politique se fonde implicitement sur une revendication éthique. Car dans un tel jeu, ce qui apparaît d'abord, c'est le détournement même des finalités. Le pouvoir politique ne cesse de récupérer pour ses propres fins bien des idées et des finalités de l'écologie. Dès lors, la réconciliation entre le politique et l'éthique passerait idéalement par l'écologie qui développe, comme nous l'avons montré, une "éthicismation collective" de la société, seule base d'un retour en la crédibilité du politique. Et c'est tout le contraire qui se produit l'éthicismation écologique s'annonce comme une mort du politique.

V.- ECOLOGIE ET POLITIQUE

"Marginale l'écologie ? Elle est centrale... Nous devons bien nous convaincre et convaincre autour de nous que la défense de l'écosystème constitue une préoccupation essentielle qui interpellera sans cesse davantage tous les partis politiques..." Ces lignes ne sont pas, comme on pourrait le croire, l'oeuvre d'un écologiste militant, mais d'un responsable socialiste, Laurent Fabius⁶. En reconnaissant la place prépondérante des thèmes écologistes dans le champ politique actuel, ce dernier ne fait ici que prendre acte d'une évolution en profondeur. Il aura fallu une génération pour que des idées minoritaires, apanage d'un petit cercle de convaincus, deviennent, comme le bon sens, la chose du monde la mieux partagée. On peut se demander si le succès qu'ont connu les conceptions écologistes, leur banalisation progressive, n'est pas la principale cause de l'effondrement du mouvement vert qu'on observe aujourd'hui. Tout se passe comme si l'écologie politique avait échoué à s'affirmer comme une force crédible en France, alors même qu'elle semblait en voie de s'imposer dans un paysage marqué par l'affaiblissement de la gauche traditionnelle.

A la différence des Verts allemands qui ont su s'aménager un espace spécifique, entre la démocratie chrétienne et la social-démocratie, les écologistes français se sont trouvés sans cesse coincés entre la droite et la gauche dans une position inconfortable et électoralement fragile. A ses

1 C'est en allant vers la mer 1990

débuts le mouvement écologiste avait pour originalité de prôner un anti-productivisme qui contrastait avec les visions dominantes axées sur l'expansion économique. De même la défense de l'environnement s'inscrivait dans une perspective encore largement minoritaire. La montée en puissance de l'écologie politique correspond à une période de crise brutale marquée par les désillusions du progrès. Lorsque les modes de productions (agricole, industriel) qui ont longtemps été synonymes de richesse et de croissance, sont touchés de plein fouet par la crise, le doute concernant des choix économiques, jusqu'alors admis aussi bien à gauche qu'à droite, commence à gagner les citoyens.

Les reconversions industrielles opérées à partir du milieu des années quatre-vingt ont eu notamment pour résultat de faire apparaître l'exténuation du modèle productif en vigueur jusqu'alors. La limitation du nombre des salariés, la perspective angoissante d'un sous-emploi endémique: telles sont les difficultés auxquelles s'est trouvée confrontée une classe politique désorientée par rapport à de nouvelles formes de conflits et la difficulté à maîtriser les effets de la crise. C'est dans ce contexte qu'on peut mieux comprendre la percée politique de l'écologie à la fin des années quatre-vingt. A vrai dire, il ne s'agissait pas d'un mouvement politique nouveau; la plupart de ses leaders militaient déjà depuis plus d'une quinzaine d'années. Mais il a fallu attendre la détérioration de pans entiers de notre économie, pour voir émerger cette force politique qui, soulignons-le, ne proposait aucune réponse précise aux problèmes très concrets auxquels était confrontée la société française.

En s'en prenant à la religion du progrès et aux dégâts qu'il engendre, les écologistes mettaient l'accent sur la nécessité de retrouver une relation harmonieuse entre l'homme et son territoire, remédier aux désordres qui affectent notre écosystème: tel est le fil conducteur de la pensée écologiste. La critique de l'idéologie productiviste a pris toute son acuité quand il est apparu que produire et

consommer plus ne réglait pas la question sociale. En témoigne l'impuissance des projets économiques, aussi bien les nationalisations à gauche, que les privatisations à droite, à surmonter la crise. De plus, avec le mouvement de décentralisation lancé par la gauche, la question du territoire est revenue au premier plan. Les écologistes ont joué en permanence la dimension locale et régionale contre l'impérialisme de l'Etat. Ils opposaient les territoires naturels de la gestion des hommes aux pesanteurs administratives qui se sont accumulées tout au long de l'histoire. Cette exaltation d'une Europe des régions, d'une citoyenneté enracinée dans un terroir était porteuse d'ambiguïtés, Elle rejoignait néanmoins des préoccupations profondes et s'offrait comme une alternative pour ceux qui percevaient l'Europe à venir comme une perte d'identité.

En soulignant l'anti-étatisme propre à l'écologisme, on met en relief l'un des aspects de cette idéologie qui a pu séduire une certaine frange de l'opinion, pas nécessairement concernée par les questions d'environnement. Les écologistes cherchaient leurs références dans une réflexion scientifique axée sur des notions comme celles d'écosystème, biotope, biocénose, et concevant les humains comme des organismes vivant en étroite interdépendance avec une nature. Il y avait la recherche d'une vision planétaire qui servirait d'arrière-fond au discours politique. De même l'idée qu'on pouvait articuler des revendications très locales axées sur des questions d'environnement et une critique globale fondée sur une exigence de rationalité et de responsabilité, introduisait une approche originale de la politique. De nouveaux paramètres intervenaient à part entière: science, expertise, éthique jusqu'alors laissés pour compte du jeu politique.

Il serait vain de chercher dans son programme politique la raison de l'engouement qu'a pu connaître le mouvement écologiste. Et c'est là sans doute qu'est né le malentendu qui caractérise les analyses de la poussée verte des années

quatre vingt. Les Verts ne présentaient pas des recettes plus originales ou plus crédibles que les autres formations politiques pour résoudre les difficultés de la société française. C'est plutôt le mélange de scientisme, d'appel au sens moral, de refus affiché du jeu politicien traditionnel, qui a marqué. Au moment où s'ouvrait le deuxième septennat mitterrandien, où la gauche parvenue à son zénith était entrée dans une phase de notabilisation, le mouvement écologiste a pu apparaître comme l'amorce d'une redistribution des cartes politiques. Entre une droite malmenée par le suffrage universel et une gauche, d'autant plus sûre d'elle-même, qu'elle semblait avoir abandonné toute perspective de réforme, n'y avait-il pas place pour une troisième voie? Encore fallait-il que le postulant à cette place donne le spectacle d'une force neuve et sans compromission avec les partis traditionnels.

Les plus aptes à jouer ce rôle étaient les écologistes. Ils pouvaient se prévaloir d'une approche différente de la politique, puisque jusqu'alors ils avaient toujours échoué dans leurs tentatives d'imposer leur vues. On pourrait énumérer tous les critiques qu'ils avaient subies dans la période précédente: utopisme, vision étriquée uniquement axée sur l'environnement, absence d'organisation, faible légitimité populaire, etc. Or tous ces handicaps devinrent autant d'atouts, le jour où l'opinion perdit confiance dans la capacité des partis traditionnels à influencer sur les causes profondes de la crise. Le mitterrandisme n'ayant plus à proposer, en fait de socialisme, que le mot d'ordre du "ni-ni", la droite récusant la vulgate libérale qu'elle avait fait sienne entre 1986-88, il devenait pensable qu'on vogue à contre-courant des deux grandes forces politiques nationales. Le fait même que l'écologie n'ait jamais réussi sur le plan électoral devenait une garantie de rigueur et de cohérence. Il était temps de se tourner vers un discours et des comportements apparemment en rupture avec le conformisme ambiant.

De cette curiosité vient sans doute le succès qu'a connu l'écologie. La liste des Verts a obtenu 10,67% aux élections européennes de 1989. La dynamique écologiste culmine avec les élections régionales de 1992 où le pourcentage de votes recueillis par les Verts et par Génération Ecologie est de 14,20%. Bien que n'ayant aucun élu à l'Assemblée nationale, les écologistes semblaient désormais en mesure de s'implanter durablement, puisqu'il participaient à la gestion des régions et avaient même conquis l'une d'elles. Au plan national, le moratoire sur le nucléaire adopté par la France représentait également un succès non négligeable. Enfin la présence de l'un des leaders historiques, Brice Lalonde dans le gouvernement de Michel Rocard marquait la reconnaissance par les formations politiques de la légitimité écologiste.

Comment expliquer aujourd'hui le reflux qui a frappé ce mouvement? A mon sens, il tient tout à la fois à la manière dont le discours écologiste a été digéré par le politique, et au comportement même des protagonistes du mouvement. La première considération ne prend son sens que si l'on envisage dans son ensemble la configuration intellectuelle qui organise les rapports de force politiques. Or c'est cette configuration qui a connu un véritable séisme dans les années quatre vingt, avec un renvoi dos à dos des "idéologies", entendues comme antagonisme entre des projets de société fondés sur des clivages sociologiques forts. Le message de Mitterrand en 1981 était simple: il s'agissait, expliquait-il, de donner à la majorité sociologique du pays une majorité politique. L'idée d'un rapport de force idéologique avait un sens. Or en 1988, cette idée apparaît comme inadéquate et désuète.

On voit alors se dessiner la possibilité d'une réflexion beaucoup plus vaste où la référence planétaire devient pertinente. Poser la question de la relation à l'écosystème, c'est aussi vouloir transcender les clivages et les antagonismes socialement ancrés. Le "ni droite ni gauche" d'Antoine Waechter en constitue la traduction politique la

plus remarquable. Pendant plusieurs années elle résumera l'orientation dominante des Verts. Sans conteste, cette ligne politique a contribué à la percée électorale des écologistes. L'idée d'un dépassement des oppositions idéologiques pour mieux appréhender la réalité fait son chemin. Il faut améliorer l'homme : il faut amender son comportement par rapport à la nature. Il faut, dans la foulée, améliorer la société. L'écologie offre sans doute le premier exemple historique en France de l'incursion du "politically correct" dans la pensée politique.

Avec le recul, on comprend mieux l'engouement qu'a pu connaître un mouvement qui mettait l'accent sur une approche éthique des questions politiques. On doit se souvenir que la seconde personnalité nouvelle du gouvernement Rocard, outre Brice Lalonde, n'était autre que Bernard Kouchner. Avec lui le thème de l'humanitaire entrait officiellement dans l'agenda politique du gouvernement. Cette double incursion de l'écologie et de l'humanitaire marque un tournant, car elle va infléchir le contenu des divers discours politiques. L'humanitaire et l'environnemental entrent dans la panoplie des hommes politiques, sans pour autant que les porte-parole "historiques" de ces préoccupations se trouvent en position de récupérer à leur profit tous les dividendes politiques de l'opération. Kouchner et Lalonde vont certes être crédités sur le plan personnel de cette innovation. Le phénomène de personnalisation est indéniable, comme en témoignent les enquêtes d'opinion de l'époque. Mais ils ne parviendront pas à transformer ce capital de popularité en véritable succès politique.

Il faut, bien entendu, distinguer le cas de Kouchner et celui de Lalonde. Le premier se voulait l'incarnation d'une cause, mais n'avait derrière lui aucune structure militante. Lalonde, lui, a toujours cherché à développer un courant politique. En d'autres termes, il ne pouvait se contenter d'être porteur d'un discours à tonalité éthique: il lui fallait affirmer sur le terrain la présence des idées

écologistes. Avec le recul, il est intéressant de noter que l'heure de gloire des écologistes correspond à une situation paradoxale. Au début des années quatre vingt-dix, l'un des leaders écologistes se trouvait au gouvernement, alors que l'autre animait une force d'opposition. A la différence des centristes qui, sous De Gaulle, puis sous Pompidou, connurent cette sorte de clivage (on se souvient que Jacques Duhamel était ministre de Pompidou, alors que Jean Lecanuet animait l'opposition centriste), et surent habilement rentabiliser cette situation, les écologistes semblent, au contraire, s'être épuisés dans un débat stérile qui les a progressivement affaiblis. Le rapprochement Lalonde-Waechter qui s'opéra, plus tard, lors des législatives de 1993, montre *a contrario* que rien de fondamental n'a jamais séparé les deux leaders.

Ce qui a opposé Waechter et Lalonde se situe sur un plan purement politicien: compétition pour le leadership, conflit entre des choix d'alliance et des tactiques divergentes. On chercherait en vain un grand débat interne qui dépasse ces approches purement conjoncturelles. L'un des paradoxes les plus caractéristiques de l'attitude des écologistes, c'est d'avoir été les initiateurs d'une nouvelle configuration intellectuelle chez les politiques, en déployant un grand thème consensuel à résonance éthique, tout en se comportant dans l'action comme des politiques tout à fait traditionnels. La guérilla interne au mouvement, sa stratégie basée en grande partie sur une analyse qui privilégiait le problème des rapports avec les autres formations, ne lui permettait plus alors de transformer des résultats électoraux de plus en plus probants, en une lame de fond politique. C'est dans ce contexte que s'est effectué le décrochage du mouvement par rapport à l'opinion. L'image des écologistes n'était désormais plus que celle d'un parti parmi d'autres, plutôt moins habile en matière de stratégie.

L'écologie aura donc été victime de ce qu'elle avait toujours prétendu combattre: le calcul politique. En se

situant sur le terrain, en s'enfermant dans la sphère du court terme politique, les responsables du mouvement ont permis à leurs adversaires de reprendre à leur compte les principaux contenus de leur discours. Il était en effet facile pour leurs concurrents d'enfermer les Verts dans un espace limité, selon la stratégie du jeu de go. Devenant un parti comme les autres, les écologistes se condamnaient à être évalué à l'aune de leurs propositions et de leur capacité mobilisatrice. Sur le premier point, ils ne pouvaient être crédités que d'une approche partielle des problèmes, due à leur obsession de l'environnement. Sur le second ils étaient condamnés au rôle d'éternels minoritaires, en un temps où le militantisme ne faisait plus recette. Dans ces conditions, il devenait tout à fait légitime, aux yeux de l'opinion, que les "grands" partis s'approprient les contenus originaux du discours écologiste. L'opération rocardienne du "big bang" était destinée à opérer cette récupération. Mais il s'avéra qu'elle était peu rentable électoralement. En effet, les votes récupérés par les socialistes n'étaient autres que des votes de gauche qui s'étaient portés sur les écologistes et qui revenaient naturellement au bercail.

En fait les socialistes n'ont rien gagné dans cette opération, car il est apparu que les suffrages que pouvaient mobiliser le "ni droite ni gauche" soit se transformaient en abstention, soit se dispersaient entre les différents camps. La banalisation des idées écologistes, l'essoufflement du mouvement n'a pas véritablement profité à un parti traditionnel. L'impact en profondeur de l'écologisme et de ses avatars, doit plutôt être recherché d'un côté dans les tentatives de lifting des programmes politiques des partis, de l'autre dans l'émergence d'un courant critique à l'égard des politiques, qui peut prendre, suivant les conjonctures, des incarnations très diverses. Il est évident qu'un transfert de cette sorte s'est opéré, aux élections européennes de 1994, sur la liste de Bernard Tapie et des radicaux, au moment même où les écologistes s'effondraient. Le fait que Tapie ait été rejoint par des transfuges de

Génération Ecologie, tel Noël Mamère, et ait reçu le suffrage de Bernard Kouchner, lui-même candidat sur la liste socialiste, montre clairement que la mouvance environnementale/humanitaire trouvait là une possibilité de se fixer, alors que les écologistes, perpétuellement aux prises à des dissensions internes, n'avaient plus guère de sectateurs.

L'absorption des contenus écologistes par les partis, la captation du potentiel critique de ce discours par la mouvance radicale, témoignent du degré d'affaiblissement qu'a atteint le mouvement et de son incapacité à rebondir, face aux offensives des autres formations. On peut se demander si ce déclin était fatal. En Allemagne les Verts, sans renforcer leurs positions de manière significative, ont réussi à se maintenir à côté des grands partis. Ils ont su conquérir et étayer des positions régionales et locales. Or il semble qu'en France la stratégie des écologistes n'ait pas permis une telle implantation. Il y a là une interrogation qui dépasse le simple inventaire des tactiques mobilisées par les intéressés. On sait en effet que le mouvement écologiste s'est appuyé de longue date sur des relais associatifs. Les associations écologistes n'ont d'ailleurs jamais été simplement des courroies de transmissions du politique, à l'inverse d'une tradition bien ancrée à l'extrême-gauche. Elles ont été longtemps les vraies porteuses d'idées du mouvement. Le politique restait quantité négligeable, alors que l'action associative prenait de plus en plus d'ampleur. En même temps le système associatif n'a pas pris les caractères d'un mouvement de masse. Il s'agit d'un milieu plutôt élitiste, où la qualité prime sur la quantité. Un milieu où l'on s'impose en termes de compétence, qui a ses dignitaires, mais qui déteste le leadership. La notion de démocratie participative ne s'applique pas vraiment au mouvement associatif. Il met en synergie sur des problèmes concrets des intelligences et des énergies, il crée des mobilisations, mais ne revendique pas une participation permanente des citoyens aux politiques locales et régionales.

L'ancrage local des écologistes, au travers de ces associations, est donc indéniable. C'est d'ailleurs sur la base d'un travail associatif qu'ont pu émerger les principaux leaders des Verts: Didier Anger, Antoine Waechter, Yves Cochet, Andrée Buchmann et Dominique Voynet. La mobilisation contre le nucléaire, les problèmes de pollution, la question de la protection des sites, ont permis de mener des combats à l'échelle locale. Mais tout se passe comme s'il s'était avéré impossible de transformer les poussées de fièvre écologiste en implantation électorale solide. Il semble à l'inverse que les forces des écologistes se diluent dans des combats internes et sans issue, alors même qu'il leur est possible de s'emparer d'une position forte dans une région. C'est le cas en Bretagne où durant plusieurs années, entre 1986 et 1990, les partisans de Waechter et ceux de Cochet se livrent une bataille sans pitié pour diriger la Fédération écologiste bretonne. A la même époque, en 1989 les Verts obtiennent des scores remarquables: 22% à Vannes, 14,50% à Quimper, 14,60% à Saint-Brieuc⁷. Or durant toute cette période le nombre d'adhérents ne dépassera pas 290 individus. Ces chiffres en disent long sur la distorsion entre la composante proprement politique du mouvement et son potentiel électoral.

Cette faiblesse numérique des Verts semble une constante historique du mouvement. Contrairement au parti socialiste qui a très largement puisé dans le circuit associatif, les écologistes n'ont pas pu trouver la des forces susceptibles d'alimenter leur dynamique politique. A l'égard de l'engagement partisan, les associations sont restées souvent plus que méfiantes. Elles constituaient d'excellents supports pour susciter un vote local favorable au courant écologiste. Mais elles n'ont jamais inscrit leur action dans un projet cohérent de prise de pouvoir. De leur côté, des partis comme les Verts et Génération Ecologie, se trouvaient condamnés à demeurer des groupuscules sans assises suffisantes pour imposer un projet réaliste. La seule région où les Verts ont

⁷ Patrick Le Guirriec, "Dix ans d'écologie politique en Bretagne," in Marc Abelès (ed.) *Le défi écologiste*, L'Harmattan, 1993.

capté le pouvoir, c'est le Nord-Pas-de-Calais. Or on constate que la conquête du Nord tient en grande part à l'attitude des socialistes. ces derniers, devenus minoritaires, n'avaient plus d'autre alternative, pour conserver le contrôle de la région, qu'une alliance avec les Verts. La monnaie d'échange était la présidence du conseil régional, et c'est ainsi que Marie-Christine Blandin a obtenu les leviers de commande.

L'affaiblissement des Verts au niveau national aurait pu être propice à une stratégie de renforcement des réseaux locaux. A la différence des socialistes qui, durant les années soixante-dix, parvinrent à mettre en place une puissante armature municipale, les écologistes n'ont pu mettre à profit les positions conquises sur le plan régional. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais est tout à fait symbolique. Voilà une région qui représente un potentiel politique considérable et où les Verts avaient l'opportunité de faire souche, alors même que les autres forces politiques étaient affrontées à de graves difficultés. Or on constate qu'après deux ans de présidence, les écologistes n'ont pas véritablement suscité une mobilisation locale en leur faveur. Qui plus est, ils n'ont pas dessiné les contours d'une politique originale. leurs dissensions internes ont vite pris le dessus, et pour les électeurs, ils font encore figure de force d'appoint. Curieusement, là où les écologistes auraient dû trouver un terrain propice à la diffusion de leurs idées, ils semblent piétiner. Les Verts s'étaient faits les chantres du local: aussi peut-on légitimement s'interroger sur le faible rendement politique de leur expérience en la matière.

Un élément d'explication réside sans doute dans la conception que se font les écologistes de leur implantation territoriale. Dans leur approche des problèmes d'environnement les associations ont toujours mis l'accent sur l'incapacité du politique à régler les problèmes fondamentaux. Pour les écologistes, les responsables politiques locaux sont enfermés dans un cercle notabiliaire: tout le jeu des élus consiste à se positionner comme

médiateurs entre la demande locale et les représentants de l'Etat, et ils ont accepté une fois pour toute une sorte de jeu à somme nulle où ils tentent de grignoter quelques concessions de la part des administrations. C'est cette attitude que récusent les Verts; elle leur paraît de nature à accentuer la distance entre les citoyens et un Etat qui impose ses vues, au mépris des revendications locales.

A l'égard des pouvoirs locaux, on ne soulignera jamais assez la méfiance profonde dont ont toujours fait preuve les associations écologistes. Le pouvoir politique est spontanément conçu comme mauvais, car il ne peut qu'être à l'origine de relations de dépendance. Le pouvoir est toujours personnalisé; il alimente le clientélisme; il interdit toute forme de réflexion qui prenne réellement en compte l'intérêt général. Le pouvoir est donc profondément pervers, et les écologistes le considèrent comme intrinsèquement suspect. Cette vision est cohérente avec le point de vue éthique qu'ils ne cessent d'affirmer. Pour eux les politiques sont mus par une ambition de pouvoir, mais non par le souci d'améliorer les conditions d'existence de leurs concitoyens. Aussi, dans leur action locale, les Verts ont-ils une véritable prédilection pour la mise en spectacle des tares propres aux politiques. Avec un certain humour, ils n'hésitent pas à décerner solennellement le prix de la petite truie à un élu bétonneur ou décerner le prix citron à un sous-préfet particulièrement peu coopérant.

Au notabilisme qu'ils dénoncent les Verts opposent la démocratie participative. Dès leurs débuts les écologistes se sont placés sur un autre terrain que les forces politiques dominantes. Ils ont mis longtemps avant de devenir un, puis deux partis. Le modèle basiste qui prévaut chez les Verts illustre bien leur refus des dispositifs politiques traditionnels. L'instance principale de ce parti demeure l'assemblée générale. Tout est fait en sorte de se prémunir contre la centralisation. L'échelon régional joue un rôle essentiel. dans ce type d'organisation. L'obsession de la

transparence s'accorde avec un exercice de la démocratie interne fondé sur la participation directe des militants à tous les débats stratégiques. Poussées parfois jusqu'à l'absurde, ces pratiques ont pour effet d'exacerber les clivages et d'obscurcir les choix politiques sous la pression conjuguée des minorités agissantes. Autre effet pervers du basisme: la méfiance à l'égard du pouvoir qui pèse sur les dirigeants et entrave leur capacité d'initiative.

La légitimité que revendiquent les Verts n'est pas celle que confère la participation au cercle restreint des "décideurs", mais avant tout la connaissance du terrain et la compétence. Pour les écologistes, les élus sont toujours prêts au compromis, car ils sont incapables de réfléchir scientifiquement à propos d'un territoire. Au coeur du mouvement écologiste on discerne une sorte de tandem: d'un côté le juriste, de l'autre l'ingénieur qui forment les piliers solides du dispositif. Le montage de dossiers complexes, l'art du contentieux sont des ingrédients essentiels de l'action associative. On peut parler à cet égard d'une véritable "guérilla contentieuse" qui a permis aux écologistes d'avoir gain de cause dans des conflits locaux. En tout cas il est clair que le droit est une arme très efficace; l'autre arme c'est la connaissance des questions d'environnement. Les ténors de l'associationnisme ne transigent pas sur le sérieux en matière de chiffres et de mesures. La référence au savoir, à la science est au coeur des argumentations. Les associations n'hésitent pas à offrir positivement leur expertise aux pouvoirs publics. L'opposition systématique n'est pas de saison.

Dans leur approche des problèmes d'environnement, les écologistes ont souvent pour principale revendication une meilleure application des lois et des règlements, transgressés selon eux au profit des intérêts politiques locaux. On comprend que les positions des écologistes puissent aller à contrecourant de celles des notables. Le rigorisme dont font preuve les associations heurte de front

des habitudes bien ancrées. Contrairement aux notables décrits par P. Grémion⁸ qui cherchent à "obtenir des transgressions à l'universalité de la règle", et à "résister aux injonctions du centre et à filtrer l'action bureaucratique", les associations écologistes jouent beaucoup plus frontalement. D'où l'importance de cette assise juridique qui leur permet de s'imposer.

De même les écologistes n'ont eu de cesse de pénétrer par tous les moyens l'espace public. Le travail associatif s'apparente pour beaucoup au lobbyisme, et il est clair que les écologistes y sont plus à l'aise que les organisations traditionnelles, à commencer par les syndicats. On les voit en effet jouer tout à la fois sur une présence dans des milieux très divers, socio-économiques, politiques, voire même religieux. Ils savent aussi médiatiser leur action en arguant de leur compétence, et pas seulement du rapport de force, pour être présents dans le débat public.

La mobilisation contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare illustre bien l'efficacité du mouvement écologiste en milieu local⁹. Elle a mis en évidence la capacité du mouvement associatif à capter l'adhésion d'une population jusqu'alors totalement étanche au mouvement écologiste. Dans cette bataille, les écologistes s'opposaient à la destruction d'un lieu, d'un paysage: il mettaient l'accent sur la nécessité de préserver le patrimoine régional matérialisé dans un paysage. Ce mouvement entièrement centré sur un problème d'environnement régional s'est révélé très efficace, puisque le projet de barrage impulsé par l'Etat avec le soutien d'élus puissants, tel le maire de Tours, Jean Royer, a dû être abandonné. Dans la commune du Puy (Haute-Loire), traditionnellement acquise à la droite catholique, les Verts ont remporté trois sièges aux élections de 1989, et 21,87% des voix dans une municipalité traditionnellement à droite.

⁸ Pierre Grémion, *Le Pouvoir périphérique*, Seuil, 1976.

⁹ Françoise Rodier, " ", in Marc Abélès (ed.) *Le défi écologiste*, L'Harmattan, 1993.

Mais si on envisage le cas du mouvement associatif constitué autour de S.O.S. Loire Vivante, on constate que son principal animateur intellectuel, Roberto Epple, est un cadre supérieur suisse qui s'est lancé dans une croisade environnementaliste, et oeuvre pour le compte d'une ONG, le World Wildlife Fund (WWF). Il possède une compétence et une expérience qu'il a acquise dans le cadre d'une action à l'échelle européenne (il a travaillé sur les problèmes du Danube). Il ne recherche pas le pouvoir politique. Il va sans cesse aiguillonner le mouvement local, et en décupler la puissance par une utilisation très habile du marketing et des médias. Ce genre de missionnaires de l'écologie, on le retrouve sous d'autres formes dans la plupart des milieux associatifs. On n'a pas affaire à des figures politiques, ni à des animateurs fortement motivés par leur ancrage social, mais à des compétences qui viennent s'offrir dans le cadre des luttes et occupent rapidement une position clé dans les associations.

Cette situation ne profite cependant pas à l'organisation politique. Par définition, le parti politique ne peut se développer que s'il s'oriente résolument vers la conquête du pouvoir. Dans le cas des écologistes, le pouvoir étant par nature suspect, il apparaît difficile de s'imposer dans une logique d'implantation électorale. Les élus verts se trouvent rapidement pris en tenaille entre les associations qui ne prospèrent que dans une logique de contestation et les notables qui renforcent leur influence dans un jeu permanent de compromis. Les assemblées générales des Verts sont le lieu où la contradiction est la plus patente, entre la volonté des politiques qui veulent enraciner le mouvement et en faire une véritable force apte à gouverner, et les réticences des militants qui se méfient de cette démarche.

De telles tensions ont eu pour conséquence une relative paralysie de l'avancée écologiste en milieu local. Il y a fort à parier que les écologistes ont désormais peu de chance de s'imposer, autrement que comme force d'appoint, face aux

partis traditionnels. Même dans des contextes où les problèmes d'environnement jouent un rôle spécifique, les Verts auront à compter avec des élus qui ont progressivement adopté une part significative de leur propre discours. L'espace politique s'est considérablement restreint à leurs dépens. La plus récente tentative de relance idéologique du mouvement consista à mettre en avant la notion d'écologie urbaine. Là encore, il est nécessaire de lever une ambiguïté et de bien distinguer l'usage conceptuel de cette notion, de sa vertu idéologique. L'écologie urbaine nous renvoie à une tradition d'étude des phénomènes urbains qui s'est développée dans la mouvance de l'École de Chicago.

Cette conception de la ville comme écosystème des sociétés modernes avait pour principal intérêt d'induire une méthodologie originale, en rupture avec les grandes enquêtes sociologiques. L'importance accordée au donné qualitatif, le souci d'une investigation ethnographique et intensive des communautés urbaines caractérisaient cette démarche. Dès 1925, l'un des fondateurs de l'École de Chicago, R.E. Park, inscrivait explicitement son projet dans la filiation de l'anthropologie : "Jusqu'ici l'anthropologie, la science de l'homme, s'est consacrée principalement à l'étude des peuples primitifs. Mais l'homme civilisé est un objet de recherche tout aussi intéressant, sans compter qu'il est plus facile à observer et à étudier. La vie et la culture urbaine sont plus variées, subtiles, complexes, mais les ressorts fondamentaux sont les mêmes dans les deux cas. Les méthodes d'observation patientes mises en oeuvre par les anthropologues comme Boas et Lowie pour étudier la vie et les manières d'être des Indiens d'Amérique du nord peuvent s'appliquer de façon encore plus fructueuse à l'étude des coutumes, des croyances, des pratiques sociales et des conceptions générales de la vie qui règnent dans le quartier de Little Italy ou dans les bas quartiers du North Side à Chicago, ou encore pour relater les

moeurs plus sophistiquées des habitants de Greenwich Village ou du quartier de Washington Square à New York"¹⁰ .

Ainsi est née l'écologie urbaine, approche originale des sociétés contemporaines, qui met au premier plan le paramètre spatial. C'est dans son rapport aux disciplines instituées que l'écologie urbaine affirme sa spécificité. Elle ne prétend pas se faire l'écho d'une idéologie globale des faits sociaux, mais offrir des instruments mieux adaptés à l'étude des questions urbaines. Or aujourd'hui la notion d'écologie urbaine a pénétré dans la sphère politique. Cela tient pour l'essentiel au fait qu'en France la ville est devenue un enjeu majeur: les agglomérations urbaines condensent tout un ensemble de problèmes sociaux. Les révoltes des banlieues ont mis en évidence les tensions qui s'exacerbent à la périphérie des grandes villes. Sur l'agenda politique, la question urbaine fait figure d'urgence. La création d'un ministère de la Ville a représenté une véritable reconnaissance du point de vue gouvernemental. En même temps, ce type d'initiative a un effet très précis: en mettant au premier plan l'urbain en tant que tel, il circonscrit un certain ordre de causalité.

Depuis quelques années on a ainsi rabattu la question sociale sur ses expressions territoriales. La cohabitation dans les cités, la mauvaise qualité de vie dans les quartiers périphériques, ont été dénoncées comme cause déterminantes du malaise. Parallèlement, les difficultés liées au chômage, apparaissaient certes comme la toile de fond de cette situation, mais à la manière d'un donné sur lequel le politique ne pouvait plus guère avoir prise. Au "tout a été essayé" du président, faisait écho la prudence de son Premier ministre. Ne pouvant démissionner sur toute la ligne, les responsables politiques ont donc préféré circonscire un terrain d'action où l'Etat pouvait être présent, au travers de ses services sociaux. La politique de la ville, ainsi inaugurée, permettait de mettre en oeuvre des formes

¹⁰ in Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'école de Chicago - Naissance de l'écologie urbaine*, Editions du Champ Urbain, 1979, 81.

d'assistance sur le terrain, de manière à prévenir de nouvelles explosions et à affirmer médiatiquement l'existence d'une action auprès des plus défavorisés. Progressivement, le thème de l'humanitaire s'est déplacé des périphéries tiers-mondistes vers le centre.

C'est dans ce contexte qu'on peut mieux comprendre la référence à l'écologie urbaine. En elle convergent deux interrogations distinctes. L'une a trait à la croissance urbaine et l'insertion de l'homme dans la mégapole. Le recours à l'écologie urbaine se situe dans le prolongement d'une approche environnementale des fonctionnements urbains. On part de la constatation suivante: les problèmes de développement que connaissent les sociétés contemporaines ne relèvent plus de la ruralité; ils deviennent principalement des problèmes urbains. Dans ces conditions il peuvent relever d'une "écologie scientifique" qui traite la ville comme un "fait total" articulant l'humain et la nature dans une construction inédite. Toute la question est aujourd'hui de maîtriser d'une part les effets de la croissance urbaine dans une perspective d'aménagement, d'autre part des dysfonctionnements de plus en plus graves liés aux processus de déterritorialisation.

La seconde interrogation à laquelle vise à répondre le recours à l'écologie urbaine concerne les systèmes de valeur et les représentations qui infiltrent le champ urbain. La question de la déterritorialisation est envisagée ici sous un autre angle, celui de l'homme progressivement marginalisé par un système global de production et d'échange qui rejette une part de la population dans une sorte de no man's land où il se trouve dépossédé de sa propre identité. Du double point de vue éthique et politique, ces "non-lieux"¹¹ génèrent une crise du sens face à laquelle les idéologies traditionnelles ne offrent plus aucun instrument intellectuel ni aucune

¹¹ Pour Marc Augé, les non-lieux sont des espaces où la solitude et la similitude se substituent à l'identité et à la relation, des lieux qui ne font plus sens autrement que par les commentaires, les messages, les injonctions qu'ils produisent à l'intention de leurs utilisateurs (*Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992).

recette d'action. Ici intervient, tel un *deus ex machina*, le recours à l'écologie urbaine. Celle-ci permettrait de promouvoir une sorte d'utopie mobilisatrice axée sur une restauration des valeurs de citoyenneté et de solidarité. De part en part, c'est un discours humaniste qui alimente cette recherche d'une voie nouvelle pour traiter la question sociale. Mais le point de départ de toute la démarche visant à assurer la convergence entre écologie scientifique et écologie politique sous le chapeau de l'écologie urbaine, est lié à une série de déplacements. Un premier déplacement, du social au territorial, offre aux politiques la possibilité de mettre à distance la question sociale: elle se trouve renvoyée du centre (c'est-à-dire des modes de gestion économique de nos sociétés, et des formes de domination qui s'y déploient) aux périphéries (c'est-à-dire au mal-vivre d'une population). Un second déplacement, du territorial à l'urbain, est propice pour tous ceux qui veulent "cerner" les problèmes d'exclusion: y voir plus clair peut-être, mais aussi les circonscrire dans une réflexion sur les mutations territoriales qui affectent nos sociétés. Un troisième déplacement, induit par les deux premiers, du politique à l'éthique, indique que la solution du problème est à rechercher dans une "insertion" de ces populations marginalisées.

Ce triple déplacement a pour effet de récuser comme obsolète toute approche de la question sociale en termes de rapports de force et en référence à la notion de pouvoir. A l'inverse la mise en évidence d'espaces de marginalité, la médiatisation qui s'attache aux signes de la mise à l'écart, aux anomismes qui surgissent aux entours des mégapoles, met en évidence des dérives, la présence constante du risque: l'angoisse latente, en toile de fond de la question sociale, n'est pas sans rapport avec les représentations suscitées par les "classes dangereuses" au XIX^{ème} siècle¹². Le projet écologique, comme perspective globale pour remédier à ces

¹² Cf. les analyses classiques de Louis Chevallier, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Hachette, 19.

dysfonctionnements de manière tout à la fois scientifique et positive devient une ressource parmi d'autres dans une panoplie d'instruments que les hommes de bonne volonté doivent se donner pour remédier aux désordres sociaux. Il est clair cependant que l'écologie n'est plus qu'un élément de réponse possible dans une configuration dominée par l'humanitaire et les urgences qu'il institue.

Au total, l'écologie se trouve prise en tenaille entre un processus continu de banalisation qui la prive de ses supports politiques et un processus d'aliénation, puisque le thème de l'écologie urbaine apparue dans la période la plus récente de son histoire est mis au service d'un discours focalisé sur l'exclusion. Les écologistes se trouvent piégés dans leur tentative d'occuper un espace politique indépendant. Comme des cyclistes valeureux qui, après avoir de bout en bout animé la course, se voient voler la victoire par un peloton jusqu'alors amorphe, les Verts voient aujourd'hui les partis qu'ils avaient cru pouvoir mettre en difficulté se réapproprié une partie de leurs thèmes. Eux-mêmes semblent avoir perdu leur capacité à déclencher des formes originales de luttes et d'expression. Une des questions qui se pose, en arrière plan, est celle du militantisme qui fut au coeur de l'action verte. La "nouveau" des écologistes sur l'échiquier politique tenait à cette fonction militante, participative, basiste, qu'ils incarnaient, face au notabilisme des appareils. Mais cette volonté de subversion de la politique politicienne n'avait peut-être que les apparences du nouveau.

En fait on peut se demander si l'écologie politique ne marque pas plutôt une fin qu'un renouvellement. Ne s'inscrit-elle pas dans la mouvance de la contestation soixante-huitarde ? Son échec signifierait alors l'épuisement d'un style d'action qui s'est vu de plus en plus écarté de l'espace public. Qu'il y ait eu coïncidence entre le discours verts et certains enjeux humanitaires portés par les médias expliquerait le retour des écologistes à la fin des années

quatre-vingt. Dès lors que ceux-ci ont voulu développer une pratique politique qui les amenait tout naturellement à devenir un parti, entre gauche et droite, ils étaient confrontés au problème insoluble de leur propre transformation en professionnels de la politique exploitant un capital qui assure leur différence. De même entreprenaient-ils une recherche éperdue de légitimité, et étaient-ils condamnés à effectuer le parcours du combattant que représente la succession des élections locales, régionales, nationales, européennes. Pour parvenir à des résultats significatifs, il fallait créer une organisation suffisamment solide pour s'imposer sur le terrain électoral.

Si les écologistes ont pu entrer dans les assemblées locales et régionales, ils n'ont pas réussi à devenir des partenaires indispensables, à défaut d'être en mesure d'emporter seuls des succès significatifs. Les formes classiques de captation et de transmission du pouvoir, très prégnantes au niveau local, ont constitué un obstacle difficile à surmonter. La comparaison avec le phénomène écologiste en Allemagne est significative, parce que l'on a affaire à deux démarches dissemblables dans un environnement politique très différent. Les Verts allemands ont mis l'accent sur la notion d'alternative. Se définissant comme alternatifs ils déterminaient un certain territoire politique, face aux deux géants démo-chrétien et social-démocrate. En France, la pluralisation des forces à gauche et à droite est moins propice, pour les nouveaux venus, à la définition d'un espace politique autonome. Chacun peut toujours déborder légèrement sur le territoire du voisin.

En Allemagne, comme les fait l'ont montré, les Verts pouvaient développer une identité spécifique sans trop risquer d'être phagocytés par des partis ayant leurs propres réserves. L'autre différence réside dans la réceptivité de l'électorat allemand à l'égard de l'idée d'alternative. En France l'alternative s'était matérialisée avec l'arrivée de la gauche: les septennats mitterradiens avaient relativisé

cette notion. SI alternative il y avait, elle ne pouvait se situer que sur un autre plan que le politique. Il fallait marquer un écart, d'où le succès du déplacement vers l'éthique. Les Verts français ont participé à l'opération, sans en maîtriser les conséquences politiques. Aujourd'hui ils se trouvent comme privé d'oxygène, témoins des reclassements qui se produisent dans les autres partis, simples comparses d'une intrigue dont ils ont perdu les fils. L'absence de mobilisation des écologistes dans une conjoncture où la compétition présidentielle ouvre à nouveau les vannes d'un discours sur la société et son environnement est en elle-même symptomatique de cet épuisement politique .

La question posée n'est plus tant de savoir comment les écologistes rebondiront au plan local et national, que de se demander ce qu'il restera de ce que certains ont pu appeler "la marée verte". On peut penser que la réintroduction du thème scientifique dans la configuration intellectuelle des politiques, la réactualisation parallèle d'une exigence éthique auront laissé des traces. De même, pour ce qui est des contenus, de la couche d'ozone, au nucléaire, l'inventaire des nuisances, la recherche d'une meilleure insertion de l'homme dans la nature, ont sans conteste été les apports originaux de la pensée écologiste. En revanche, il n'est pas sûr que l'histoire retienne le style de pratiques politiques axé sur certaines formes de militantisme et de démocratie basiste, prôné par les écologistes les plus engagés. A l'inverse, les conflits de procédure, le rôle des experts, apparaîtront à terme, en tant qu'ingrédients originaux de l'action politique, comme un héritage de l'écologie. A mi-chemin du militantisme alternatif et des approches consuméristes, l'écologie aura ainsi participé à sa manière aux transformations de notre culture politique.

CONCLUSION

Les enjeux éthiques et politiques d'une écologie urbaine sont complexes car ils rassemblent des restes des idéologies défuntées tout en faisant apparaître une nouvelle forme idéologique. Même si les Verts éprouvent de sérieuses difficultés à occuper un espace politique indépendant, à cause d'une récupération de leurs thématiques par les autres partis, l'utopie mobilisatrice axée sur une restauration des valeurs de citoyenneté et de solidarité ne cesse de se développer. Au rythme de la croissance urbaine, l'insertion de l'homme dans la mégapole est au coeur d'une écologie scientifique qui traite la ville comme un fait total, articulant l'humain et la nature dans une construction inédite. Qu'il s'agisse de la gestion de la ville et de la qualité de vie en ville, des projets de requalification urbaine ou de restructuration du travail, cette utopie mobilisatrice implique tout citoyen soit responsable du « capital-environnement ». D'où l'hypothèse d'un nouvel ordre économique dans lequel « la valeur économique n'est plus (uniquement) déterminée dans un rapport avec le travail (comme mesure de l'aliénation de la vie dans la marchandise) mais s'établit dans un processus complexe « d'échanges d'informations » et de symbiose avec l'environnement » (Peytavin).

L'écologie urbaine signifierait une réappropriation possible de l'urbain en établissant une frontière nouvelle entre la nature et la ville, de l'intérieur même de la ville et de sa représentation. Cette frontière n'a de sens que si elle réussit à se situer à l'intérieur d'une certaine immanence

sociale urbaine liée aux dynamiques propres des populations urbaines et aux caractéristiques économiques qui définissent le cadre dans lequel se maintient la réalité urbaine, sans y jouer un rôle hégémonique. L'écologie en tant que force politique a sans doute engagé collectivement les sociétés dans des directions capitales pour l'orientation de leur organisation et de leur développement. Mais la revendication écologique reste complexe, fruit d'un niveau de culture élevé, associant des préoccupations multiples, embrassant des aspects jusque là rarement associés, produisant un style, un positionnement social reconnu. Défenseurs de l'habitat s'opposant aux propriétaires, aux agents immobiliers, aux marchands de biens, aux responsables municipaux, aux pouvoirs et aux comportements abusifs des technocrates, défenseurs d'une certaine qualité urbaine, d'une mémoire de la ville, des modes de vie, voire de groupes sociaux divers, les mouvements écologistes semblent mus par des valeurs de caractère le plus souvent social. Mais le chevauchement, le télescopage des interrogations qu'ils provoquent autorisent des glissements qui rendent difficile l'identification et l'attribution d'une origine précise.

Notre étude, menée selon des perspectives différentes et complémentaires, tente d'abord de rendre compte du rôle mobilisateur de la métaphore conceptuelle - "l'écologie urbaine" - sur les manières de penser et de gérer la ville. Nous avons essentiellement tenu à prendre comme une "base empirique", les mouvements associatifs qui, dans les villes choisies pour notre recherche, se réclament de l'écologie. En effet, ces mouvements associatifs révèlent les contradictions qui se manifestent entre le recours au droit, l'invocation de l'éthique et le jeu du politique. Ce qui nous a semblé le plus essentiel, c'est le déplacement du politique. Il ne s'agit pas seulement d'une mobilisation autour des valeurs

morales, mais surtout d'une redéfinition des qualités de la vie à partir d'une éthique universelle et du partage rationnel de normes communes.

1.- Les perspectives écologiques s'inscrivent au coeur de la compétition entre les villes. La médiatisation du pouvoir urbain ne cesse de s'amplifier, à tel point que les représentations communes de la ville se cristallisent souvent autour de son image de marque. Or, l'expression "écologie urbaine", par son indétermination sémantique et par les idées et les finalités d'action qu'elle rassemble, traduit la puissance même d'une contre-image. L'usage d'une telle métaphore rend compte d'une guerre tantôt implicite, tantôt explicite entre différents modes de représentation, tant du destin d'une ville que des manières quotidiennes de "la" vivre. C'est bien dans ce sens qu'il s'agit d'une "métaphore vive". Seulement elle n'est pas l'indice d'une épistémologie de l'environnement, elle révèle plutôt comment une certaine conceptualisation des modalités d'action dans l'espace/temps urbain fait office de réalité. Les concepts de « proximité », de « tissu social », de « vigilance civique »... sont autant de termes qui semblent désigner le renouveau possible de la vie citadine, d'une manière souvent incantatoire.

2.- Le développement de la citoyenneté comme incitation à reconstituer du "lien social" s'engouffre alors dans une perspective éthique. Même s'il n'est pas réductible à un moralisme ou à un naturalisme, le questionnement éthique appliqué à la ville et à ses modalités de mutation se présente le plus souvent comme une "axiologie réactive". L'arme de la menace et de la peur, utilisée pour une pour penser le futur de la ville donne à la capacité d'idéalisation collective de l'écologie, une teneur quelque peu négative. Par delà les raisons purement techniques d'une

amélioration de la qualité de la vie en ville, la dimension utopique d'une écologie urbaine fait défaut parce qu'une perspective éthique ne peut pas être la seule conséquence d'une bonne gestion technique. Le rationalisme moral se soutenant de la construction d'une réalité tenue pour "objective" par la reconnaissance partagée des menaces, occulte toute dimension imaginaire pour une éthique sociale et quotidienne. La révélation constante des contradictions et des jeux de pouvoir opérée par les mouvements écologistes est réduite à une affaire de langage qui garantit leur visibilité et la lisibilité de leurs intentions. Les associations, pour la plupart, ont recours aux procédures juridiques pour exercer un contre-pouvoir mais elles se heurtent le plus souvent à une absence de reconnaissance de leurs compétences techniques.

3.- Au rythme de la métamorphose des villes, l'écologie tente de mener une action à la fois locale et universelle. Les écologistes cherchent à avoir un rôle déterminant au niveau local, mais la visée universelle d'une meilleure gestion de la planète Terre demeure plus "morale". Ce qui fait problème, c'est la réduction du politique à l'éthique qui exerce une fonction utilitaire : processus de dénonciation de l'arbitraire du pouvoir, revendication de droit, circulation des impératifs moraux... En somme, elle vient surtout s'opposer au politique pour en dénoncer la vacuité ou le totalitarisme. Elle n'apporte pas au politique une visée idéaliste et futuriste, elle sert d'arme offensive contre la "politique politicienne". L'éthicisation des mouvements écologiques se fait par le développement de l'humanitaire, par la thérapie du social en crise.

4.- Les écologistes ne semblent pas s'être imposés, du moins en France, dans le champ du politique, parce qu'ils

s'opposent au pouvoir, et qu'ils dédaignent pour la plupart la conquête même du pouvoir. Pour parvenir à des résultats significatifs, il fallait créer une organisation assez solide pour s'imposer sur le terrain électoral. L'écologie politique face au notabilisme des appareils annonce plutôt une fin qu'un renouvellement, la réceptivité de l'électorat français étant nettement moins prégnante à l'égard de l'idée alternative que celle de l'électorat allemand. Comme la diversité et la complexité même des figures du pouvoir se fondent à la fois sur le déclin et l'éclatement des idéologies et sur la démultiplication des formes et des topiques de décision, les écologistes, tant ceux des mouvements associatifs que les élus, ont fini par servir de "boîte à idées" pour tous et cette modalité plus ou moins sournoise de leur intégration risque de limiter à court terme leur possibilité même d'exercer un contre-pouvoir. La régulation de tout processus de revendication par les simulacres de négociation annule l'idée même d'une critique active du pouvoir, la démocratie « basiste » prônée par les Verts s'enlisant dans la moralisation du politique.

En résumé, l'écologie urbaine fonctionne davantage comme une "métaphore vive" que sous le mode d'un contre-pouvoir capable d'imposer d'autres alternatives. Or l'écologie politique, stimulée par une réflexion sur l'urbanisme, ne parvient pas à imposer la nécessité de la représentation commune d'un système normatif complexe, fondé sur une écologie scientifique et sur une transmutation des valeurs. Il serait nécessaire, pour la sortir d'une telle impasse, que s'amorce, comme nous avons pu le montrer, une épistémologie de l'environnement qui ne soit pas assujettie aux impératifs d'une éco-technicité et d'une éco-éthicisation.